Nos Ancêtres
VIE & MÉTIERS

Nos Ancêtres
VIE & MÉTIERS

N° 59
janvier-février 2013
6 €

LIRE • VOIR • SURFER • VISITER • CHERCHER • DÉCOUVRIR

Histoire de l'Horlogerie française

Mesure du temps horlogers célèbres mécanismes ateliers...

Belgique, Luxembourg : 6,50 € • Suisse : 9,80 CHF Portugal : 7 € • Canada : 9,95 CAD • DOM : 6 € • Polynésie : 820 XPF

LA GAZETTE

- **Clément Ader, la tête dans les nuages**
- **Petite histoire du bouchon de liège**
- **Fêtes et réjouissances, un voyage dans la France d'autrefois**

martin média
L 17664 - 59 - F: 6,00 € - RD

ILLUSTRATIONS ET GRAVURES D'ÉPOQUE | TOUTE L'ACTUALITÉ AUTOUR DES MÉTIERS

Nos Ancêtres
VIE & MÉTIERS

L'HISTOIRE DES HOMMES SANS HISTOIRES

DÉCOUVREZ UN UNIVERS PASSIONNANT POUR SEULEMENT

2,70 €* PAR MOIS

6 numéros par an

pour mieux comprendre le vécu quotidien des femmes et des hommes d'antan…

MÉTIERS ■ ACTIVITÉS ■ TECHNIQUES & PRODUCTIONS ■ SALAIRES & PRIX ■ CORPORATIONS & COMPAGNONNAGES ■ VIE QUOTIDIENNE ■ COSTUMES ■ RELIGION ■ CROYANCES & SUPERSTITIONS ■ CHANSONS ■ PROVERBES ■ TÉMOIGNAGES…

BULLETIN D'ABONNEMENT

à renvoyer à : **Nos Ancêtres** - ABT
10 avenue Victor-Hugo - 55800 REVIGNY
N°Indigo 0 825 82 63 63 · Fax 03 29 70 57 44

❑ **OUI**, je désire **m'abonner à** Nos Ancêtres

	France (Métropole)	DOM (avion) U.E.
❑ pour **1 an** (6 n°)	32,40 €	39,40 €
❑ pour **2 ans** (12 n°)	61,50 €	75,50 €

32,40 €* au lieu de ~~36 €~~

❑ **OUI**, je désire **m'abonner à** Nos Ancêtres + Généalogie pour 1 an (14 n°s), au prix de 63,20 €* au lieu de ~~79 €~~

Code ANAV0003

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Code postal _____ Ville .....

E-mail .....

* Tarifs France métropolitaine. Autres destinations, consulter www.rfgenealogie.com

Mode de règlement

❑ par chèque ci-joint, à l'ordre de **Nos Ancêtres**

❑ par carte bancaire Date d'expiration _____

_____ _____ _____ _____

CVC _____
Code vérification client
(3 derniers chiffres du numéro figurant au verso de votre carte)

Signature
(uniquement pour CB)

Avec les Packs 3 ouvrages Nos Ancêtres

Encore + de dossiers passionnants, + de documentation, l'univers des métiers + développé

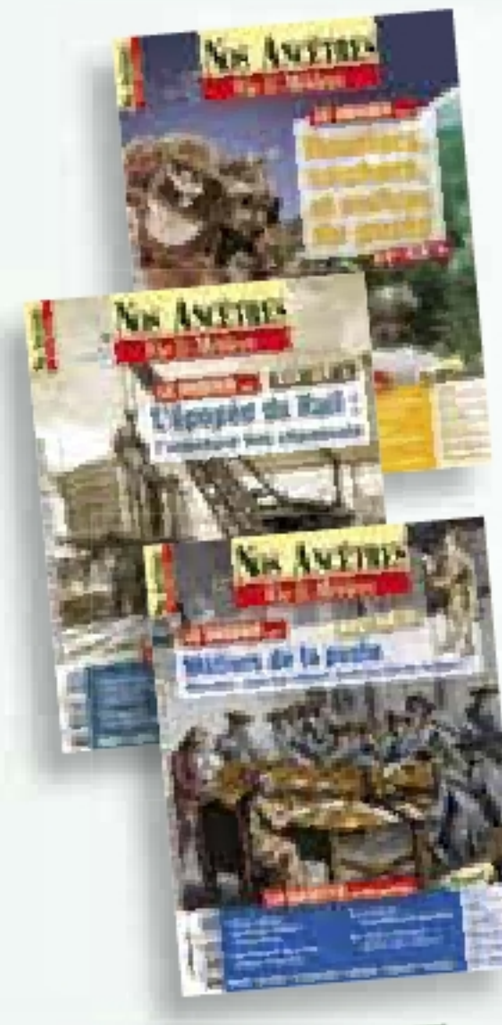

LES MÉTIERS DU TRANSPORT

- Rouliers, cochers, maîtres de poste
- L'épopée du Rail
- Métiers de la poste

Il a fallu du temps pour organiser efficacement le transport de courrier et de voyageurs sur de longues distances ! Découvrez les métiers des grands chemins au temps des chevaux, les métiers des postes, ainsi que l'avènement du train qui fut une véritable révolution.

ARTISANS DES ÉLITES

- Métiers de la faïence et de la porcelaine
- Orfèvres et bijoutiers
- Parfum et cosmétique

Explorez le mode de vie des artisans qui travaillaient pour les élites : les artistes de la faïence et de la porcelaine, les confectionneurs d'orfèvrerie et de bijoux qui avaient l'honneur de travailler des matériaux précieux, les créateurs de produits de beauté et de soin du corps...

LES MÉTIERS DU TEXTILE

- Métiers du tissage
- La mode de nos ancêtres
- Métiers de la soie

Découvrez l'histoire des travailleurs du textile et de l'habillement. Les métiers de la mode, par exemple, reflétaient deux pans de la société française : la noble clientèle et le peuple. Retrouvez des savoir-faire ancestraux, tels que l'élevage du ver à soie, la création d'un tissu...

L'offre Pack 3 ouvrages

14,90 €* au lieu de ~~18 €~~

Frais d'envoi gratuits

Commandez dès maintenant les Packs 3 ouvrages !

Encore + d'informations pour mieux comprendre le mode de vie de nos ancêtres !

BON DE COMMANDE

À découper ou photocopier

Code ANAV0014

à renvoyer à : **Nos Ancêtres - CDE - CS 60051**
10, avenue Victor-Hugo 55800 REVIGNY
Tél. : N° Indigo 0 825 82 63 63 – Fax 03 29 70 56 74

Nom .....

Adresse .....

.....

Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

E-mail .....

* Tarifs France métropolitaine. Autres destinations, consulter www.rfgenealogie.com

OUI, je désire commander au tarif de : 14,90 €*

Frais d'envoi GRATUITS

au lieu de ~~18 €~~

..... ex du pack 3 ouvrages **Métiers du transport** Réf. NAPACK11

..... ex du pack 3 ouvrages **Artisans des élites** Réf. NAPACK10

..... ex du pack 3 ouvrages **Métiers du textile** Réf. NAPACK09

RÈGLEMENT

❑ par chèque joint de ..... €, à l'ordre de Nos Ancêtres

❑ par carte bancaire n°

|_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| Signature *(uniquement pour CB)*

Date d'expiration |_|_| |_|_|

Code CVC |_|_|_| Code vérification client
(trois derniers chiffres du n° figurant au verso de votre carte)

Nos Ancêtres

Vie & Métiers

Profitez de cette mine d'informations variées

6 € le numéro

Avec plus de 3000 pages (depuis sa création), NOS ANCÊTRES est une véritable encyclopédie de référence, chaque numéro thématique offrant une documentation de premier ordre sur les activités de nos aïeux.

Abatteur – n°11 (A)
Abeilleur – n°18 (A)
Aérostier – n°5 (A), n°7 (C)
Affaneur – n°12 (N)
Agent des P.T.T. – n°51 (A)
Agioteur – n°10 (C), n°51 (N), n°52 (A)
Aiguilleur – n°42 (N)
Ajusteur en monnaies – n°10 (A)
Alchimiste – n°9 (A), n°10 (N), n°36 (N), n°46 (N), n°54
Amidonnier – n°2 (C), n°55 (A)
Amodieur – n°23 (N)
Apiculteur – n°18 (A)
Apothicaire – n°9 (A), n°31 (C)
Apprenti – n°57 (N)
Apponceuse – n°54 (N)
Arbalétrier – n°16 (A)
Archetier – n°27 (N)
Architecte – n°21 (A)
Arçonnier – n°14 (C)
Arctier – n°16 (A)
Argentier – n°15 (N)
Armateur – n°6 (C)
Armurier – n°16 (A)
Arpenteur – n°8 (N)
Arquebusier – n°7 (C), n°16 (A)
Arsenaux (ouvrier des) – n°12 (N), n°16 (A)
Artillier – n°16 (N)
Astrologue – n°36 (A)
Aubergiste – n°12 (N), n°24 (A), n°36 (A)
Aumônier – n°7 (A)
Avocat – n°13 (A)
Avocat général – n°13 (A)
Avoué – n°29 (N)
Bagnard – n°6 (A), n°40 (A)
Baigneur – n°55 (N)
Bailli – n°13 (A)
Banquier – n°10 (A), n°49 (A), n°52 (A)
Barbier – n°12 (N), n°47 (A)
Batelier – n°12 (N), n°26 (A), n°35 (A)
Batteur de céréales – n°5 (C), n°44 (A)
Batteur de chanvre – n°45 (N)
Batteur de cuivre – n°40 (A)
Béate – n°54 (A)
Bedeau – n°22 (N)
Berger – n°27 (C), n°30 (A)
Betteravier – n°58 (A)
Biffin – n°56 (A)
Bigre – n°18 (A)
Bijoutier – n°35 (A)
Bimbelotier – n°12 (N)
Biscayeur – n°45 (A)
Blanchisseur – n°4 (N)
Blanchisseuse – n°7 (C), n°11 (A) n°55 (A)
Boiselier – n°8 (A)
Boisier – n°8 (A)
Boiseur – n°11 (A)
Bonnetier – n°12 (N), n°20 (A)
Boucanier – n°44 (N)
Boucher – n°12 (N), n°41 (A)
Boucholeur – n°6 (N)
Bouchonnier – n°8 (A), n° 59 (A)
Bougnat – n°11 (N)
Bouilleur de crus – n°5 (A), n°34 (A)
Bouilleur de varech – n°6 (C)
Boulanger – n°2 (A), n°26 (N), n°31 (C), n°41 (A)
Bouquetière – n°12 (N)
Bouquiniste – n°38 (A)
Bourreau – n°9 (N), n°13 (N)
Bourrelier – n°14 (A)
Boursier – n°14 (C)
Boutefeu – n°11 (A),
Boutiquier – n°12 (A)
Boutonnier – n°20 (N), n°45 (A)
Bouvier – n°30 (A)
Braconnier – n°8 (C), n°29 (A), n°49 (A)
Brassier – n°5 (A)
Brigand – n°7 (C), n°46 (A)
Brigandinier – n°16 (A)
Briquetier – n°3 (A), n°25 (C)
Briqueteur – n°3 (N)
Brocanteur – n°56 (A)
Brodeur-chasublier – n°20 (A), n°54 (A)
Brodeuse – n°54 (A)
Bronzeur – n°16 (A)
Brouetteur / Rouleur – n°3 (N)
Bruiteur – n°51 (A)
Brunisseur – n°33 (C)
Bûcheron – n°8 (A)
Bugadière – n°11 (A)
Buronnier – n°23 (A)
Bustier – n°46 (A)
Cadreur – n°51 (A)
Cafetier – n°12 (N), n°36 (A)
Cahorsin – n°10 (A), n°52 (A)
Calfat – n°6 (N), n°12 (A)
Cambiste – n°10 (N)
Cambrurier – n°14 (N)
Canonnier – n°16 (A), n°44 (N)
Cantinière – n°7 (A)
Canut – n°28 (A)
Cap-hornier – n°52 (A)
Capitaine des gardes – n°15 (N)
Cardeur – n°4 (N)
Carrier – n°13 (A), n°21 (N)
Cartier – n°23 (A)
Cantonnier – n°24 (N), n°42 (N)
Cartonnier – n°4 (N), n°42 (N)
Cascarote – n°6 (C)
Caseyeur – n°6 (C)
Caveur – n°45 (A)
Cayoni – n°15 (C)
Cerclier – n°12 (C)
Chaînetier – n°1 (C)
Chambellan – n°15 (A)
Chambrelant – n°59 (N)
Chambrière – n°23 (A)
Chamoisier – n°14 (A)
Chandelier – n°19 (A)
Changeur – n°10 (A), n°35 (N), n°52 (A)
Chanoine – n°22 (A)
Chanteur de rue – n°27 (A)
Chantre – n°19 (C), n°22 (N)
Chanvreur – n°23 (A)
Chanvrier – n°45 (A)
Chapelier – n°12 (A), n°55 (A), n°56 (A)
Chapuiseur – n°14 (N)
Charbonnier – n°8 (A), n°12 (C), n°25 (C), n°56 (A)
Charcutier – n°12 (N), n°41 (A)
Charlatan – n°9 (A), n°18 (A), n°46 (A)
Charpentier - Hors-série (A), n°21 (A)
Charpentier de Marine - Hors-série (A), n°6 (C), n°12 (C), n°44 (N)
Charretier – n°5 (C), n°26 (A)
Charron - Hors-série (A), n°42 (C)
Chasse-marée – n°6 (N), n°41 (N)
Chasseur – n°49 (A), n°54 (N)
Chasseur de loup – n°13 (A), n°49 (A)
Chasseur de vipères – n°8 (A)
Châtreur – n°15 (N)
Chaudronnier – n°1 (C), n°12 (N), n°40 (A)
Chaufournier – n°25 (A)
Chauffeur (train) – n°42 (A)
Chauffeur (brigandage) – n°46 (A)
Chaumiste – n°30 (C)
Cheminot – n°42 (A)
Chevalier – n°7 (A)
Chevaucheur – n°48 (A)
Chevrier – n°8 (N) , n°30 (N)
Chiffonnier – n°17 (N), n°24 (A), n°56 (A)
Chimiste – n°4 (N)
Chineur – n°24 (N), n°56 (A)
Chirurgien – n°1 (A), n°18 (A), n°22 (A), n°33 (N), n°39 (N)
Chocolatier – n°31 (A)
Choverrier – n°25 (A)
Cirier – n°9 (A), n°19 (A)
Ciseleur – n°16 (A)
Clerc – n°29 (A)
Cloutier – n°1 (A), n°23 (N), n°50 (A)
Cocher – n°1 (N), n°24 (A), n°43 (N)
Colporteur – n°3 (A), n°10 (N), n°17 (A)
Coiffeur – n°47 (A)
Coffretier – n°50 (A)
Colombophile – n°51 (A)
Colon – n°47 (A)
Colporteur – n°3 (A), n°10 (N), n°17 (A), n°54 (C)
Coltineur – n°26 (C)
Commis de Poste – n°24 (N)
Commissaire – n°15 (N)
Commissaire royal – n°8 (C)
Commissionnaire – n°24 (A)
Concierge de cimetière – n°39 (A)
Confesseur – n°42 (A)
Confiseur – n°31 (A)
Confiturier – n°31 (C)
Connétable – n°7 (C), n°13 (C)
Contrebandier – n°6 (N), n°35 (A), n°46 (A), n°54
Contresanglier – n°14 (C)
Contrôleur de billet – n°42 (N)
Convers – n°22 (A)
Copiste – n°32 (A), n°33 (A)
Coquetière – n°6 (N), n°41 (A)
Coquillard – n°53 (N), n°58 (N)
Cordier – n°2 (A), n°6 (N), n°45 (A)
Cordonnier – n°12 (A), 14 (A), n°20 (N)
Corroyeur – n°14 (A)
Cornier – n°45 (N)
Corsaire – n°44 (A)
Corsetier – n°20 (N)
Coupeur de perches – n°8 (N)
Coupeur de taillis – n°8 (C)
Courretier – n°10 (N)
Courrier – n°48 (A)
Courtillier – n°23 (A)
Courtisan – n°15 (A)
Coutelier – n°1 (A), n°12 (A)
Couturière – n°20 (A)
Couvreur – n°3 (A), n°21 (A)
Crieur de journaux – n°38 (A)
Crieur de vieux fers – n°56 (A)
Crieur public – n°12 (N), n°26 (C)
Cristallier – n°37 (C), n°39 (A)
Crocheteur – n°12 (C)
Croisé – n°58 (N)
Croque-mort – n°39 (N)
Crossier – n°16 (A)
Cueilleuse de fleurs – n°47 (A)
Cuisinier – n°31 (C), n°41 (A)
Curé – n°22 (A) n°39 (A), n°42 (N)
Damasquineur – n°16 (N)
Débardeur – n°26 (A)
Débardeur-roulier – n°8 (A)
Débardeuse – n°6 (N)
Décalqueur – n°33 (C)
Décier – n°45 (C)
Décrotteur – n°12 (C)
Démascleur – n°59 (A)
Demoiselle des téléphones – n°51 (A)
Dentellière – n°6 (C), n°20 (A), n°54
Dérouleur – n°26 (C)
Dessinateur en toiles – n°58 (N)
Dessinateur de presse – n°38 (A)
Devin – n°36 (A)
Dinandier – n°12 (C), n°40 (A)
Distillateur – n°34 (A)
Docteur – n°18 (A)
Doleur – n°8 (N)
Dominotier – n°23 (N)
Douanier – n°6 (N), n°35 (A)
Doubletier – n°20 (N)
Dragon – n°7 (N)
Drapier – n°4 (A)
Draveur – n°8 (A)
Droguiste – n°9 (N)
Ébéniste - Hors-série (A)
Ébrancheur – n°8 (N)
Écailliste – n°45 (A)
Échevin – n°13 (N), n°15 (A)
Éclusier – n°26 (A)
Écolier – n°52 (A)
Écorceur – n°8 (A)
Écrivain – n°32 (A)
Écrivain public – n°19 (N), n°38 (A)
Écuyer de maison – n°24 (N)
Éditeur – n°38 (A)
Égoutier – n°55 (N)
Éleveur – n°30 (A)
Émailleur – n°33 (A)
Emboucheur – n°30 (A)
Emouleur – n°1 (C)
Enfileuse – n°54 (N)
Empoisonneur – n°9 (A)
Enfourneur – n°33 (C)
Engazeteur – n°33 (C)
Enhayeur / Hallier – n°3 (N)
Ensevelisseuse – n°39 (A)
Entremetteur – n°56 (A)
Épicier-apothicaire – n°9 (A), n°31 (N)
Épicier grossier – n°9 (A), n°41 (A)
Épincheuse – n°4 (N)
Esclavagiste – n°51 (A)
Esclave – n°51 (A)
Escola – n°56 (A)
Espadeur – n°45 (N)
Essarteur – n°8 (A)
Esteufier – n°23 (A)
Établisseur – n°59 (N)
Étameur – n°12 (N)
Étapier – n°7 (C)
Étuviste – n°47 (A)
Éventailliste – n°20 (A), n°45 (N)
Explorateur – n°52 (N)
Fabricant d'encre – n°32 (A)
Fabricant d'espadrilles – n°45 (A)
Fabricant de biberons – n°57 (A)
Fabricant de neige – n°54 (N)
Facteur – n°24 (A), n°48 (A)
Facteur d'orgues – n°27 (A)
Facteur de clavecins – n°27 (A)
Facteur de harpes – n°27 (A), n°56 (N)
Facteur de pianos – n°56 (N)
Faïencier – n°33 (A)
Faiseur de poudre – n°16 (A)
Fait-diversier – n°38 (A)
Faucheur / Faucilleur – n°44 (N)
Faudreur – n°25 (C)
Faussaire – n°10 (A)
Faux-monnayeur – n°10 (A), n°46 (A), n°52 (A)
Faux-saunier – n°6 (N), n°46 (A)
Féculier – n°55 (A)
Féministe – n°50 (A)
Fendeur d'échalas – n°8 (A)
Fendeur de peaux – n°56 (N)
Fendeur-lattier – n°8 (A)
Ferblantier – n°1 (C), n°40 (A)
Fermier – n°2 (A), n°15 (A)
Fermier général – n°15 (A)
Feuilletoniste – n°38 (A)
Fèvre – n°1 (N), n°59 (N)
Filetier – n°6 (A)
Filetoupier – n°45 (N)
Fileuse – n°4 (N), n°28 (A)
Financier – n°15 (A), n°52 (A)
Fleuriste – n°20 (N)
Flibustier – n°44 (N)
Fondeur – n°1 (C), n°35 (N)
Fondeur de cloches – n°29 (A)
Fondeur de canon – n°1 (C), n°16 (A)
Fondeur de plumes – n°9 (A), n°32 (A)
Fontainier – n°55 (A)
Forgeron – n°1 (A), n°56 (A)
Forçat – n°6 (A), n°40 (A), n°44 (C)
Formier – n°14 (N)
Fort aux farines – n°2 (N)
Fossoyeur – n°39 (A)
Foulon / Foulonnier – n°4 (N)
Fourbisseur – n°16 (A), n°35 (N)
Fournier – n°2 (N), n°41 (N)
Fournier – n°2 (N)
Fournier à boulets – n°18 (A)
Fourreur – n°14 (A)
Fourrier – n°44 (N)
Foyé – n°56 (A)
Fripier – n°56 (A)
Fromager – n°12 (C), n°23 (A)
Gabarier – n°35 (A)
Gabelou – n°6 (A), n°20 (N)
Gainier – n°14 (C)
Galérien – n°44 (A)
Galibot – n°11 (A),
Gantier – n°12 (C)
Garde de vignes – n°34 (N)
Garde-chasse – n°49 (A)
Gantier-parfumeur – n°20 (A), n°47 (A)
Garde-barrière – n°42 (A)
Garde forestier – n°8 (A), n°22 (A), n°24 (A)
Garde-juré – n°6 (C), n°35 (N)
Garde-juge – n°10 (A)
Garde mobile – n°7 (A)
Garde national – n°7 (A)
Gemmeur – n°8 (A)
Gendarme – n°7 (A)
Gendarme prévôtal – n°7 (A)
Gitan – n°49 (A)
Glacier – n°31 (N), n°55 (N)
Goémonier – n°6 (A)
Goujat – n°21 (N)
Gouvernante – n°19 (N)
Grand écuyer – n°15 (N)
Grand maître de France – n°15 (N)
Grand veneur – n°15 (C)
Graveur – n°10 (A), n°16 (A), n°35 (N)
Graveur sur bois – n°32 (N)
Grenadier – n°7 (A)
Grenetier – n°6 (C)
Guérisseur – n°18 (A)
Guet à pied – n°7 (N)
Guimpier – n°28 (N)
Haleur – n°26 (A)
Hallebardier – n°7 (C)
Haquetiers – n°24 (C)
Harengère – n°41 (A)
Harmoniste – n°27 (N)
Haubergier – n°16 (A)
Heaumier – n°16 (N)
Herboriste – n°9 (N)
Historien – n°43 (A)
Homme de corde – n°10 (N)
Hongroyeur – n°14 (A)
Horloger – n°11 (A), n°12 (N), n°13 (N), n°23 (N), n°35 (N), n°59 (A)
Hortillon – n°23 (C)
Hôtelier – n°12 (N), n°36 (A)
Hotteur – n°3 (N)
Huchier – n°50 (A)
Hueur – n°13 (C)
Huilier – n°54 (A)
Hussard – n°7 (N)
Hydraulicien – n°55 (A)
Imagier – n°21 (N), n°46 (A)
Imprimeur – n°32 (A), n°38 (N)
Imprimeur en toiles – n°58 (A)
Infirmière – n°18 (C)
Ingeniator – n°59 (C)
Inspecteur-voyer – n°24 (N)
Instituteur – n°19 (A), n°52 (A)
Intendant – n°15 (A)
Intendant des galères – n°6 (C)
Introducteur – n°15 (A)
Ivoirier – n°6 (C)
Jacquet – n°58 (A)
Jardinier – n°23 (A), n°39 (N)
Javeleuse – n°44 (N)
Joaillier – n°35 (A)
Jongleur – n°27 (A)
Journaliste – n°38 (A)
JRI – n°51 (A)
Juge – n°13 (A)
Juge de paix – n°13 (N)
Jugeur d'eau – n°18 (C)
Kiosquier – n°38 (N)
Laboureur – n°5 (A), n°43 (N), n°44 (A)
Laceur – n°6 (C)
Laineur – n°4 (N)
Lamaneur – n°6 (C)
Lampiste – n°42 (A)
Lamineur – n°1 (C)
Langueyeur – n°15 (N)
Lapidaire – n°35 (N)
Laquais – n°24 (A)
Lavandière – n°11 (A), n°26 (N)
Laveur de verre – n°56 (N)
Layetier – n°1 (A)
Leveur de liège – n°59 (A)
Leveuse – n°54 (N)
Libraire – n°38 (A)
Ligotier - Hors-série (N), n°8 (N)
Limonadier – n°36 (A)
Limousin – n°21 (N)
Linotypiste – n°32 (A)
Lissier / Tapissier – n°4 (A)
Lombard – n°10 (A), n°52 (A)
Lormier – n°14 (A)
Luthier – n°27 (A)
Machinator – n°59 (C)
Maçon – n°21 (A)
Magister – n°19 (A)
Magnarelle – n°28 (A)
Maire – n°15 (A)
Maître d'école – n°19 (A), n°57 (N)
Maître de danse – n°27 (A)
Maître de forge – n°1 (A), n°56 (A)
Maître de harpe – n°59 (C)
Maître de lecture – n°45 (A)

Plus de 800 métiers et activités présentés par le magazine à remonter le temps

- *Complétez votre collection*
- *Une documentation de référence*
- *Découvrez des métiers méconnus*
- *Retrouvez le savoir-faire d'autrefois*

Maître de Poste – n°24 (A), n°48 (A)
Maître des cérémonies – n°15 (A)
Maître queux – n°41 (N)
Malfrat – n°26 (C)
Malletier – n°50 (A)
Maquignon – n°30 (A)
Maraîcher – n°12 (N), n°23 (A), n°41 (N)
Marbrier – n°39 (N)
Marcaire – n°30 (C)
Marchand ambulant – n°17 (A), n°43 (N)
Marchand d'apprêts – n°20 (C)
Marchand d'arme – n°16 (N)
Marchand d'habit – n°2 (C), n°17 (A), n°20 (A)
Marchand de blé – n°2 (N)
Marchand de cheveux – n°47 (A), n°56 (A)
Marchand de coco – n°17 (N)
Marchand de fruits – n°12 (C), n°41 (A)
Marchand de gâteaux – n°31 (A)
Marchand de jeux – n°23 (C)
Marchand de jouets – n°57 (N)
Marchand de légumes – n°41 (A)
Marchand de livres – n°17 (A)
Marchand de mort aux rats – n°12 (C)
Marchand de plaisirs – n°31 (A)
Marchand de poissons – n°41 (A)
Marchand en verre – n°25 (N)
Marchand de vin – n°34 (A), n°36 (N)
Marchand de violons – n°27 (A)
Marchand-horloger – n°59 (N)
Marchand-mercier – Hors-Série (C), n°9 (N)), n°35 (N)
Marchand paissonnier – n°30 (N)
Marcheur / Foulleur – n°3 (N)
Maréchal-ferrant – n°1 (A), n°23 (A), n°27 (A)
Maréchal grossier – n°1 (A)
Marguillier – n°22 (N)
Marin – n°44 (A), n°52 (A)
Marinier – n°26 (A)), n°35 (A)
Maroquinier – n°14 (A)
Marron – n°51 (A)
Matelot – n°6 (A), n°44 (A)
Matrone – n°13 (N), n°18 (A)
Mécanicien – n°42 (A)
Médecin – n°1 (A), n°18 (A), n°54 (N)
Mégissier – n°12 (N), 14 (A), n°55 (A)
Mendiant – n°32 (A), n°46 (A)
Méné(s)trier – n°27 (A)
Meneur de chevaux – n°11 (A),
Menuisier - Hors-série (A), n°42 (C), n°50 (A)
Menuisier en cercueils – n°39 (A)
Mercenaire – n°7 (A)
Mercier – n°12 (N), n°20 (N), n°54 (C)
Merrandier / Mérandier – n°6 (C), n°8 (A)
Messager du Roi – n°24 (A), n°48 (A)
Messier – n°30 (C)
Mesureur juré – n°2 (N)
Meunier – n°2 (A), n°26 (N), n°41 (C), n°55 (A)
Meunier à coquins – n°3 (A)
Milicien – n°7 (A)
Mineur d'argent – n°37 (A)
Mineur de charbon / Houilleur – n°11 (A), n°1 (C), n°25 (C)
Mineur de fer – n°1 (C), n°37 (A), n°56 (A)
Mineur de terre – n°3 (N)
Mire juré – n°13 (N)
Miroitier – n°25 (A)
Modeleur – n°1 (C), n°33 (A)
Modiste – n°20 (A)
Moine – n°22 (A), n°58 (N)
Moniale – n°22 (A)
Monnayeur royal – n°10 (A)
Montreur d'ours/de singe – n°27 (N)
Mortelier – n°21 (N), n°33 (A)
Mouleur de fonte – n°1 (C)
Mouleur de terre – n°3 (N)
Moulineur – n°28 (N)
Mousquetaire – n°7 (N)
Mousse – n°6 (A), n°44 (A)
Moutardier – n°9 (A), n°34 (N)
Muletier – n°56 (N), n°59 (C)
Musard – n°27 (C)
Musicien – n°27 (A)
Mytiliculteur – n°6 (A)
Naufrageur – n°6 (N), n°46 (A)
Négociant – n°52 (A)
Négrier – n°51 (A)
Noble de cloche – n°15 (A)
Notaire – n°15 (N), n°29 (A)
Nourrice – n°57 (A)
Ocrier – n°13 (A)
Octroi – n°12 (A)
Official – n°22 (A)
Officier – n°15 (A)
Officier de marine – n°44 (A)
Officier de santé – n°18 (A)
Officier des Chasses – n°15 (N)
Officier judiciaire – n°13 (A), n°15 (N)
Officier militaire – n°7 (A)
Officier municipal – n°15 (A)
Officier notarial – n°29 (A)
Orfèvre – n°35 (A), n°59 (C)
Orpailleur – n°37 (A)
Oublieur – n°31 (A), n°41 (N)
Ourdisseuse – n°28 (N)
Ouvrier militaire – n°7 (C)
Oyer – n°41 (A)
Page – n°15 (C)
Pain d'épicier – n°31 (A)
Palefrenier – n°24 (A), n°36 (C)
Paludier – n°6 (A), n°20 (A)
Panseur – n°18 (C)
Papetier – n°26 (A)
Parcheminier – n°14 (N), n°32 (N)
Parfumeur – n°12 (C), n°47 (A)
Parqueuse d'huîtres – n°6 (A)
Passementier – n°4 (A), n°20 (A), n°28 (N)
Passeur – n°26 (A)
Passeur de ruisseaux – n°21 (C)
Pastelier – n°1 (N)
Patenôtrier – n°12 (A), n°45 (N), n°59 (C)
Pâtissier – n°31 (A), n°41 (N)
Pâtre – n°30 (A)
Paumier – n°23 (A)
Paveur – n°21 (A)
Péager – n°15 (N)
Pêcheur d'anguille – n°22 (A)
Pêcheur de poisson – n°6 (A)
Pêcheur de sole au râteau – n°6-(C)
Pêcheur d'huîtres – n°6 (N)
Pêcheur d'Islande – n°6 (A), n°33 (A)
Pêcheur d'oiseaux de mer – n°6-(N)
Pêcheuse de crevettes – n°6 (N)
Pédiatre – n°57 (A)
Peigneur de chanvre – n°45 (A)
Peignier – n°45 (A)
Peinteuse – n°33 (N)
Peintre en bâtiment – n°21 (A)
Peintre-verrier – n°25 (A), n°33 (C)
Peintre sur faïence – n°33 (A)
Peintre sur porcelaine – n°33 (A)
Pèlerin – n°53 (A), n°58 (A)
Pelletier – n°14 (A)
Pellier – n°14 (N)
Pénitent – n°11 (N)
Penn-sardin – n°6 (N)
Perruquier – n°12 (C), n°47 (A)
Pharmacien – n°9 (A)
Photographe de presse – n°38 (A)
Picoteuse – n°58 (N)
Pièce d'Inde – n°51 (A)
Pilote d'avion ou de planeur – n°59 (A)
Pinceauteuse – n°58 (A)
Pionnier – n°47 (A)
Pipier – n°3 (A), n°12 (C)
Pique-mine – n°56 (A)
Pirate – n°44 (A)
Planteur de canne – n°58 (A)
Plâtrier – n°21 (C)
Plombeur – n°39 (N)
Plongeur – n°42 (A)
Poêlier – n°40 (A)
Pointeur – n°6 (C)
Poissonnier d'eau douce – n°41 (N)
Poissonnier de mer – n°6 (A), n°41 (N)
Polisseur – n°16 (A), n°33 (N)
Pontonnier – n°7 (C)
Porcelainier – n°33 (A)
Porcher – n°30 (N)
Porion – n° 11 (A)
Porte-balle – n°17 (A)
Portefaix – n°6 (A)
Porte-romaine – n°6 (C)
Porteur d'eau – n°55 (A)
Porteur de chaise – n°24 (A), n°43 (N)
Porteur de grains – n°2 (N)
Porteur de pain – n°2 (C)
Porteur de verre – n°25 (A)
Postillon – n°24 (A)
Potier – n°3 (A)
Potier d'étain – n°40 (A)
Poudreur – n°33 (C)
Poulailler – n°41 (A)
Poulieur – n°6 (A)
Pourpointier – n°20 (N)
Précepteur – n°19 (A)
Premier gentilhomme – n°15 (A)
Préolier – n°23 (C)
Prêteur sur gage – n°10 (A), n°52 (A)
Prêtre – n°22 (A), n°39 (A), n°42 (N), n°58 (N)
Prévôt des maréchaux – n°7 (A), n°13 (N)
Procureur – n°13 (A), n°29 (A)
Prospecteur – n°55 (A)
Prostituée – n°28 (A)
Puddleur – n°1 (C)
Puisatier – n°3 (N)
Rabatteur – n°13 (C)
Raccommodeur de faïence – n°33 (A)
Racoleur – n°7 (A)
Raffineur de sucre – n°12 (A)
Rafflier – n°25 (N)
Ramasseuse – n°8 (A)
Ramendeur – n°6 (N)
Ramoneur – n°12 (A), n°17 (N)
Raquetier – n°23 (A)
Réalisateur de films – n°34 (A), n°51 (N)
Rebouteux – n°9 (A)
Receveur – n°48 (N)
Regrattier – n°9 (N), n°17 (N), n°41 (N)
Relieur – n°32 (A)
Rémouleur – n°12 (C)
Renardier – n°8 (N)
Renoueur – n°18 (C)
Rentrayeuse – n°4 (N)
Rentreur – n°58 (N)
Repasseur – n°59 (N)
Reporter – n°38 (A)
Résinier – n°8 (A), n°24 (A)
Rétameur – n°40 (A)
Revendeuse – n°12 (C)
Rhabilleur d'horloges – n°13 (A)
Rhabilleur de meules – n°2 (N)
Roms – n°49 (A)
Rôtisseur – n°12 (C), n°31 (N), n°41 (N)
Roulier – n°24 (A), n°43 (N)
Routier – n°7 (C)
Rubanier – n°4 (A), n°28 (N)
Rugbyman – n°34 (A)
Sablier – n°6 (N)
Sabotier - Hors-série (N), n°8 (A)
Sacristain – n°22 (A)
Sage-femme – n°9 (A), n°18 (A)
Sain(c)tier – n°29 (A)
Saleran – n°26 (N)
Saleur – n°6 (N)
Salpêtrier – n°7 (A)
Sanaire – n°15 (C)
Sandalier – n°45 (A)
Santonnier – n°12 (N)
Saunier – n°6 (A), n°20 (A)
Sauveteur – n°6 (N)
Savetier – n°12 (C), n°14 (N)
Savetonnier – n°14 (C)
Savonnier – n°12 (N), n°41 (A), n°47 (N)
Scaphandrier – n°42 (A)
Schlitteur – n°8 (A)
Scieur de long – n°8 (A)
Sculpteur – n°21 (N), n°39 (N), n°46 (A)
Sculpteur de terre – n°3 (N)
Secrétaire de rédaction – n°38 (A)
Sellier – n°12 (N), 14 (A)
Sellier-carrossier – n°24 (A)
Sellier-gainier – n°16 (A)
Sénéchal – n°13 (A), n°15 (N)
Senteur d'eau – n°41 (A)
Senteuse – n°6 (C)
Serdeau – n°56 (N)
Sériciculteur – n°20 (A), n°28 (A)
Serrurier-ferronnier – n°1 (A), n°59 (N)
Servante – n°5 (A), n°23 (A), n°43 (N)
Serveuse – n°36 (A)
Sœur grise – n°18 (A)
Soldat – n°7 (A)
Sondeur – n°11 (A)
Sorcière – n°9 (A), n°17 (A), n°18 (C)
Sorineur – n°6 (N)
Souffleur – n°27 (C)
Sourcier – n°41 (A) n°55 (A)
Soyeux – n°28 (A)
Standardiste – n°51 (A)
Sténographe – n°38 (A)
Subrécargue – n°52 (C)
Sucrier – n°58 (A)
Sueur – n°14 (A)
Surintendant – n°15 (A)
Tabletier – n°20 (N), n°23 (A), n°45 (A), n°56 (N)
Taillandier – n°1 (A)
Tailleur de monnaie – n°10 (N)
Tailleur d'habits – n°20 (A)
Tailleur de pierre – n°21 (A)
Talmelier – n°2 (N)
Tambour – n°37 (A)
Tanneur – n°12 (A), 14 (A)
Tartrier – n°3 (N)
Tavernier – n°23 (N), n°36 (A)
Teinturier – n°4 (N), n°12 (C), n°28 (A), n°33 (A)
Télégraphiste – n°51 (A)
Terre-neuvas – n°6 (N), n°33 (A)
Thonier – n°51 (A)
Thuneur – n°8 (N)
Tireur de peaux de lapin – n°56 (C)
Tireur de sable – n°26 (A)
Tiseur – n°25 (A)
Tisserand de laine – n°4 (A)
Tisserand de lange – n°4 (A)
Tisserand de soie – n°28 (A)
Tisserand de toile – n°4 (A)
Tisseur – n°12 (N)
Toilier – n°12 (C)
Tondeur de draps – n°4 (N)
Tondeur de moutons – n°12 (A)
Tonnelier – n°6 (N), n°12 (A)
Tourneur à la perche – n°19 (A)
Tourneur de bouchons – n°59 (A)
Tordeuse – n°28 (N)
Tourneur de poteries – n°3 (N), n°33 (A)
Tourneur sur bois – n°12 (C), n°23 (N)
Tréfileur – n°1 (A), n°40 (N)
Treillageur – n°23 (C)
Trésorier – n°15 (A)
Trieuse d'huîtres – n°6 (N)
Trieuse de chiffons, de verre, d'os – n°56 (A)
Tripier – n°41 (A)
Truffier – n°45 (A)
Tuilier – n°3 (A)
Ulier – n°54 (A)
Usurier – n°10 (A), n°52 (A)
Vagabond – n°46 (A)
Valet de chambre – n°15 (N)
Valet de ferme – n°5 (A), n°23 (A), n°43 (N)
Vannier – n°6 (C), n°16 (A), n°25 (C)
Vendangeur – n°34 (A)
Vendeur de complaintes – n°27 (N)
Vendeur de cuir – n°14 (C)
Vendeur de peaux de lapins – n°12 (C), n°17 (N)
Veneur royal – n°8 (C)
Verdier – n°23 (C)
Verrier – n°12 (N), n°25 (A)
Verrotière – n°6 (N)
Vétérinaire – n°27 (N)
Vicaire – n°22 (A)
Vieilleux – n°27 (N)
Vigneron – n°12 (A), n°34 (A)
Vinaigrier – n°12 (N), n°34 (A)
Violoneux – n°59 (C)
Viticulteur – n°34 (A)
Vitrier – n°21 (A), n°25 (A)
Vivandière – n°7 (A)
Voilier – n°6 (A), n°12 (C)
Voiturier – n°12 (N)
Voiturier par eau – n°26 (A)
Volailler – n°41 (A)
Voleur – n°46 (A)

(A) : article complet
(N) : notice explicative
(C) : citation
: métiers et activités de ce numéro

Découvrez et commandez les anciens numéros de *Nos Ancêtres*

- par Internet : www.rfgenealogie.com (rubrique « *Nos Ancêtres* »)
- par courrier : Nos Ancêtres - Service commandes, 10 avenue Victor-Hugo, 55800 REVIGNY
- par téléphone : N° Indigo 0 825 82 63 63

* Tarif France métropolitaine. Autres destinations, appelez le N° Indigo 0 825 82 63 63

Dictionnaire des métiers

« Un hommage à vos Ancêtres travailleurs »

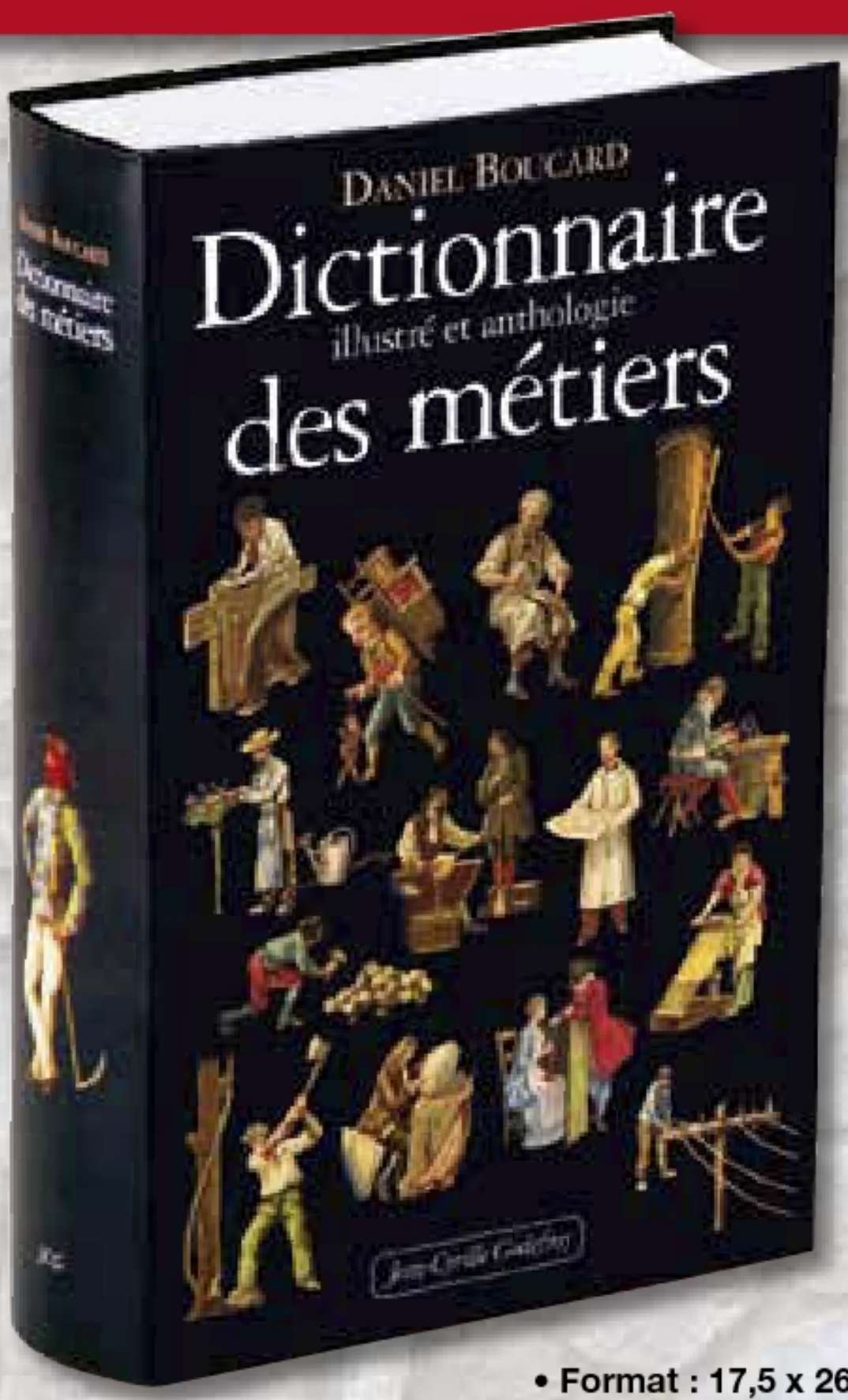

Par Daniel Boucard, auteur du « Dictionnaire des outils » couronné par l'*Académie Française*

■ **8 000 descriptions de métiers**
Loin des descriptions techniques rébarbatives, l'auteur nous offre une évocation haute en couleur et riche en anecdotes.

■ **1 990 dessins et illustrations**
pour comprendre des métiers aujourd'hui disparus.

■ **3 600 citations** d'œuvres littéraires, chansons et proverbes pour découvrir le quotidien de nos aïeux.

• **Format : 17,5 x 26 cm**
676 pages

65 €* Frais d'envoi gratuits

L'outil indispensable pour (re)découvrir la vie de vos Ancêtres !

BON DE COMMANDE ou sa copie

à renvoyer à **NOS ANCÊTRES** • CDE • CS 60051 • 10, avenue Victor-Hugo 55800 REVIGNY • N° Indigo 0 825 82 63 63 • Fax 03 29 70 56 74

Code ANAV0004

Nom/Prénom .....

Adresse .....

.....

Code postal |_|_|_|_|_|

Ville.....

E-mail .....

❑ **OUI, je désire recevoir :** ..... **exemplaire(s) du « DICTIONNAIRE DES MÉTIERS »**
Réf. DICOMET **au prix unitaire de 65 €*** *frais d'envoi offerts*

■ **RÈGLEMENT**

❑ **par chèque joint de** ..... **€, à l'ordre de Nos Ancêtres**

❑ **par carte bancaire n°** |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|

Date d'expiration |_|_| |_|_| **Code CVC** |_|_|_|
(trois derniers chiffres du n° figurant au verso de votre carte)

Signature *(uniquement pour CB)*

* Tarif France métropolitaine.
Autres destinations, consultez www.rigenealogie.com

DétOur

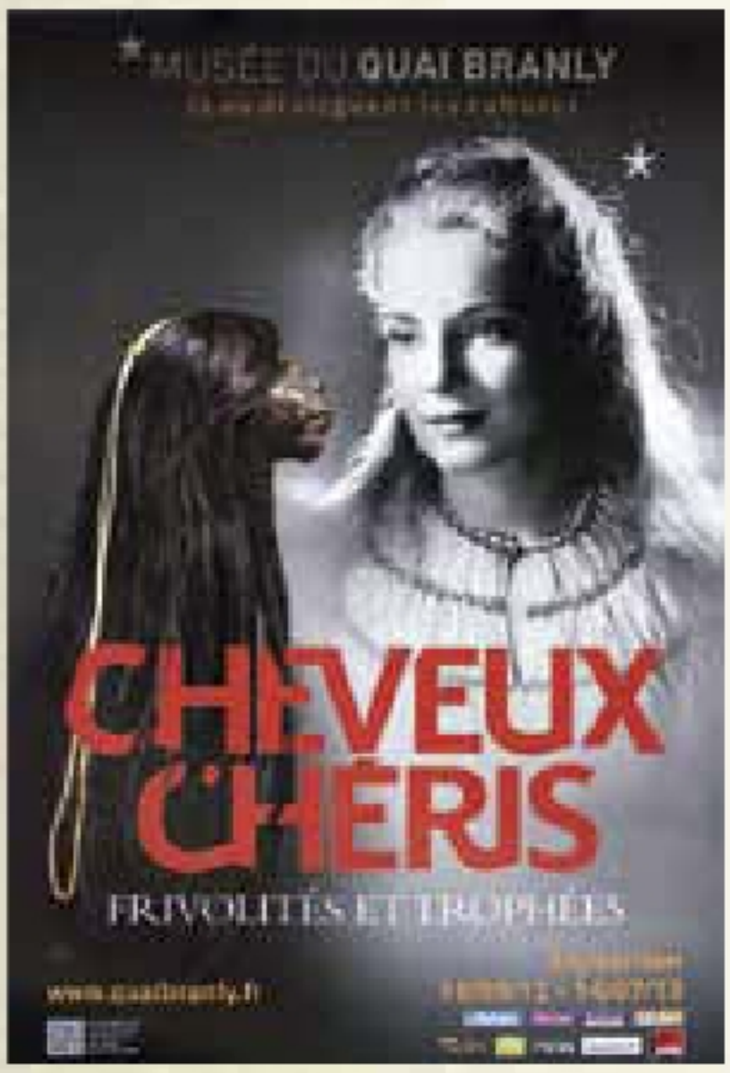

Vous avez un « détour » à partager ? Contactez-nous :

Nos Ancêtres
10, avenue Victor-Hugo
55800 Revigny-sur-Ornain
Tél. : 03 29 70 57 99
E-mail : nosancetres@martinmedia.fr

Décoiffant !

© Collection Jean-Jacques Lebel

Lectrice de *Nos Ancêtres*, Dominique Erard nous raconte avoir visité l'exposition « Cheveux chéris » qui se tient actuellement au musée du Quai Branly. Impressionnée par ce qu'elle y a vu, elle tient à en conseiller chaleureusement la visite. Il faut dire que le cheveu est un thème transversal de tous les Dossiers de *Nos Ancêtres* sur les métiers et activités autrefois. C'est bel et bien un objet d'histoire. Il participe au statut social, disparaissant par exemple sous le couvre-chef protecteur de l'ouvrier ou de l'artisan, se cachant sous la coiffe de la villageoise des siècles passés (se montrer « *en cheveux* » aux yeux de tous paraissait inconcevable). À l'inverse, il peut être symbole de pouvoir, parure des puissants, objet de séduction, s'affichant sans complexe sur les portraits des nobles gens. Le cheveu est aussi bien sûr un objet de mode, évoluant elle aussi au fil du temps. Il se tresse, se natte, se porte en chignon… Compagnon de l'intimité, le cheveu raconte aussi à sa façon les plaisirs ou les blessures d'une personne, il témoigne de sa santé.

La magnifique exposition du quai Branly aborde tous ces aspects de façon universelle, sans limites de lieux ni de temps. Des centaines de peintures, de sculptures, et de photographies, montrent ainsi toutes les formes, les perceptions et les expressions des cheveux. Le cheveu marque aussi des événements historiques précis, comme les femmes tondues à la Libération pour avoir collaboré avec l'ennemi. Incarnant leur propriétaire bien après sa mort, les cheveux sont encore considérés comme un moyen de communication avec les défunts. Ils sont des reliques, des talismans que l'on conserve. Des objets ethnographiques étonnants donnent concrètement à voir ces aspects plus ou moins connus, comme ces fameuses « têtes réduites » des indiens Shuars (péjorativement appelés *Jivaros*, « sauvages », par les conquistadors espagnols). Ce sont aussi des mèches joliment conservées sous cadres, pour composer parfois de vraies œuvres d'art.

« Cheveux chéris. Frivolités et trophées », jusqu'au 14 juillet 2013, au musée du Quai-Branly, Paris 7. Renseignements : 01.56.61.70.00. Internet : www.quaibranly.fr.

Hugues Hovasse

*Retrouvez **Nos Ancêtres** sur Internet :*

Facebook :
facebook.com/NosAncetres

Twitter :
https://twitter.com/NosAncetres

Nos Ancêtres
VIE & MÉTIERS

Rédaction, administration
10 avenue Victor-Hugo
CS 60051
55800 Revigny-sur-Ornain
N° Indigo 0 825 82 63 63
Fax : 03 29 70 57 44
E-mail : nosancetres@martinmedia.fr

- **Directeur de la publication :** Arnaud Habrant
- **Fondateur :** Raymond Dechamps
- **Conseiller à la rédaction :** Paul Delsalle
- **Secrétaire de rédaction :** Hugues Hovasse
- **Rédaction :** Daniel Boucard, Paul Delsalle, Daniel Chatry, Pierre-Gabriel Gonzalez, Hugues Hovasse, Lionel Marquis, Coralie Pailhes, Marie-Hélène Parinaud
- **Maquette :** Francis Beurrier
- **Mise en page :** Stéphane Mikaelis
- **Responsable abonnements :** Laurence Montigneul
- **Responsable Marketing - Partenariat :** Jérémie Boisselier, j.boisselier@martinmedia.fr
- **Régie publicitaire :** Objectif +
Tél. : 03 29 75 45 70 – Fax : 03 29 75 42 96

Commission paritaire :
N°CPPAP 0213 K 83243
ISSN 1639-7304
Diffusion : MLP
Vente au numéro et réassort :
Sylvie Poussy – 03 29 70 56 33
Imprimé en France par : Corlet-Roto,
53300 Ambrières-les-Vallées

Dans *Nos Ancêtres – Vie & Métiers*, les auteurs expriment les opinions qui leur sont propres en toute liberté et sous leur responsabilité. Tous droits de reproduction (même partielle) et de traduction réservés. Copyright 2013.

Nos Ancêtres – Vie & Métiers est édité par Martin Media, SAS au capital de 150 000 €
10 avenue Victor-Hugo – 55800 Revigny

Les auteurs

Lionel **Marquis**

Journaliste, globe-trotter et écrivain. Né à Paris, mais vivant à Genève, il a travaillé vingt ans dans les banques avant de se diriger vers les métiers de l'écriture et de la culture. Créateur du site www.culturalia.ch qui propose des voyages culturels dans quelques pays européens, il est également guide officiel pour Yverdon-les-Bains, ville pour laquelle il a créé un circuit littéraire.

Daniel **Boucard**

Fils de bûcheron, Daniel Boucard est depuis longtemps passionné par les outils. Il est l'auteur de très nombreux ouvrages sur le sujet (dont le monumental *Dictionnaire des métiers*, *Les Outils de métiers*, *Les Outils taillants* et le *Dictionnaire des outils*). Il vient de publier *Les Outils de Tradition*. Il participe aussi à l'iconographie de ce numéro.

Coralie **Pailhes**

Généalogiste Familiale depuis 2008, elle a acquis une bonne connaissance des métiers anciens en tant qu'animatrice et coordinatrice d'événementiels ayant comme thématique l'univers professionnel des Métiers d'Art et de Tradition, domaine dans lequel elle a choisi de se spécialiser.

Marie-Hélène **Parinaud**

Docteur en Histoire, EHESS, historienne du musée Carnavalet, elle collabore à de nombreux périodiques et encyclopédies, dont *L'Art du XX^e siècle*. Elle est également l'auteur de plusieurs ouvrages, comme *La Révolution française à Paris*.

Paul **Delsalle**

Archiviste pendant 10 ans, maître de conférence en Histoire à l'université de Besançon, Paul Delsalle a publié une vingtaine d'ouvrages sur la recherche historique en archives et le cadre de vie de nos ancêtres. Il est également conseiller à la rédaction de *Nos Ancêtres*.

Daniel **Chatry**

« Fretier », c'est la première profession insolite que Daniel Chatry, informaticien et généalogiste amateur, a découvert parmi ses ancêtres il y a une vingtaine d'années. Depuis, il a créé un site Internet consacré aux métiers anciens qu'il maintient à jour régulièrement : www.vieuxmetiers.org Il participe à l'iconographie de ce numéro.

Pierre-Gabriel **Gonzalez**

Journaliste et historien, il a écrit plusieurs ouvrages remarqués sur la communication des entreprises. Il est également un des spécialistes de l'histoire de la presse et de l'édition en France. Collectionneur invétéré d'ouvrages anciens, il participe aussi à l'iconographie de ce numéro.

Hugues **Hovasse**

Diplômé d'une école de journalisme, Hugues Hovasse coordonne la rédaction de *Nos Ancêtres* depuis sa création. Aimant travailler sur de multiples sujets, il participe à des publications sur l'informatique, sur la menuiserie-ébénisterie… Il est également rédacteur en chef du *Bouvet*, magazine technique des amoureux du travail du bois.

Couverture : « Le Métier d'horloger », in *Les Métiers, magasin des petits enfants*, éd. Hachette, vers 1900.

© Selva / Leemage

Nos Ancêtres
Vie & Métiers

La gazette

4 • Index des métiers – Anciens numéros
7 • Détour
10 • Découvrir
83 • Bulletin d'abonnement

Contributions

11 • Clément Ader, la tête dans les nuages
16 • Fêtes et réjouissances un voyage dans la France d'autrefois
23 • Petite histoire du bouchon de liège

Le Dossier

60 pages

Histoire de l'horlogerie française

• **Introduction** **28**
• **14e-15e siècle : l'heure de l'horloge mécanique a sonné** **33**
• **16e-17e siècle : l'âge d'or de l'horlogerie française** **42**
• **18e-19e siècle : évolutions et révolutions** **52**

Pour aller plus loin

Sommaire

Logiciels ▶ À vos racines !

Les Lecteurs de *Nos Ancêtres* sont nombreux à faire la généalogie de leur famille. Il faut dire que lorsqu'on s'intéresse à l'histoire des métiers et des activités, il est logique de souhaiter connaître le rôle que nos propres aïeux ont joué. Au fil du temps, de multiples outils se sont développés pour permettre à chacun d'assouvir cette passion. Les logiciels spécialisés en font partie. Et bonne nouvelle : la mode est aux programmes gratuits, ainsi qu'à l'accès tout aussi gratuit de documents anciens via les sites Internet des archives départementales. Une situation idéale pour permettre à chacun de se lancer ! Nous avons déjà évoqué dans ces pages le sympathique *Family Tree Builder*, très complet. Voici venir la version gratuite 2013 « Découverte » de *Généatique*, l'un des poids lourds du secteur. Citons aussi le populaire *Geneweb*, créé en partenariat avec des scientifiques, et *Généamania*, bien abouti. Tous ces programmes sont en français, et à télécharger gratuitement par Internet (n'hésitez pas à demander à votre entourage si vous n'êtes pas connecté). Essayez-les, choisissez celui qui vous plaît le plus : vous verrez que vous prendrez beaucoup de plaisir à bâtir votre ou vos arbres généalogiques, à remplir les dates, les métiers, les événements liés à la vie de tel ou tel ancêtre, à illustrer le tout de photos…

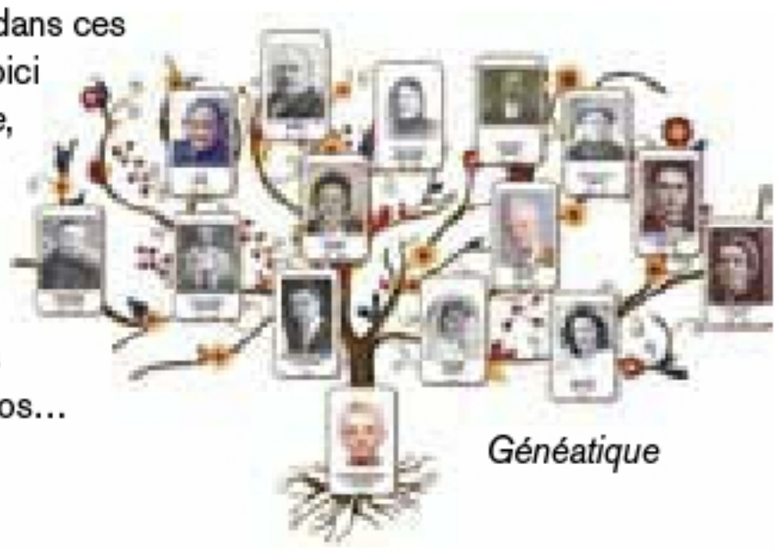

Généatique

Family Tree Builder : www.myheritage.fr/family-tree-builder • ***Généatique*** : www.geneatique.com
GeneWeb : http://cristal.inria.fr/~ddr/GeneWeb/ • ***Généamania*** : www.geneamania.net

Lire

▶ Ainsi vivaient nos ancêtres

C'est un formidable travail qu'a effectué Gewa Thoquet dans ce livre. Consultant des milliers de pages de documents d'archives, elle en a tiré une étude dense, bien agencée et, il faut le dire, vraiment passionnante, sur la vie de nos ancêtres ruraux au Siècle des Lumières. Les conditions de vie de ces Français d'hier sont analysées avec beaucoup de soin, dévoilant les aspects matériels, sociaux, mais aussi économiques. Et tout cela de façon non rébarbative, chaque aspect étant ponctué de la retranscription de très nombreux actes anciens, illustrant le sujet. Logement et vêtements, nourriture et santé, système monétaire, milice et armée, mais aussi analyse de ce qu'était alors une communauté villageoise, de la corvée des routes, ou encore des jurons et querelles d'autrefois (qui en disent long !). Il faut féliciter l'auteure, de langue maternelle allemande mais installée depuis longtemps en France, pour la qualité de son texte, accessible à tous et agréable à lire. Ce travail sur des archives fait revivre de façon très concrète les villageois d'avant la Révolution.

La Vie des villageois au XVIIIe siècle d'après les écrits de l'époque, de Gewa Thoquet, éd. Les Chemins du Passé / éd. Christian, 2011, 306 p. : 29 €.

Lire

▶ Voyage au pays des métiers oubliés

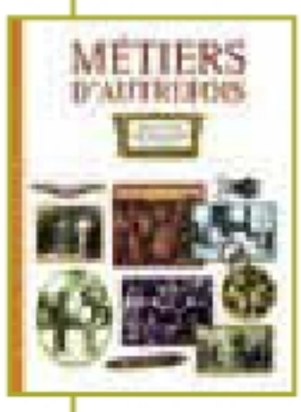

Ce beau livre rend hommage aux vieux métiers de façon très visuelle, avec plus de six cents photos et illustrations. L'occasion de découvrir de façon agréable les activités de nos ancêtres des siècles passés, de comprendre les mots oubliés qu'ils employaient couramment dans les ateliers… Des témoignages de ceux qui ont pratiqué tel métier ancien ou de leurs enfants viennent compléter le voyage. Comme le récent *Les Métiers de nos ancêtres*, plus dense mais moins illustré, le propos s'organise ici en doubles pages, une par métier, qui donne à comprendre de façon synthétique l'essentiel sur chacun. Centré sur les artisanats, les petits métiers des rues et les activités agricoles, l'ensemble se teinte d'une certaine nostalgie, portant le regard plus sur le vocabulaire pittoresque, les anecdotes… On trouve aussi quelques données plus « techniques » comme les salaires ou les procédés artisanaux. On ressort de ces pages comme d'un beau voyage dans un monde aujourd'hui disparu.

Métiers d'autrefois, collectif sous la dir. de Marie-Odile Mergnac, éd. Archives & Culture, 2012, 160 p. : 14,90 €.

Lire ▶ Entrez aux châteaux

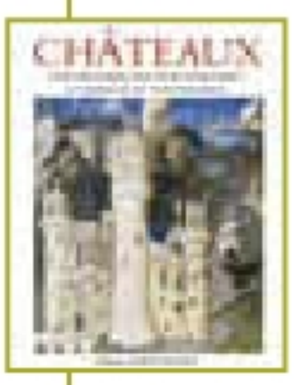

Quel plaisir, de voir un ouvrage nous proposer un regard neuf sur un sujet qu'on croyait rebattu ! Car c'est à une visite illustrée des plus beaux représentants de l'architecture défensive que nous convie ce livre. Des centaines de gravures, de cartes, et de belles photos en couleurs viennent rehausser un texte limpide, mis en page de façon moderne avec un découpage en nombreuses petites unités qui rendent l'ensemble facile à lire. L'autre plaisir de ce livre, c'est qu'il sort du cadre franco-français pour porter son étude au niveau mondial, et sur une période chronologique étendue. Nous mettons ainsi nos pas dans ceux des bâtisseurs et habitants de bastions antiques égyptiens, de murailles romaines, de donjons médiévaux en bois, de forteresses gothiques, de kremlins russes, de citadelles indiennes, chinoises, japonaises… Le travail pédagogique fourni ici, tant sur le fond que sur la forme, est à la hauteur des remparts d'autrefois.

Châteaux, une histoire des sites fortifiés, citadelles et forteresses, collectif, sous la dir. de Charles Stephenson, éd. Ouest France, 2012, 288 p. : 30 €.

Clément Ader

la tête dans les nuages

« Je pris ma plus grande veste, dont j'attachais le fond à ma ceinture, je rejoignis les manches aux basques de mon habit et, pour avoir plus d'ampleur, un bâton à chaque main, sur lesquels j'avais cloué des mètres de lustrine. À peine avais-je ouvert les bras que la vitesse du vent faillit me déshabiller complètement. Je réajustai néanmoins tant bien que mal mon équipement et cherchai une pente plus douce. Là, rendu plus méfiant, je portais mes bras complètement vers l'arrière. À chaque rafale de vent, je les rentrais avec prudence. Chaque fois, tandis que mes bras fatiguaient de plus en plus, mes pieds me supportaient de moins en moins. »

Clément Ader (1841-1925), ingénieur français, pionnier de l'aviation. 1866.

Marie-Hélène Parinaud

Le témoignage en introduction de cet article nous situe bien Clément Ader, pionnier de l'aviation. Mais il remonte… à ses quatorze ans, où il réussit sa première expérience de sustentation ! Il faut s'imaginer le garçonnet intrépide, à l'accent prononcé du sud-ouest, prenant bien garde de ne pas se faire remarquer lorsqu'il sortait à la nuit tombée, pour atteindre la pente douce d'une colline, non loin de son village de Muret, tant il craignait de s'attirer les moqueries de ses camarades. Car c'était bientôt le Carnaval, et tout le monde allait chercher les meilleures têtes de turc pour les railler et se moquer d'eux pendant ce temps de fête.

Clément Ader était né le 2 avril 1841 dans cette bourgade proche de Toulouse. Évitant de parler de son étrange passion, l'adolescent préférait participer avec ses amis à des courses de draisiennes, ces sortes de vélo sans pédale que l'on faisait avancer en poussant au sol avec les pieds. Continuant sur cette « lancée », il profita de la création de la ligne des chemins de fer du midi, promue par le Second Empire : son premier travail fut celui de conducteur de travaux dans l'administration des Ponts et Chaussées.

Inventeur compulsif

Comme tous les hommes de sa génération, les trains le fascinaient. Clément Ader se distingua très vite en inventant et déposant divers procédés et brevets pour améliorer le système de travail. Il inventa par exemple une machine, conçue pour poser des rails de chemin de fer, qui permettait à deux hommes de faire le travail de douze, dans le même laps de temps ! Encouragé par ce premier succès, il inventa et mis au point un véhicule sur rail mobile : c'était le prototype ancêtre de la chenille de char, une invention dont il fit don mais qui ne connut pas d'application industrielle immédiate.

Toujours curieux, Ader admira à l'Exposition universelle de Paris de 1867 le vélocipède inventé par Pierre et Ernest Michaux et décida de lui apporter des perfectionnements. Il en construisit un en tubes creux, ce qui l'allégeait, et il remplaça le bandage en fer des roues par une bande de caoutchouc qui servait d'amortisseur, procurant un confort appréciable (il déposa le brevet du véloce-caoutchouc-Clément Ader, à 200 francs l'unité).

La guerre de 1870 interrompit cette période d'inventivité tranquille et ressuscita sa passion pour les objets volants. Le siège de Paris par les Prussiens, que Gambetta parvint à quitter grâce à un ballon, pour prôner la république en province, raviva les recherches sur les engins aériens. Comme autrefois en 1792, une proclamation appelait tous les citoyens à la défense de la patrie en danger, les savants en tête. Clément Ader conçut et construisit à Castelnaudary un ballon dirigeable au moteur à vapeur. Il le proposa aux militaires, mais ceux-ci refusèrent de s'y intéresser. Investi par ses recherches, recevant sa feuille de mobilisation en janvier 1871, il demanda : « *Ne pourrait-on pas me laisser auprès de mes ouvriers jusqu'au moment où ma légion recevra l'ordre d'aller au feu ?* » Mais le préfet refusa : « *On n'a plus besoin d'inventeurs* ». Quelques jours plus tard, le 18 janvier 1871, la France était battue et son vainqueur, se faisant couronner empereur à Versailles, annexait dans la foulée l'Alsace et la Lorraine. Mais dégagé des impératifs de la guerre, Ader avait retrouvé son projet d'enfant : voler.

Le « Vélocipède Ader », à l'Exposition rétrospective du cycle au Salon de l'automobile, du cycle et des sports, décembre 1906.

© Bibliothèque du tourisme et des voyages / Roger-Viollet

Gagner à être connu

Clément Ader reprit ses recherches sitôt réintégré les Ponts et Chaussées. Étant fonctionnaire, il devait financer lui-même ses inventions et son salaire n'y suffisait pas. Il songea à démissionner et à créer une société, comme il l'avait fait pour le vélocipède, ou bien à trouver un mécène. Ayant compris l'importance de la presse et la nécessité d'être célèbre pour être considéré par les autorités, Clément Ader chercha à faire connaître ses recherches du grand public. En 1873, il avait déjà construit un oiseau artificiel articulé, de 9 mètres d'envergure, revêtu de plumes d'oie. « *Je connaissais Nadar, le grand photographe. C'était un des premiers fervents. Il accueillit mon oiseau avec plaisir et l'exposa dans son atelier* ». Ce fut un succès public. Ader se lança dans une nouvelle vie. Il se maria avec M^lle^ Castex (le couple aura une fille, Clémentine). Et pour financer ses entreprises, il démissionna de l'administration où il ne gagnait pas suffisamment d'argent. Il était bien décidé à être un pionnier du futur.

Il faut dire qu'au même moment, les premiers articles sur l'électricité – des entrefilets plutôt ! – paraissaient dans la presse. Le merveilleux 19^e^ siècle était celui des inventions, à commencer par l'aviation, l'électricité, et la téléphonie, où Clément Ader décida aussi de s'investir. Perfectionnant le système breveté par Graham Bell quelques années plus tôt, il fabriqua un combiné téléphonique fonctionnant avec une pile. Mais pour que l'appareil puisse se répandre, encore fallait-il qu'il existe un réseau, ce qui n'était pas le cas ! Ader décida de le créer. Il sut convaincre des financiers, dont le banquier Pereire, dont la famille, proche des saint-simoniens, s'était largement impliquée dans la création des lignes de chemin de fer du Second Empire. Il présenta son « *Théâtrophone* » à l'Exposition générale d'Électricité de Paris, en 1881 : des microphones, placés sur la scène de l'opéra, étaient reliés à des récepteurs installés au salon de l'électricité. La presse fit de longs articles et publia des photos montrant les

visiteurs faisant la queue pour coiffer les écouteurs et entendre en direct, moyennant cinq francs, la représentation qui avait lieu au même instant à l'opéra. Le symbole du luxe et de la culture à la portée de tout un chacun, confortablement installé chez soi ! La Société Générale des Téléphones fut constituée à Paris et installa le réseau téléphonique parisien. En plus des retombées économiques, Ader fut nommé chevalier de la Légion d'honneur par le ministre des Postes et Télégraphes. Au cours des années suivantes, Ader déposa plus de soixante brevets. Comme la Société Générale des Téléphones n'envisageait pas d'étendre son réseau à tout le pays mais se contentait de la capitale, l'État décida de lui racheter le 16 juillet 1889 et d'en garder le monopole. La société fut dissoute et rattachée au ministère des Postes. Le système put dès lors s'étendre à toute la France, à la grande satisfaction des utilisateurs. Un seul abonné fit exception : Clément Ader. Lorsqu'il reçut la facture d'abonnement et le montant à payer pour ses communications, l'inventeur, stupéfait et ulcéré, refusa de payer et fit couper sa ligne !

En 1881, Ader présente son « Théâtrophone » à l'Exposition Générale d'Électricité, ancêtre du téléphone.

Rêve d'Icare

Tournant le dos à ce qu'il considérait comme de l'ingratitude, Clément Ader abandonna la téléphonie et revint à son ancienne passion : les objets volants. Le 19 avril 1890, il déposa un brevet pour un appareil baptisé « *avion* ». Il recontacta ses financiers de l'ex-compagnie générale des téléphones, notamment le banquier Isaac Pereire, qui lui permit de faire les premiers essais de vol dans son parc d'Armainvilliers, l'atelier d'Ader étant trop exigu. Ce premier prototype fut baptisé « *Éole* », son fonctionnement s'inspirait du vol de la chauve-souris.

En même temps qu'il utilisait le vaste espace autour du château des financiers, Clément Ader présentait son invention aux amis et relations du banquier, dont le président de la République Sadi Carnot. Si ces essais furent entourés de discrétions, ils ne passèrent pas totalement inaperçus : le plus grand journal de l'époque, L'*Illustration,* publia le 20 juin 1891 un reportage sous le titre « la machine volante de Mr Ader » et le journal *La Science française* consacra le 12 septembre 1891 sa couverture à « *L'Oiseau de Mr Ader* ».

Peu de temps après, une convention fut signée entre l'inventeur et le ministère de la Guerre, qui finança donc les travaux d'Ader. La France ne s'était pas remise de sa défaite de 1870 face à la Prusse, qui avait entraîné l'amputation de deux provinces, l'Alsace et la Lorraine. Elle cherchait à acquérir une supériorité technique capable de renverser le cours de l'Histoire. Chargé d'établir le rapport pour l'armée, le général Mensier imposa une condition essentielle : toutes ces expériences devaient s'effectuer sous le sceau du secret. Les prototypes construits, une démonstration eut lieu en 1897 au camp de Satory, sur une terre volontairement finement tamisée et meuble, sur une longue distance, devant le général Mensier et ses collaborateurs. L'essai se termina par un accident dont Ader sortit indemne. Deux ans plus tard, un changement au gouvernement et la nomination d'un autre ministre de la Guerre, le général Mercier, modifièrent la donne. Le nouveau ministre, ne s'intéressant pas aux nouvelles formes d'armement, décida d'interrompre les subventions accordées à Ader et lui demanda même de créer une société civile pour rembourser l'armée des fonds déjà versés ! Non content de réclamer l'argent, le ministre lui interdisait également de proposer son invention à l'étranger. Ce fut une énorme déception pour Ader, qui avait même envisagé la création d'une armée aérienne et d'une école d'aviation. Ne trouvant pas de financiers, l'inventeur, désabusé, renonça à poursuivre ses expériences. Il dut également rendre le bâtiment servant de laboratoire, que l'Armée voulait démolir.

Que faire de tous les prototypes encombrants d'avions ? Clément Ader les mit en vente dans l'univers restreint des avionneurs. Octave Chanute, qui vivait aux États-Unis, était en contact avec les frères Wright qui menaient alors de nombreux essais de vol, notamment celui du 17 décembre 1903, dans les dunes de Kitty Hawk. Chanute souhaita acheter l' « *avion* » d'Ader pour le leur confier. Le 10 novembre 1903, Orville Wright écrivait dans son journal : « *Nous avons conversé avec Mr Chanute qui nous a parlé des projets qu'il voulait mener cette année. Il voulait que nous actionnions un appareil à aile oscillante, et également que nous perfectionnions l'appareil d'Ader qu'il essayait d'acheter. Mais de toute façon, il venait d'apprendre qu'il avait été offert à un musée français.* » En effet, Ader avait proposé ses modèles déjà réalisés au Conservatoire des Arts et Métiers qui en prit un. Plus tard, en 1909, Louis Blériot affirma que c'est la vue de l'« *avion* » qui déclencha sa vocation. Restait le tout premier prototype, l'« *Éole* », avec ses ailes repliées. Il fut détruit en même temps que l'immeuble qui l'abritait. Ainsi disparurent les reliques de la première étape de l'aviation militaire française.

Qui est le premier ?

Au début du 20e siècle, une polémique éclata entre pionniers de l'aviation sur la paternité du premier vol humain sur un objet à moteur, « *plus lourd que l'air* ». Dès 1905, les frères Wright réussirent un vol sur presque 40 kilomètres. Le franco-brésilien Santos-Dumont effectua le 13 septembre 1906 un vol de 4 à 7 mètres au bois de Boulogne sur son aéroplane, exploit qu'il réitéra le 23 octobre suivant sur son « 14-bis », devant un nombreux public, atteignant une distance de 60 mètres à une hauteur de 2 mètres. Chacun avait ses partisans, qui se disputèrent pour l'Histoire l'honneur de leurs champions. Celui de Santos-Dumont avait été homologué par un procès verbal de la commission d'aviation de l'aéro-club de France.

C'est alors que les partisans d'Ader se manifestèrent. L'inventeur avait alors 67 ans, et après les déboires financiers provoqués par la rupture de son contrat avec l'Armée, il s'était retiré dans sa petite maison et ne voulait plus entendre parler d'aéronautique. Ils allèrent le trouver dans sa villa de Muret pour le presser de rappeler son œuvre pionnière. Mais les essais d'Ader ayant été réalisés en privé et sous le sceau du secret (imposé par l'Armée), ils ne pouvaient être pris en considération.

D'un caractère ombrageux, Clément Ader supportait semble-t-il assez mal les contrariétés. Lorsque ses amis vinrent lui demander de participer à la polémique naissante, celui-ci avait interdit à son entourage de faire la moindre allusion à ce passé qui restait pour lui plus qu'une épine dans le cœur. En faisant appel à son orgueil, ils parvinrent cependant à le faire réagir. Il accepta de se rendre au *Figaro* pour expliquer au rédacteur en chef qu'il était en fait le premier à avoir volé, même si c'était peu de temps (quelques minutes), pas très loin (50 mètres) et pas très haut (quelques dizaines de centimètres). Témoins de ses tentatives, le général Mensier avait chargé son adjoint le lieutenant Binet de les relater. C'est ainsi qu'il avait raconté celle qui avait eu lieu à Satory le 14 octobre 1897 : « *Nous avons constaté que les traces de roues très nettement visibles étaient de plus en plus légères et il arriva un endroit où nous perdîmes d'abord la trace de la roue arrière, puis peu à peu celles des deux roues avant. Elles ne réapparurent ensuite qu'au point de chute de l'appareil.* »

La cause semblait entendue lorsque Wilbur Wright vint faire une démonstration en France le 8 août 1908. La foule venue observer ses évolutions au Mans fut éblouie. La presse relata son avance et sa supériorité écrasante. La polémique se poursuivit tout de même, mais elle ne portait plus que sur l'antériorité, et non plus sur la supériorité des appareils. Clément Ader fut donc sollicité pour défendre l'antériorité de la France, plus particulièrement ses travaux concernant les brevets de gauchissement des ailes.

La querelle avait l'apparence du chauvinisme, mais en réalité elle était essentiellement financière. Les conséquences des affirmations et des preuves avancées par chacun entraînaient des redevances à verser, ou non, aux frères Wright. L'image romantique des pionniers du ciel s'effaçait devant les affrontements juridiques et les enjeux financiers. L'aéronautique était devenue une réalité technique doublée d'un enjeu financier et une bagarre à travers les dépôts et la protection de brevets d'invention. Autant que les turbulences climatiques, ce sont les orages des prétoires qui contribuèrent à former l'aviation actuelle !

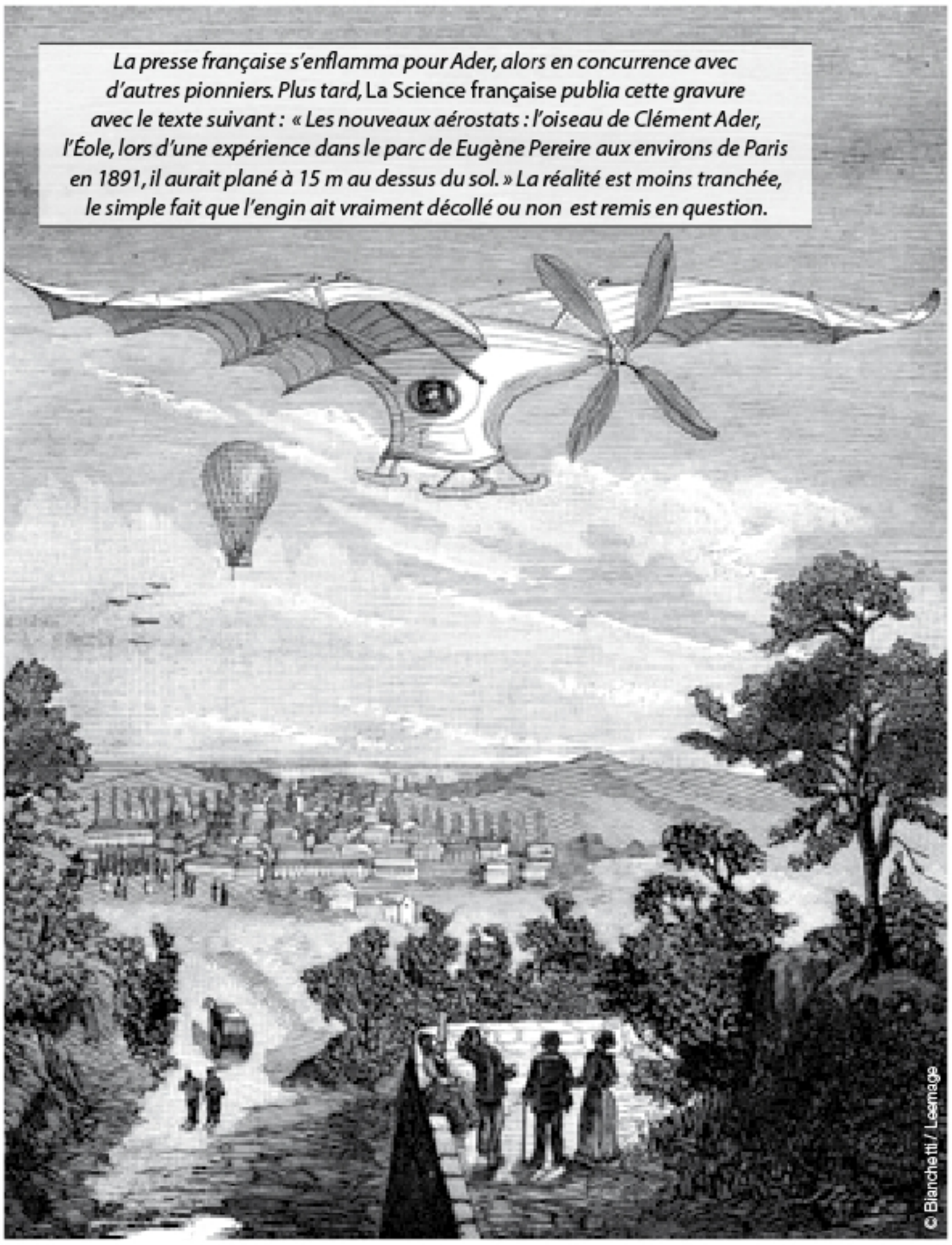

La presse française s'enflamma pour Ader, alors en concurrence avec d'autres pionniers. Plus tard, La Science française *publia cette gravure avec le texte suivant : « Les nouveaux aérostats : l'oiseau de Clément Ader, l'Éole, lors d'une expérience dans le parc de Eugène Pereire aux environs de Paris en 1891, il aurait plané à 15 m au dessus du sol. » La réalité est moins tranchée, le simple fait que l'engin ait vraiment décollé ou non est remis en question.*

© Bianchetti / Leemage

Les premiers objets volants

L'Éole, appareil précurseur de Clément Ader, est conservé au musée des Arts et Métiers de Paris.

Une légende raconte que l'architecte Dédale, l'inventeur du labyrinthe, élabora et construisit des ailes volantes. Cette première tentative se solda par un accident, son fils Éole s'étant écrasé. Vers 1500, Léonard de Vinci étudia un appareil volant basé sur les ailes des oiseaux. Ce n'est qu'au 19e siècle que plusieurs inventeurs créent des modèles d'ornithoptères, appareils basés sur le battement des ailes : les Français Alphonse Penaud (1871) et Pompéien-Piraud, l'Anglais Hargrave (1890)… Dans le même temps, l'ingénieur anglais Caylay étudie scientifiquement les forces à l'œuvre dans le vol (poussée, poids…), estimant que le battement n'est pas la solution et que les ailes doivent être fixes. Mais les dirigeables et autres aérostats paraissaient plus fiables aux militaires que les fragiles ailes volantes. Les glissades en planeurs de l'Allemand Otto Lilienthal attirèrent l'attention de certains militaires, comme Gabriel Voisin ou le capitaine Ferdinand Ferber, qui connaissait les prototypes d'Ader. Ce dernier disait d'eux que, pour les rendre stables, il fallait leur donner une queue égale en longueur à l'envergure des ailes. Lui-même réalisa des avions et mourut en 1909 lors d'un accident à l'atterrissage. ■

Les frères Wright s'étaient documentés sur toutes les étapes de la découverte de l'aviation. Comme le préconisait le précurseur allemand Lilienthal, auteur de nombreux vols planés entre 1889 et 1896, ils avaient motorisé un aéronef rendu stable par le gauchissement des ailes et avaient incontestablement réalisé le vol le plus réussi. Les protestations et attestations d'Ader vinrent trop tard : les Américains l'ignorèrent et ne le comptèrent même pas parmi les pionniers (ni le musée de l'air de Washington ni celui de l'armée de l'air de Dayton ne le citent).

Les frères Wright passèrent à la vitesse supérieure : ils intentèrent des procès à la plupart des constructeurs français via les juristes de la Compagnie Générale de Navigation aérienne, qui fit saisir douze avions présentés à l'Exposition Internationale de la Locomotion Aérienne de Paris, en 1909, grande fête de l'aviation.

Tous les constructeurs français étaient présents : Blériot, Esnault-Pelterie, Farman, Koechlin, Voisin… En réponse aux brevets des frères Wright, les constructeurs français saisirent les témoignages en faveur d'Ader comme des éléments d'un puzzle juridique pour espérer contrer leurs prétentions à monopoliser la construction aéronautique.

Ader, déjà indifférent à la polémique qui faisait rage, venait d'être frappé au cœur : son épouse mourut brusquement le 21 avril 1925. Il lui survécut à peine dix jours, s'éteignant à 83 ans. Il nous reste aujourd'hui un mot, et non des moindres, qui symbolise l'action de Clément Ader dans la découverte aéronautique, comme le rappelait Apollinaire : « *Comme ils étaient sans nom dans la langue française, Ader devint poète et nomma l'Avion.* » ■

Marie-Hélène Parinaud

Clément Ader (1841-1925), ingénieur et inventeur français, « père de l'aviation ».

Fêtes et réjouissances un voyage dans la France d'autrefois

© Archives Daniel Boucard

Les occasions de faire la fête ne manquaient pas autrefois. Ces fêtes étaient et sont toujours liées aux changements de saisons et solstices, aux rythmes des travaux (fenaison, moissons, vendanges, tuée du cochon), aux évènements familiaux (mariages, naissances, baptêmes et même enterrements), aux fêtes religieuses (Noël, Saint-Jean), aux saints patrons coiffant une corporation ou un métier, aux fêtes civiles et commémoratives. « Et si nous n'en avions pas eu assez, nous en aurions inventés » auraient dit nos aïeux !

Daniel Boucard

Faire la fête… Voilà un repos bien apprécié autrefois, dans une société en grande partie rurale où l'effort physique était intense et continu. Faire la fête était une rupture de rythme. On s'autorisait à manger plus, ou mieux, ou autrement. On buvait plus aussi, il y avait peu de fêtes sans boissons fermentées. Le corps pouvait retrouver sa souplesse le temps de quelques danses. Et si, ruse suprême, on pouvait se déguiser pour abandonner un temps son identité, on pouvait alors s'autoriser à transgresser normalité et moralité, surtout envers le sexe opposé, et les pouvoirs en place, à l'occasion des carnavals. Une constante reste : plus la société est oppressive et inégalitaire, plus la fête est déchaînée et excessive. C'est d'ailleurs bien compris par les puissants qui ont toujours plus ou moins toléré ces soupapes de sécurité.
Aussi, sans souci, laissez-vous entraîner dans la ronde, en suivant le cours des saisons, en suivant la foule en liesse, en vous laissant accrocher par le son du violoneux qui tape du pied sur son estrade. Un petit tour dans le passé proche (disons que nous nous situons dans les années 1860-1870) ou plus lointain, jusqu'au fin fond de nos provinces. Un de nos guides sera le pape du folklore français, ce vieux Arnold Van Gennep et bien d'autres encore qui viennent vous prendre par la main.

Bombances hivernales

Novembre est le moi le plus triste qui soit : jours courts et brumes glacées composent le quotidien. D'ailleurs ne commence-t-il pas par la Toussaint et la « **fête des morts** » ? La visite du cimetière, en famille, après la messe n'a pourtant rien de réjouissant. Il n'y a guère que les gamins de Lorraine qui creusent des citrouilles en masques grotesques pour y glisser une bougie, rien de plus. Heureusement, les récoltes ont été correctes, les granges et les tonneaux sont pleins. Les noix et les châtaignes ont été ramassées en abondance. Autrefois, quand on battait au fléau, le travail n'était pas terminé en novembre, loin s'en fallait ! Les voisins batteurs en tournées de corvées mangeaient bien et buvaient sec. Aujourd'hui, depuis que la locomobile passe partout, c'est fini plus rapidement. Oh ! Le beau repas de battoir que nous avons fait. C'est normal : les gars qui se coltinent à monter aux greniers des sacs de 80 kg de grain doivent se reconstituer ! Et tous les autres dans la courée, suant et ahanant en se passant les gerbes et la paille… Dame, il faut bien du liquide pour faire descendre la poussière qui envahit le moindre gosier. Oui, ce fut un beau repas ! Les vieux coqs sacrifiés ont fait du profit et il y eut des rires étouffés dans les granges jusqu'au petit matin !
Ah, les saloirs… Il faut penser à les remplir. Le « gros Louis », notre porc, a bien profité de la saison et de la glandée. Il faut que je passe voir l'Auguste, le tueur, savoir comment il organise sa tournée. Voilà encore quelques bons repas et coups à boire en perspective. Le 11 novembre, c'est la **saint Martin**, et bien que ce soit le patron de la paroisse (comme dans 3668 églises de France), ce saint le plus populaire du pays n'offre pas de fête (il faudra attendre quelques années et d'autres raisons dramatiques pour que ce jour-là soit férié). Seule une amélioration du temps pour l'Été de la Saint-Martin, et le soutirage du vin nouveau donnent lieu, vous vous en doutez, à une dégustation, et pas seulement dans le Beaujolais.
Et puis le 6 décembre, dans l'Est et le Nord de la France, **Saint Nicolas** accompagné par le père Fouettard passe dans les foyers pourvus d'enfants. Ils distribuent allègrement friandises aux enfants sages et remontrances aux indisciplinés, ou déposent dans les sabots bien récurés alignés devant la cheminée des cadeaux aux enfants ayant prié : « *Saint Nicolas mon bon patron – Apportez-nous des p'tits bonbons – Des pastilles pour les p'tites filles – Des dentelles pour les d'moiselles – Des coups de bâton pour les garçons.* »
Un vieillard à barbe blanche a repris les méthodes et une partie du costume de Saint Nicolas, du père Chalande de Suisse et de Savoie. On le dénommera « père Noël » et il ne s'imposera partout en France qu'au milieu du 20e siècle. Lui ne passe que dans la nuit du 24 décembre pour fêter la nativité du Christ. Le 25, c'est le jour de **Noël**, quelques jours seulement après le solstice d'hiver du 21 ou 22 décembre. La messe décalée vers minuit bouscule un peu les habitudes. Le fait même d'y aller malgré la neige et les frimas est déjà une aventure, surtout pour les plus jeunes, mais la promesse d'un plantureux repas met du cœur au ventre ! Et la messe, elle, est grandiose, jamais les chants ne sont si beaux : qu'ils viennent du fond des temps chrétiens ou qu'ils soient pétris de paganisme ou de folklore du cru, ça vous remue de l'intérieur ! Sans compter une certaine théâtralité dans la cérémonie à laquelle participent quelques habitants et des bergers venant présenter l'agneau.
Le **réveillon** est maigre s'il a lieu avant l'office, gras, après. Inutile de vous dire que si l'on me demande de choisir… L'oie ou la dinde rôtie à la broche, bien grasse, va rassembler autour de la table toute la maisonnée. Mais selon les régions les menus changent : ici le porc vient d'être abattu et la charcutaille du pays est savoureuse, et ailleurs le chasseur ou le braconnier de la famille n'a pas perdu son temps ces derniers jours, les femmes savent accommoder le gibier ! En Provence, treize desserts suivent plutôt un plat de poisson. On ne termine pas le repas sans un gâteau, chaque région avait le sien bien meilleur que celui du voisin ! Un petit cadeau pour les enfants

Saint Nicolas, patron des gros mangeurs croqué par Jost Amman au 16e siècle. Dessin à la plume rehaussé de gouache.

© Archives Daniel Boucard

obéissants peut être donné le soir même ou le lendemain matin à moins qu'il ne faille attendre le passage du père Janvier, comme dans certains coins de Bourgogne ou d'Auvergne. Pour décor, pas encore d'arbre de Noël. Si arbre il y a, c'est dans la cheminée, sous la forme d'une énorme bûche.

C'est maintenant la **Saint-Sylvestre** et dans ces moments-là, des tripotées de gamins piaillards ou de petits mendiants viennent quêter piécettes et friandises, en chantant à tue-tête de joyeuses fariboles, du genre « *Onguignettes, maîtr' et maîtresse – Faites-nous un petit présent – Et nous vivrons en grande largesse – Onguignettes pour dans un an* ». Comme bien d'autres refrains, celui-ci tourne autour du leitmotiv de « *auguilaneuf* », qui pourrait venir d'une expression relevée au 16e siècle disant « Acquit d'an neuf » déclinant vers « Au gui l'an neuf » … et menant vers la tradition d'embrassade et de souhait de bonne année sous le bouquet de gui accroché.

Les jeunes gens profitent d'une de ces nuits les plus longues de l'année allant de Noël à l'Épiphanie pour l'écourter un peu, en dressant un feu bûcher sur la hauteur du village. Un sapin, des bourrées de genêts ou d'ajoncs font l'affaire et autour de la grande flamme montant droit dans le ciel, la ronde de garçons et de filles tape fort des pieds pour les réchauffer.

On ne s'attarde pas, le froid pince, mais chacun revient chez soi en brandissant un brandon, torche ou flambard.

Voilà déjà **Les Rois**, le 6 janvier. Gaspard, Melchior et Balthazar ont bien sûr inspiré la cérémonie religieuse de l'**Épiphanie** depuis le Moyen Âge. Mais la fève, cachée dans un gâteau ou bien tirée au sort, est profane et donne une autre occasion de s'amuser. Dans quelques endroits (Lorraine, Champagne, Île-de-France), celui que le sort désignait est « mâchuré » de noir, ou doit se frotter le visage dans une serviette noircie de suie, un hommage détourné au mage nègre. La galette est surtout une tradition citadine, et la fête des Rois a bien sûr été interdite pendant la période révolutionnaire, remplacée de place en place par celle des Sans-Culotte.

La montée des beaux jours

Les jours rallongent maintenant de façon indubitable. Ce qui l'est moins, ce sont les dates du calendrier religieux ! Noël, tout le monde sait que cela tombe le 25 décembre. Mais Pâques ? Qui peut donner la date de Pâques ou de la Pentecôte s'il n'a pas son almanach sous le nez ? Et pourtant, le **Carnaval**, vous vous en souvenez, il y a « Carne » dedans, donc gras ! C'est une fête de mascarades, marquée autrefois par l'inversion et la satyre, héritée des fêtes urbaines et médiévales des fous, qui se moquaient de la hiérarchie religieuse et civile.

Le **Mardi-gras** est suivi du mercredi des Cendres, premier jour de Carême qui va durer quarante jours jusqu'à Pâques. La mi-Carême se situe donc vingt jours avant Pâques. Là, on peut festoyer. Les œufs de nos poules se conservant justement vingt jours, il faut bien les utiliser en crêpes, gaufres, beignets ou bugnes. Les œufs suivants ne seront pas perdus non plus : dans vingt jours, ce seront des œufs de Pâques ! On ne peut affirmer, pour notre part, que nous respectons scrupuleusement les jeûnes et abstinences, c'est plutôt l'affaire des curés. Mais bon, le Mardi-Gras, il ne faut pas le laisser passer sans se réjouir. Du côté de Nantes on nomme les saints des trois jours gras : Saint-Goulard pour le dimanche, Saint-Pansard pour le lundi, et Saint-Dégobillard pour le mardi… Tout un programme !

En ce qui nous concerne, nous adorons nous déguiser, et par chez nous, les sexes sont alors inversés. Ainsi affublés en mascarades, nous parcourons les rues en hordes bruyantes, chacune au bras d'un

À la Saint-Sylvestre comme à la Saint-Jean (ici en Bretagne), les jeunes gens se rassemblent autour d'un grand bûcher. Gravure de 1893.

© Archives Daniel Boucard

chacun d'un moment, et nous allons quêter des victuailles et de la boisson chez les personnes de connaissance, sans se laisser trop deviner… et en redoublant le tapage en passant devant le presbytère trop claquemuré.
En tous cas, avec les saucisses et le jambon, le vin et le ratafia chinés chez nos compatriotes, nous allons pouvoir cuisiner et collationner royalement. Et si cela ne nous a pas été offert, avec les œufs, la farine, le beurre nous allons pâtisser le gâteau traditionnel : pets de nonne et faveroles en Champagne, bernouilles dans le Marne, couques dans le Mâconnais, bugnes et bredendons en Bourgogne, carquelus en Franche-Comté, flonhardes dans le Limousin, merveilles et cornions en Angoumois, tourtisseaux dans le Poitou, botterauds en Anjou, crottes de masques en Touraine, bugnons dans le Berry, roussottes dans l'Orléanais, rondraux en Sologne, grapiaux dans le Nivernais, sanciaux dans le Bourbonnais… Encore ? Non merci, je n'en puis vraiment plus ! Ils font même des raviolis du côté de Nice, quels drôles de gens !
Pour digérer, les plus gaillards iront brûler le mannequin Carnaval.
Des messieurs érudits de la ville, qui ont observé nos coutumes, en ont dit des choses savantes sur le déguisement de changement de sexe, qui est un procédé quasi général en France : « *Par ce déguisement, chacun des sexes prend, si je puis dire, une revanche temporaire sur l'autre, peut se permettre à son égard des libertés, même des licences dites obscènes, qui sont l'explosion de tendances érotiques refoulées, tout comme, les romanciers l'ont observé souvent, le Carnaval du milieu du XIX^e^ siècle permettait à une honnête femme parisienne d'agir en fille entretenue, ou pire.* » (Arnold Van Gennep). Mais dans nos villages, le contrôle social ne se porte pas trop mal, chacun observe, et tout le monde se connaît. La femme ou pis le mari battu, le mari cocu, le vieux veuf riche épousant une jeunette, ou même à défaut la vieille fille parfois sainte Nitouche et le vieux garçon célibataire que l'on aurait tôt fait d'apparier font l'objet d'un **charivari** de la part des jeunes gens. Ce chahut organisé est appelé **Fête des cornards** pour

© Archives Daniel Boucard

Charivari pour un mari cocu, gravure de Hogarth, au 19^e^ siècle.

les maris trompés. Les moments pour marquer ces événements courent du Carnaval jusqu'au 1^er^ mai. Inutile de dire que les faiseurs de ce bataclan tonitruant ne lâchent leurs proies que contre liquide gouleyant et trébuchant !
Arrive **Pâques**, entre le 22 mars et le 25 avril. Imaginez donc si c'est facile de se repérer pour nous autres paysans, pour les travaux des champs, alors que tous les dictons et proverbes sont basés sur les fêtes ! La nature, elle, suit son bonhomme de chemin et le soleil itou.
Pâques marque la résurrection du Christ, c'est la fête du renouveau et de la vie. Nous avons toujours à cette occasion une belle cérémonie rituelle améliorée, cela nous change un peu. Parfois même, une Passion théâtralisée donne des frissons, pas aussi bien mise en scène cependant que les **Mystères** d'autrefois, très spectaculaires et populaires du 14^e^ au 16^e^ siècle.
Les enfants de chœur vont encore quêter des œufs en tapant à qui mieux mieux sur des claquoirs et en faisant tournoyer leurs crécelles tout en chantant d'un même entrain : « *N'oubliez pas les enfants d'chœur – Qui chanten't les louanges du Seigneur - Un jour viendra, Dieu vous l'rendra - Alleluia.* » et les plus grands qui ont du poil qui perce un tantinet au menton ajoutent en voie muante et en sourdine, quand on passe devant la demeure d'une belle : « *C'est pas des œufs que nous voulons – C'est la jeune fille de la maison – Alleluia !* ». Les autres gamins aussi auront des œufs, souvent répandus à profusion dans le jardin, cuits durs et parfois décorés de dessins, rouges car bouillis avec des betteraves ou bruns avec des pelures d'oignons : de vrais œufs… imitant bien ceux en chocolat du siècle suivant.

Fêtes religieuses et civiles

La nuit du 30 avril au 1^er^ mai est souvent choisie pour les charivaris et autres joyeuses gaudrioles. C'est aussi à ce moment que l'on plante **les « mais »**, arbres ou bouquets pour honorer quelqu'un : un élu ou la belle convoitée. Fêtes des conscrits et classes d'âge, bien que pas encore jour chômé : la fête du travail sera pour plus tard.
N'oublions pas les **feux de la Saint-Jean**, le 24 juin. Des monceaux de fagots et de bourrées ont été stockés depuis des semaines et entassés autour d'un haut mât. Dame ! L'honneur du village est en jeu, il ne faudrait pas que notre brasier fasse pâle figure par rapport à ceux des communes avoisinantes. En cette nuit la plus courte de l'année, les cœurs des jeunes gens sont en émoi : beaucoup d'idylles se lient là ! La nuit est propice aux gestes osés et l'attention de la communauté se relâche un peu dans l'allégresse des chants, de la musique et des farandoles. Les amoureux qui veulent se déclarer et montrer à tous les sentiments qui les animent attendront que les flammes baissent un peu au dessus du brasier pour sauter en se tenant la main par dessus les braises.
Nous sommes en été, les fêtes religieuses sont encore très prégnantes : L'**Ascension** est toujours un jour férié et tombe

Chacun son saint, chacun son métier, chacun sa fête

Beaucoup de fêtes patronales ou de fêtes des saints sont liées à des corporations. Saint **Vincent**, le 22 janvier, est le patron des vignerons, le bon vin coule à flot en Bourgogne, lors des Saint-Vincent tournantes. À la Saint-**Jean**, le 24 juin, au solstice d'été, de grands feux de joie fêtent le jour le plus long de l'année. Saint **Pierre**, le 29 juin, est le patron des pêcheurs : au cours des fêtes de la mer, l'évêque pratique la bénédiction des bateaux. Saint Fiacre, fêté le 30 août, est patron des jardiniers. La Saint-**Michel**, le 29 septembre, est le moment du renouvellement des baux ruraux, de la « louée » des domestiques et des grandes foires d'automne. La Saint-**Hubert**, le 3 novembre, fêtée par les chasseurs, les forestiers et les cavaliers, donne souvent lieu à une messe solennelle accompagnée de cors de chasse, d'un banquet et de manifestations hippiques. Sainte **Cécile**, le 22 novembre, patronne des musiciens, chanteurs, luthiers… débouche souvent sur un concert. Sainte **Catherine**, patronne des couturières, est fêtée le 25 novembre par les jeunes femmes encore célibataires à 25 ans. Saint **Éloi**, le 1er décembre est le patron des orfèvres et des gens du travail du métal. Saint **Nicolas**, le 6 décembre, est le patron des charcutiers : c'est toujours une fête importante dans l'Est de la France occasionnant une distribution de cadeaux par un habitant grimé en Saint Nicolas concurrençant sérieusement le passage du père Noël, mais ce saint est souvent accompagné dans ses tournées par un père fouettard. À la Sainte **Barbe**, le 4 décembre, les pompiers, mineurs, métallurgistes sont en fête et organisent un grand banquet. La Saint-**Sylvestre**, le 31 décembre, dernier jour de l'année, se termine en passant cette nuit très longue en jeux, et ripailles.

Les fêtes commémoratives civiles et républicaines, dites aussi patriotiques, se sont ajoutées au fil du temps : Armistice du 11 novembre 1918, Fête du Travail le 1er mai, chômée depuis 1947 et associée à la fête du muguet porte-bonheur pour l'année, Fête de la Victoire du 8 mai 1945, Fête nationale le 14 juillet. Ces fêtes commencent souvent par une cérémonie officielle et un dépôt de gerbes devant le monument aux morts et se terminent par un bal.

Il y en a encore d'autres : les comices et autres foires agricoles ou commerciales et salons, les fêtes folkloriques pour valoriser un patrimoine et des traditions de danses et de costumes, d'autres encore liées à l'organisation de concours de métiers : bûcherons, pêcheurs, démonstrations diverses. ■

© Archives Daniel Boucard

Fêtes de la mer et bénédiction des bateaux à Saint-Vaast la Hougue.

chaque fois un jeudi, dix jours avant la **Pentecôte** qui commémore la fondation de l'église et se situe le cinquantième jour après Pâques. Et puis encore l'**Assomption**, fête mariale, le 15 août. Mais Napoléon, le petit Corse, n'est-il pas né le 15 août 1769 ? Si, alors à partir de 1806, on fêtera le 15 août **Saint-Napoléon** ! Il fallait bien cela en compensation, pour avoir conclu le Concordat avec l'Église catholique. Ainsi de 1806 à 1813, un *Te Deum* solennel avec procession dans et à l'extérieur de l'église rassemble toute la population. Cette fête à l'Empereur réapparaît après le coup d'État de Louis-Napoléon et va perdurer jusqu'en 1869 : messe solennelle rassemblant toutes les notabilités, suivie d'un défilé militaire, d'un bal populaire et d'un feu d'artifice en soirée, les communes modestes se contentant d'un feu de bois. Après 1870, il faudra attendre dix ans pour que le **14 juillet** prenne le relais et propose le même programme ; on fêtera non pas exactement la prise de la Bastille, mais la fête de la Fédération de 1790, beaucoup plus consensuelle.

Les fêtes religieuses tiennent toujours beaucoup de place, notamment à l'occasion de pèlerinage. Les **pardons** en Bretagne, processions autour d'un espace sacré, sont suivis par des milliers de fidèles et le côté festif est donné par des boutiquiers et marchands de souvenirs venus en nombre. Les cantiques sacrés et solennels seront rapidement suivis par des airs plus profanes faisant lever les pieds.

Le nom de **kermesse**, originaire du nord s'est généralisé pour prendre le sens de fêtes de bienfaisance. Les fêtes patronales ou paroissiales ou communales entraînent le déplacement des forains, et de leurs manèges, les défilés, bals et feux d'artifice. Elles s'appellent **ducasses** dans le nord de la France, **vogues** ou fêtes votives dans le quart sud-est.

Les fêtes familiales et d'abondance

C'est bien beau leurs fêtes officielles, mais c'est pas là-dedans que l'on s'amuse vraiment. Nos fêtes à nous sont tout de même plus attrayantes, lors des **évènements familiaux** : mariages, fiançailles, baptêmes, communions. Le religieux n'est pas exclu, mais est loin d'être prépondérant. Car disons-le tout net, quand on est bien harassé de tâches écrasantes comme nous autres, du lever avant le jour jusqu'au grand soir pendant les gros travaux agricoles, ce n'est pas se reposer qu'il convient de faire. Non : il faut « casser la fatigue » et pour cela rien de mieux que de danser ! Il existe même des travaux faits en dansant pour tasser le sol des maisons en terre battue, ou l'aire à battre, et ce n'est pas un hasard si la « danse de l'aire neuve » a été interdite par le clergé dans le Haut Léon en Bretagne, ainsi que l'« *ambleudadeg* », un dépiquage du sarrasin en musique et en se tenant la main.

Ah, la **danse** ! D'abord on sort nos plus beaux habits, ceux de la région, où les détails vestimentaires dévoilent la personnalité. Les pas et les figures, on les connaît depuis tout gamin, tellement on les a vus faire en mourant d'envie d'entrer dans la danse… Un bon danseur, vous savez, il a du succès ! On le remarque tout de suite rien qu'à son attitude corporelle. Ce n'est pas de la virtuosité, c'est sa manière d'être, de tenir sa cavalière, de la faire virevolter, de lui faire passer sa vigueur, de ménager son souffle et de maintenir rythme et agilité jusqu'au bout, jusqu'à l'épuisement des musiciens. Ses prouesses-là vous classent un homme et font chavirer bien des cœurs.

Il y a les danses collectives, en rond, en chaîne, en se tenant la main, avec des suites de figures, et souvent accompagnées de chansons à connotation coquines, et tout se met en branle ! Toutes les provinces en proposent à plein panier, et de plus en plus de danses en couple : polka, scottish, mazurka, valse lente ou rapide, gavotte et avant-deux… Les instruments de musique ne manquent pas pour nous mettre en joie et varient d'une province à l'autre : cabrette, biniou, violon, clarinette, bombarde, accordéon, vielle à roue, et toutes sortes de flûtiaux. Les musiciens traditionnels possèdent dans leurs têtes un répertoire extraordinaire, et souvent ils improvisent sur le rythme demandé. Et croyez-moi si vous voulez : trois ou quatre heures de danses endiablées viennent à bout du plus gros repas de mariage et d'une fatigue de plusieurs semaines. Je ne dis pas que cela ne fera pas de bien d'aller se coucher après, ma foi !

Paysans dansant, miniature des « heures » d'Angoulême, fin du 15e siècle.

© Archives Daniel Boucard

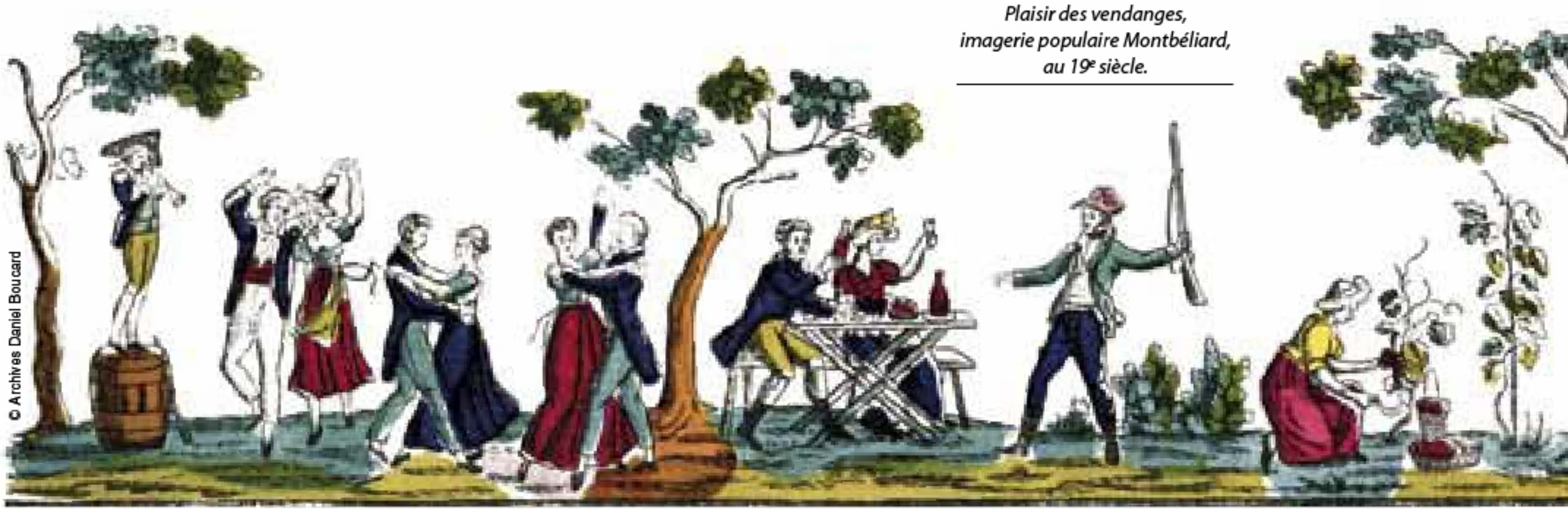

Plaisir des vendanges, imagerie populaire Montbéliard, au 19e siècle.

© Archives Daniel Boucard

Le garçon qui danse mal, ne chante pas bien, est trop timide, aura peut-être d'autres occasions dans les fêtes de se rattraper par son adresse ou son habileté. En Flandres, Artois, Suisse, ce sont les concours de tir à l'arc. À partir de Lyon vers le sud et même ailleurs, ce sont les concours de boules, de pétanque, de palets, de quilles. Bon, bien sûr, souvent tout ça se termine au bistrot, entre messieurs, et ce n'est pas l'endroit idéal pour conter fleurette ou rencontrer l'âme sœur. Mais cela remplace avantageusement la course en sac, le mât de cocagne, ou la pêche à la ligne réservés à ceux qui n'ont pas de moustache.

L'idéal, c'est encore les **fêtes d'abondance**. Entendez par là, les fêtes d'après moisson ou d'après vendanges. Le plus souvent, l'invitant, très satisfait de sa récolte, ne chipote pas, ne regarde pas à la dépense : il y a surabondance de victuailles et de boissons, moments exceptionnels dans notre société économe et parcimonieuse. Et là souvent, l'alcool et le rire aidant, on découvre des personnalités différentes qui s'épanouissent, de gens qu'on pensait pourtant bien connaître par ailleurs. Naissent alors des complicités, des ambigüités qui peuvent se résoudre dans la danse, les confidences, ou plus si affinité… Il y a un moment dans la fête où la barrière de la morale stricte est dépassée, où les prêches de monsieur le curé n'ont plus du tout de résonance, sont d'une désuétude affligeante, un moment où TOUT semble possible ! Ceux qui savent aller jusque là, et pas beaucoup plus loin, n'ont pas de lendemain de fête pénible.

Et des fêtes ? Vous en voulez encore ? Les fêtes civiles liées à la vie des gens : les fêtes des écoles, les élections de la rosière, les fiançailles, les enterrements de vie de garçon ou de fille, les pendaisons de crémaillère, les nominations ou promotions professionnelles, les anniversaires, les farces du 1er avril, les fêtes de confréries, celles de charité et d'entraide, celles de pénitents, ou directement plus franches celles de confréries gastronomiques…

La fête… À chacun la sienne ! Si monsieur le maire prend son plaisir à aller déposer une gerbe au pied du monument commémoratif à la fête patriotique, si madame du Longpré a l'immense satisfaction de dresser des tables présentant de superbes travaux féminins faits par les jeunes filles qu'elle rassemble dans son ouvroir, d'autres préfèrent nettement les fêtes du genre de celles que l'on admire dans les tableaux de Brueghel ou dans *La Kermesse* de Rubens : des pichets de vin clairet, de gras jambons, des rires du fond de la gorge, des corsages qui s'écartent, et un air de violon qui vous chatouille les oreilles, vous pousse à vous lever pour danser en même temps que la belle d'en face ! ■

Daniel Boucard

Un violoneux fait danser, Gravure au 19e siècle.

© Archives Daniel Boucard

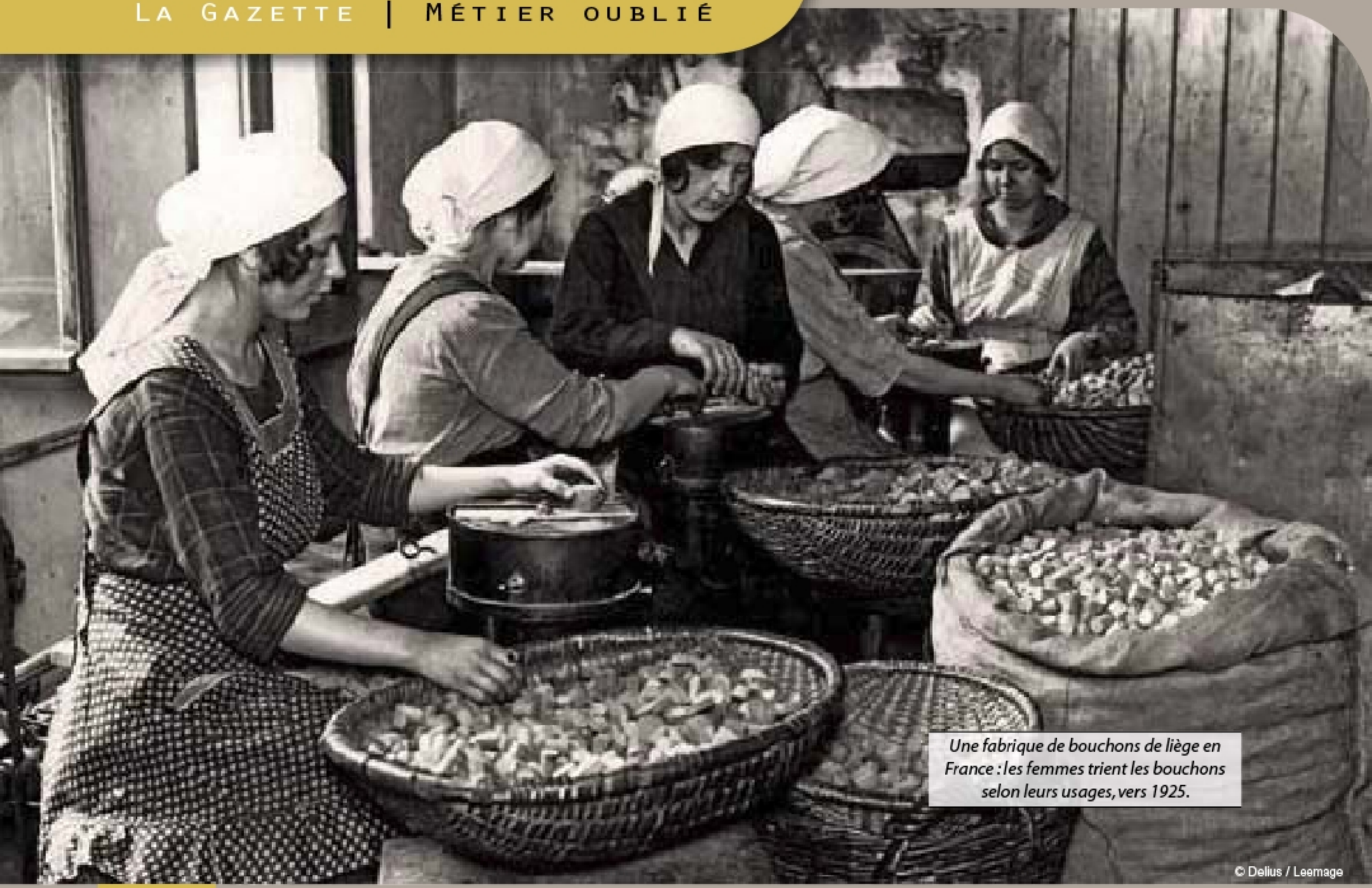

Une fabrique de bouchons de liège en France : les femmes trient les bouchons selon leurs usages, vers 1925.

© Delius / Leemage

Petite histoire du BOUCHON DE LIÈGE

Coralie Pailhes

Le « broquelet », cheville de chanvre huilée utilisée autrefois pour boucher les bouteilles, avait le principal défaut d'être non hermétique : il laissait passer l'air ce qui rendait le vin difficile à conserver. L'huile qui l'entourait suintait et altérait le goût. Une invention, le bouchon de liège, prit une importance considérable.

Plusieurs légendes tournent autour de la « *genèse* » du bouchon de liège, chaque région voulant s'approprier son origine. Les exemples les plus connus viennent de la Marne et du Roussillon. Une première légende nous amène à l'abbaye d'Hautvillers, située dans la vallée de la Marne. Le moine bénédictin Pierre Pérignon (1639-1715), cellérier du lieu, se rendant en pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle, aurait observé des moines qui se servaient de liège pour fermer leurs gourdes et autres récipients. Il aurait alors eu l'idée d'appliquer cette technique pour réaliser une parfaite fermeture des bouteilles du vin confectionné à son monastère. Une seconde légende sur l'origine du premier bouchon de liège nous conduit dans le sud de la France et perdure en Catalogne. Le romancier catalan Ludovic Massé (1900- 1982) rapporte les propos d'un ouvrier surnommé « le roi d'Espagne » : « *Tiens ! Je vais te raconter l'histoire du premier bouchon ! Je t'ai expliqué que nos ancêtres massacraient la forêt ou la brûlaient quand elle menaçait d'étouffer le village. On connaissait déjà le liège, mais on n'avait encore jamais pensé à en faire du bouchon. Un jour, un homme de Llagostéra, un de ces benêts dont on se moque dans les villages, se mit à arracher l'écorce de ses chênes, en remplit sa courette, s'enferma, prit son grand couteau et fit un bouchon. Tu entends ? Un bouchon, le premier bouchon qui ait paru sur terre ! Ça devait être une chose mal fichue, horrible à voir, une espèce de trognon de pomme croquée avec les dents. Pourtant tout est parti de là, de cette courette, de cet innocent.* »

Reste que si l'on veut mettre une date sur la création du bouchon de liège, on peut se baser sur la naissance d'une corporation de « *pâtenotriers-cornetiers-bouchonniers-volantiers* », qui vit le jour en 1726 à Paris, et dont les statuts l'autorisaient à fabriquer une foule d'objets parmi lesquels des « *bouchons de liège* ». Deux ans plus tard, un arrêté royal du 25 mai 1728 autorisa le transport de vin en bouteille, ce qui permit à l'industrie bouchonnière de se développer, essentiellement sur le Roussillon et dans le sud-ouest de la France. Le liège devint pour beaucoup une source importante de travail.

Vous avez dit « liège » ?

Dès l'Antiquité, on s'est servi de liège pour fabriquer divers objets, comme des chaussures et des semelles, des bondes… et plus récemment, de façon avérée, des bouchons de bouteilles. Ce matériau provient du chêne-liège (*quercus suber*). Écorcé tous les 8 à 10 ans, cet arbre peut produire durant sa vie entre 10 et 15 récoltes de 7 à 10 kilos de liège suivant les régions. Sa durée de vie peut atteindre entre 150 et 200 ans. Il pousse essentiellement autour du relief méditerranéen. Dans ces régions, les plantations de chênes-lièges sont nommées « *subéraies* ».

Une fabrication par étapes

Comme de nos jours, la récolte du liège au sein d'une « subéraie » était divisée en plusieurs zones par les propriétaires, afin d'assurer un approvisionnement régulier tous les ans. La première étape de l'exploitation du liège s'appelle le « *démasclage* ». Elle consiste à enlever la première écorce de l'arbre, dite « mâle », sans abîmer « la mère » (le tronc). Cette écorce mâle, de moins faible qualité, n'est pas employée à la réalisation de bouchons. Il faut alors attendre entre 7 et 10 ans que la seconde écorce, dite « femelle » se forme afin que la première production de bouchons puisse commencer. Autrefois, tout était utilisé. Au fil des différentes récoltes, le savoir-faire des bouchonniers finit par aboutir à ce mode opératoire toujours en vigueur aujourd'hui.

Les hommes chargés de l'écorçage des chênes-lièges étaient nommés « *leveurs de liège* ». C'est d'eux que dépendait l'approvisionnement local en ce matériau. Dans le processus de fabrication du bouchon, ils étaient les mieux rémunérés. Professionnels spécialisés, ils étaient connus dans leur village et ses alentours. Ils savaient d'un simple coup d'œil reconnaître un arbre prêt à offrir le produit final. Durant l'écorçage, ils prenaient grand soin de ne pas endommager le tronc afin de ne pas mettre en péril les futures productions. Ne pouvant exercer cette activité que durant trois mois, de juin à août (période de récolte), ces ouvriers journaliers y associaient d'autres travaux agricoles afin d'avoir un revenu régulier.

Une fois le liège écorcé, des muletiers transportaient le précieux chargement jusqu'au village, plus précisément chez les bouchonniers, où le « *bouillage* » commençait. Ce procédé consistait à plonger la récolte dans un grand bassin d'eau bouillante chauffée au feu de bois. Cela permettait de débarrasser le liège de ses poussières, de la sève résiduelle, des parasites et autres insectes. Les plaques de liège devenaient souples et s'aplatissaient, ce qui favorisait aussi leur stockage. Le bouillage était réalisé une seule fois par récolte. Des journaliers du village œuvraient à l'entretien du foyer, tandis que d'autres plongeaient les écorces de liège sous l'œil des propriétaires bouchonniers qui connaissaient les secrets de la fabrication, dont la durée du bouillage ! Au début des années 1900, ce procédé sera remplacé par l'étuvage.

Dans les communes où des bouchonniers étaient installés, **les ouvriers qui travaillaient autour du liège étaient pour la plupart des agriculteurs, ou des journaliers qui trouvaient dans ce « gagne-pain » répétitif une source de revenus complémentaires.** La faible rémunération était de fait acceptée car ce travail pouvait être réalisé pendant les périodes creuses des travaux agricoles.

Le liège était ensuite stocké un à deux ans avant de procéder au « *raclage* ». Mené avec une raclette ou une doloire, cette étape consistait à retirer la croûte de bois durcie formée avec le temps. Suivait le « *visage* », lors duquel on façonnait des

La « tourne », façonnage au couteau du bouchon de liège, gravure de L'Encyclopédie *de Diderot et d'Alembert, 18e siècle.*

planches aux bords rectilignes et perpendiculaires, avant de les classer suivant plusieurs catégories (épais, régulier, mince…).

L'étape suivante consistait à couper des bandes de liège à l'aide d'un couteau muni d'un curseur servant de guide. Ces bandes de liège étaient alors taillées en pièces de dimensions différentes, qui étaient ensuite « tournées » une à une. Cette étape, la « *tourne* », demandait une grande dextérité : chaque pièce était saisie entre le pouce et l'index, la main qui tenait le couteau s'animait d'un mouvement de rotation pour transformer la pièce en bouchon. L'expression « *il faut voir le bouchon avant de le faire* » fait partie de l'histoire des villages où l'industrie du liège s'est développée : elle traduit le coup d'œil réclamé aux ouvriers et artisans de cette matière.

De la fin du 16e au début du 18e siècle, le façonnage manuel exigea beaucoup de main-d'œuvre. Des enfants âgés d'une douzaine d'années et des femmes se rendaient chez les bouchonniers, qui avaient toujours une fonction pour eux ! Il n'y avait pas de crainte du lendemain. Évidemment, c'étaient là des vies sans luxe, les ouvriers étaient payés au rendement. Dans les veillées rurales, il n'était pas rare de voir des villageois tourner des bouchons pièce par pièce à l'aide d'un simple couteau effilé.

Dangers et pénibilité

La fabrication du bouchon de liège ne demandait pas d'effort physique. Les ouvriers qui travaillaient autour du bouchon avaient un parfait contrôle de leur outil de travail. Pour les « *leveurs de liège* », la hachette et le couteau étaient utilisés avec une grande dextérité. Les ouvriers qui « *tournaient* » chaque bouchon à la main devaient eux aussi avoir une parfaite maîtrise de leur unique outil de travail : le couteau.

La pénibilité résidait essentiellement dans la répétitivité des gestes, qui évoluèrent au fil du temps grâce à de nombreux techniciens. Ainsi, à partir de 1855, plusieurs machines dédiées à la fabrication de bouchons de liège furent présentées à la foire-exposition de Paris : une « *coupeuse à couteaux* » qui permettait de couper les planches en bandes de liège, une « *perceuse* » composée d'un cylindre vertical et de huit emporte-pièces et permettant de couper les bouchons dans les bandes de liège, une « *tourneuse* » permettant au bouchon d'avoir un diamètre défini suivant la demande.

À la fin du 19e siècle, le processus de mécanisation se développa. Mais les machines

Des bouchons de toutes sortes

Comment parler des bouchons de liège sans parler de l'emblématique bouchon de champagne ? Selon la tradition, c'est pour ce vin mousseux, auquel l'antique broquelet était mal adapté, que le liège devint bouchon. Au 18e siècle, le bouchon de champagne était directement fixé à la bouteille par une ficelle ou du fil de fer. Mais sous la pression du breuvage, ces ligatures sommaires s'enfonçaient dans le liège et l'objet laissait de nouveau passer l'air. Adolphe Jacquesson eut l'idée d'intercaler une capsule de fer entre le lien et le bouchon : il déposera un brevet le 5 juillet 1844. La fabrication de ce type de bouchon, manuelle et répétitive, employa de nombreux ouvriers. Elle fut mécanisée vers 1855 par Nicaise Petitjean, créateur d'une « *machine à ficeler* ». Cette ligature évoluera pour arriver au produit que nous connaissons tous aujourd'hui. Au fil du temps, de très nombreuses formes de bouchons de liège furent produites à des fins d'utilisation diverses. On trouve ainsi la « *topette* » (petit bouchon utilisé en pharmacie et parfumerie), les bondes pour les tonneaux et les bocaux… ■

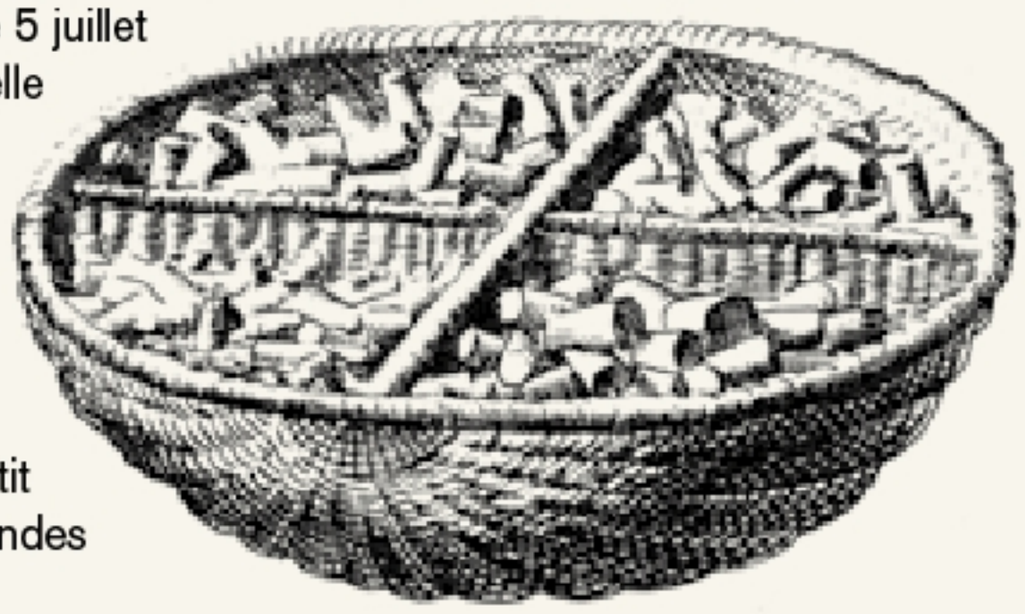

© Jacques Boyer / Roger-Viollet

Fabrication de bouchons de liège : machine à grande production à Soustons (Landes) en 1927.

restaient encore semi-automatiques. Des « *tubeuses* » qui perçaient les bandes de liège étaient par exemple actionnées par un ouvrier et permettaient d'obtenir des formes régulières.

Que ce soit de façon manuelle ou industrielle, la réalisation de bouchons de liège engendrait une grande quantité de déchets : en moyenne, entre 60 et 80 kilos de déchets pour 100 kilos de bouchons ! Sachant que pour obtenir une centaine de bouchons, il fallait 1 kilo de liège, on peut aisément penser que les subéraies étaient nombreuses et que l'importation de matière première fit rapidement son apparition afin de pouvoir répondre aux besoins. Le liège était par conséquent vu comme une matière précieuse, qu'il ne fallait pas gâcher. Le 19e siècle vit ainsi se développer plusieurs utilisations, certaines surprenantes.

En 1874 et 1875, au niveau des villes de Bordeaux et de Nérac, des essais de distillation du liège permirent d'obtenir du gaz qui avait la particularité de produire une lumière de meilleure qualité que celui issu de la houille, et sans émanations malsaines. Mais le procédé fut rapidement stoppé, car l'approvisionnement n'était pas suffisant.

L'emploi de liège en isolation aurait ses origines en 1877. Mais il faut attendre le début du 20e siècle, plus précisément 1914, pour que se crée en Gascogne la première usine de matériaux isolants fabriqués à partir de liège.

La Première Guerre mondiale vit le développement de la force motrice avec les moteurs à essence. En 1920, les machines industrielles étaient par conséquent bien plus perfectionnées qu'auparavant… et les besoins en main-d'œuvre moins importants ! Les villageois furent de moins en moins nombreux à travailler à l'exploitation du liège. Seuls certains devinrent ouvriers des industries bouchonnières, tout en continuant d'ailleurs pour la plupart à exercer une double activité d'agriculture ou d'élevage. Le principal danger de l'activité venait alors de la poussière de liège, inflammable, qui se dégageait dans toutes les bouchonneries. Rappelons qu'autrefois, l'interdiction de fumer n'était pas de rigueur sur le lieu de travail ! Cependant, très peu d'accidents graves furent recensés.

À partir des années 1960-1970, la concurrence des pays du sud et l'arrivée du plastique mirent un arrêt définitif à de nombreuses entreprises françaises qui travaillaient le liège. ■

Coralie Pailhes

Encore faut-il le sortir !

Compagnon obligatoire du bouchon, le tire-bouchon fait lui aussi l'objet de plusieurs légendes quant à son invention. Cet outil ingénieux aurait fait son apparition dès la deuxième moitié du 17e siècle. Seul point de repère tangible : un brevet d'invention déposé en 1795 par un Anglais, Samuel Henshall, pour un tire-bouchon en forme de « T ». ■

Qu'elle soit à cristaux liquides, à quartz ou simplement mécanique, la montre fait aujourd'hui partie intégrante de notre cadre de vie. Cependant, pour en arriver à devenir cet objet familier indispensable au bon déroulement de nos activités quotidiennes, des siècles de tâtonnements, des dynasties d'inventeurs et de scientifiques sont parvenus, à force de persévérance et de patience, à domestiquer le temps.

Lionel Marquis

Histoire de l'horlogerie française

- Introduction ..... page 28
- 14e-15e siècle : l'heure de l'horloge mécanique a sonné ..... page 33
- 16e-17e siècle : l'âge d'or de l'horlogerie française ..... page 42
- 18e-19e siècle : évolutions et révolutions ..... page 52

© Archives Daniel Chatry

Dossier

Introduction

Dans le récent n° 53 de *Nos Ancêtres*, nous vous contions brièvement comment l'Homme, depuis son apparition sur la planète bleue, a tenté sous toutes les latitudes de dompter le temps. Curieusement, alors que les animaux possèdent d'instinct la notion du temps, elle nous fait cruellement défaut. C'est ce combat pour dompter la marche du temps que nous allons vous raconter dans ce Dossier.

Dès l'Antiquité, la division du temps en unités est une préoccupation, qui aboutit à la création de gnomons et de cadrans solaires, de clepsydres et de sabliers pour le temps court. Aux 5e et 6e siècles de notre ère se dressent les premiers clochers d'églises. Pour eux, on perfectionne les cloches (dont la conception remonterait à l'âge du bronze, quinze siècles environ avant J.-C.). Elles sont alors placées et actionnés manuellement pour sonner les « *heures* », ces séquences du temps religieux annonçant les prières et offices des monastères et des églises. C'est aussi une division du temps pour la vie sociale de l'époque. Le chercheur G. Dohrn van Rossum explique que l'« *introduction des horloges publiques n'a pas été seulement une innovation technique, mais aussi une innovation sociale.* [...] *La propagation des horloges publiques commen*[çant] *seulement après la mise au point d'instruments utilisables pour sonner les heures.* » Il poursuit : « *cette évolution technique ne fut cependant que la condition très générale de la diffusion du décompte moderne des heures, considéré comme une nouvelle pratique sociale.* » Les premières cloches européennes de très grande taille seraient apparues vers 1120.

Au cours du premier millénaire de notre ère apparaissent aussi des moyens de mesure du temps court : les « *horloges à combustible* » ou « *horloges à feu* » (cierges gradués, horloges à encens, à huile...). Elles indiquent approximativement l'heure le jour comme la nuit grâce à une graduation permettant de connaître le niveau de combustible consommé. On trace par exemple un sillon dans la cendre au fond de petits seaux, dans lequel une matière à combustion lente est déposée, dont il est calculé qu'elle met une heure pour se consumer. L'usage des horloges à feu perdure des siècles durant.

L'horloge mécanique semble également être apparue dès le premier millénaire, mais on ne possède que peu d'informations sur ces premiers appareils. Toujours est-il que le système ne cesse de se perfectionner au cours du Moyen Âge. Il s'agit alors de systèmes de poids entraînant des engrenages. Le rouage de la sonnerie aurait fait son apparition au 12e siècle. Dans la seconde moitié du 13e siècle surgit l'invention de l'« échappement à verge » et de la roue de rencontre : c'est ce mécanisme qui règle la vitesse de rotation des aiguilles.

Dans son livre *Les Horloges du Moyen Âge et les heures modernes*, Gustav Bilfinger évoque le fait que « *les horloges à sonnerie et le décompte moderne des heures sont devenus une nécessité pour les formes de plus en plus complexes de*

« D'anciens systèmes de mesure, conservés à l'Observatoire de Paris », gravure parue dans la presse au 19e siècle.

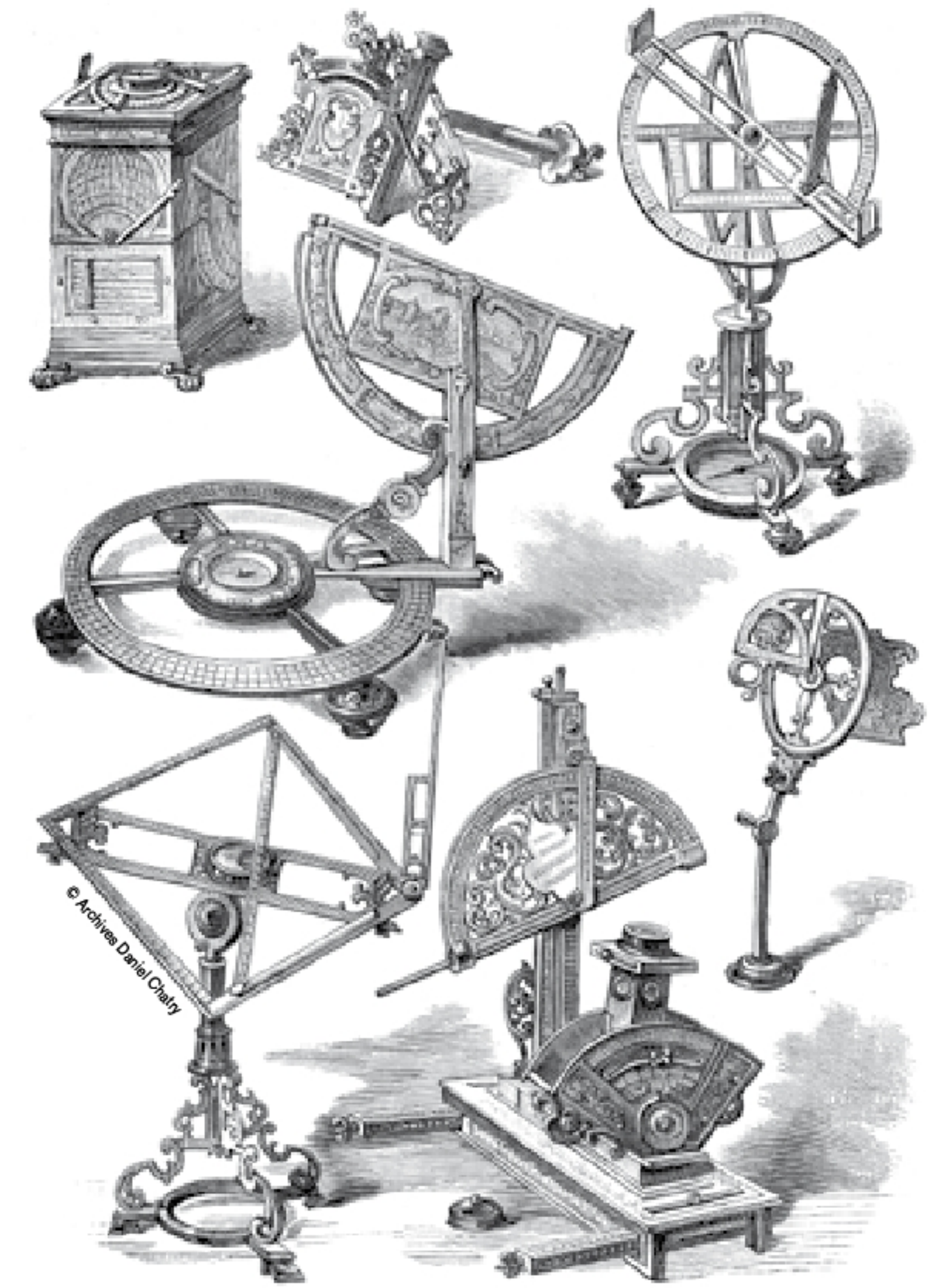
© Archives Daniel Chatry

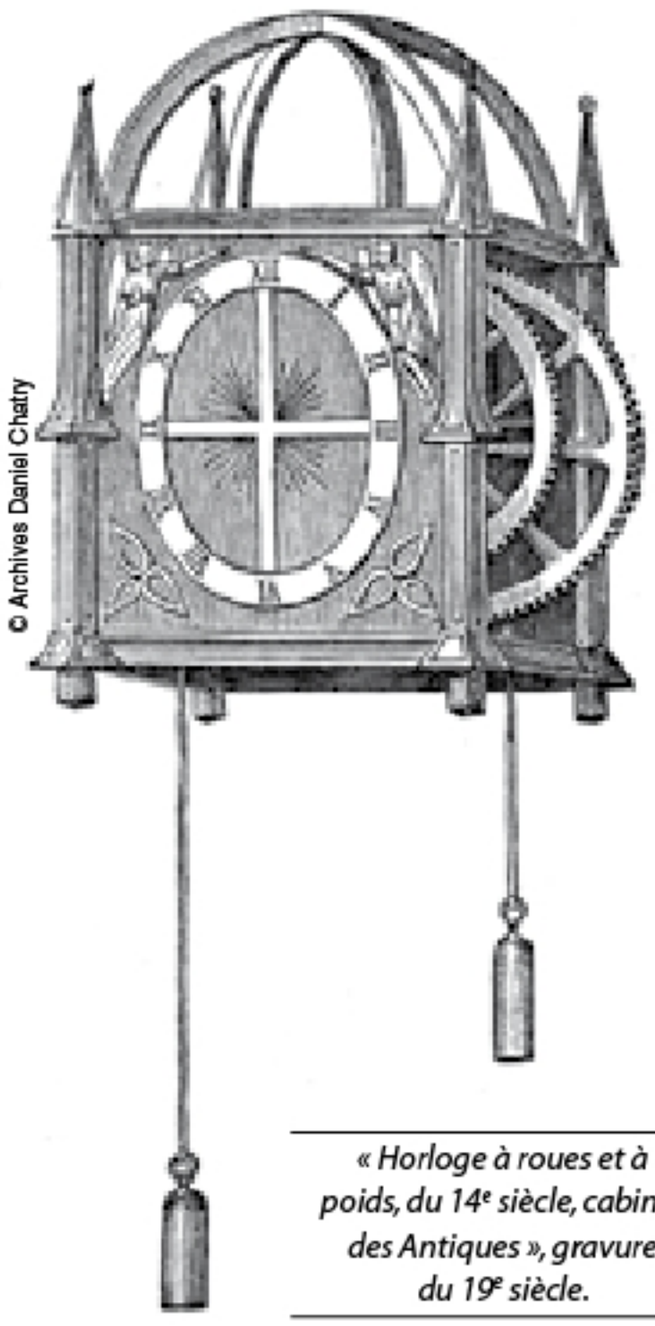
© Archives Daniel Chatry

« Horloge à roues et à poids, du 14e siècle, cabinet des Antiques », gravure du 19e siècle.

la vie citadine » et seraient « *le produit d'une bourgeoisie urbaine en expansion et de la laïcisation de la culture encouragée par cette bourgeoisie.* » À l'appui de cette thèse, le fait que « *l'impulsion menant à l'édification d'horloges à sonnerie a été donnée par des princes et de riches communautés urbaines.* » Au château de Vincennes, alors résidence royale, le futur roi Charles V est par exemple le donateur de la cloche en 1359.

L'horlogerie mécanique, sous sa forme monumentale, publique, se développe dans la seconde moitié du 14e siècle, et plus particulièrement dans son dernier quart. Les premiers acteurs de l'horlogerie mécanique sont à trouver chez les « fèvres », serruriers et orfèvres. Très nombreux au bas Moyen Âge, ils représentent 60 % des pionniers horlogers de cette époque. Employés par les astronomes ou les ingénieurs, ce sont des ouvriers spécialisés qualifiés, sans caractéristiques particulières. Ni particulièrement pauvres, ni particulièrement riches.

Au 15e siècle, l'activité d'« horloger » est reconnue comme profession à part entière. Et peut donc assurer un revenu. Conséquence de cette nouveauté : les corporations font tout à cette époque pour réserver à leurs membres l'exclusivité de la fabrication d'horloges. D'où par exemple un long conflit entre les horlogers et les menuisiers-ébénistes, ces derniers revendiquant le droit de construire le boîtier des horloges.

La mesure du temps s'invite dans le travail

Pour fixer de manière incontestable le facteur temps dans les relations temps/argent et permettre des calculs, il faut une mesure temporelle telle que l'année, la semaine, la journée, l'heure ou la minute. Les progrès obtenus dans ce domaine concernent aussi le passage de la journée à l'heure, ou **la définition de la journée de travail comme une somme d'heures égales**.

D'après G. Dohrn van Rossum, c'est à Cologne, en 1394 que serait apparu le premier décompte « moderne » des heures. La journée de travail commence au premier son de cloche, celui de prime, et

Les heures canoniales

Vers 529, saint Benoît édicte sa règle qui précise les heures dédiées à la prière. D'elles naissent les heures canoniales. En usage durant tout le Moyen Age, elles sont uniquement destinées à marquer le temps religieux : les heures de prières et les offices religieux. Elles sont au nombre de huit :

– laudes (aurore) ;
– prime (lever du soleil) ;
– tierce (troisième heure après le lever du soleil) ;
– sexte (sixième heure, c'est-à-dire midi) ;
– none (neuvième heure) ;
– vêpres (coucher du soleil) ;
– complies (troisième heure de la nuit) ;
– matines ou vigiles (durant la nuit).

Le système médiéval du jour était donc divisé en quatre grandes unités : du lever du soleil à tierce, de tierce à sexte, de sexte à none et de none à vêpres. Du 11e au 14e siècle, diverses réformes religieuses décalent les heures canoniales vers le matin. C'est ainsi que none s'est retrouvé à midi (d'où vient le mot anglais *noon*).

Source : www.horloge-edifice.fr ■

Introduction

s'achève à complies. La pause doit durer « *une heure, et pas plus longtemps* ». Entre 1371 et 1395, la fin du travail des fabricants de ceinture est par exemple fixée à 10 heures du soir. Et depuis 1391, toujours à Cologne, les étrangers munis d'un sauf-conduit ne doivent plus être dans la rue après 9 heures (8 en hiver). Les règlements de police générale prescrivent qu'après 11 heures « *aucun curé, aucun étudiant, aucun novice, aucune femme et aucun homme* » ne doit plus se trouver dans la rue. Quant aux chaudronniers et aux fabricants d'aiguilles, ils doivent s'arrêter à 8 heures. Au 15e siècle, le début du travail est fixé à 6 heures. Le samedi et les veilles de fêtes, les fabricants d'aiguilles et les forgerons doivent arrêter le travail à 4 heures en hiver, à 6 ou 7 heures en été.
Alfred Franklin relate dans *La Mesure du temps* (1888) que c'est Charles V qui, en France, aurait fait passer des heures canoniales au décompte moderne des heures. Il aurait promulgué une ordonnance selon laquelle les églises parisiennes devaient désormais régler leur sonnerie en fonction de l'horloge du Palais de la Cité. Cette « innovation » est de fait imitée à Chartres, lorsqu'en 1392, la nouvelle horloge de la cathédrale se voit dotée d'un système de sonnerie, « *comme celle du Palays de Paris* ».

La grande horloge du palais de justice de Paris, gravure du 19e siècle.

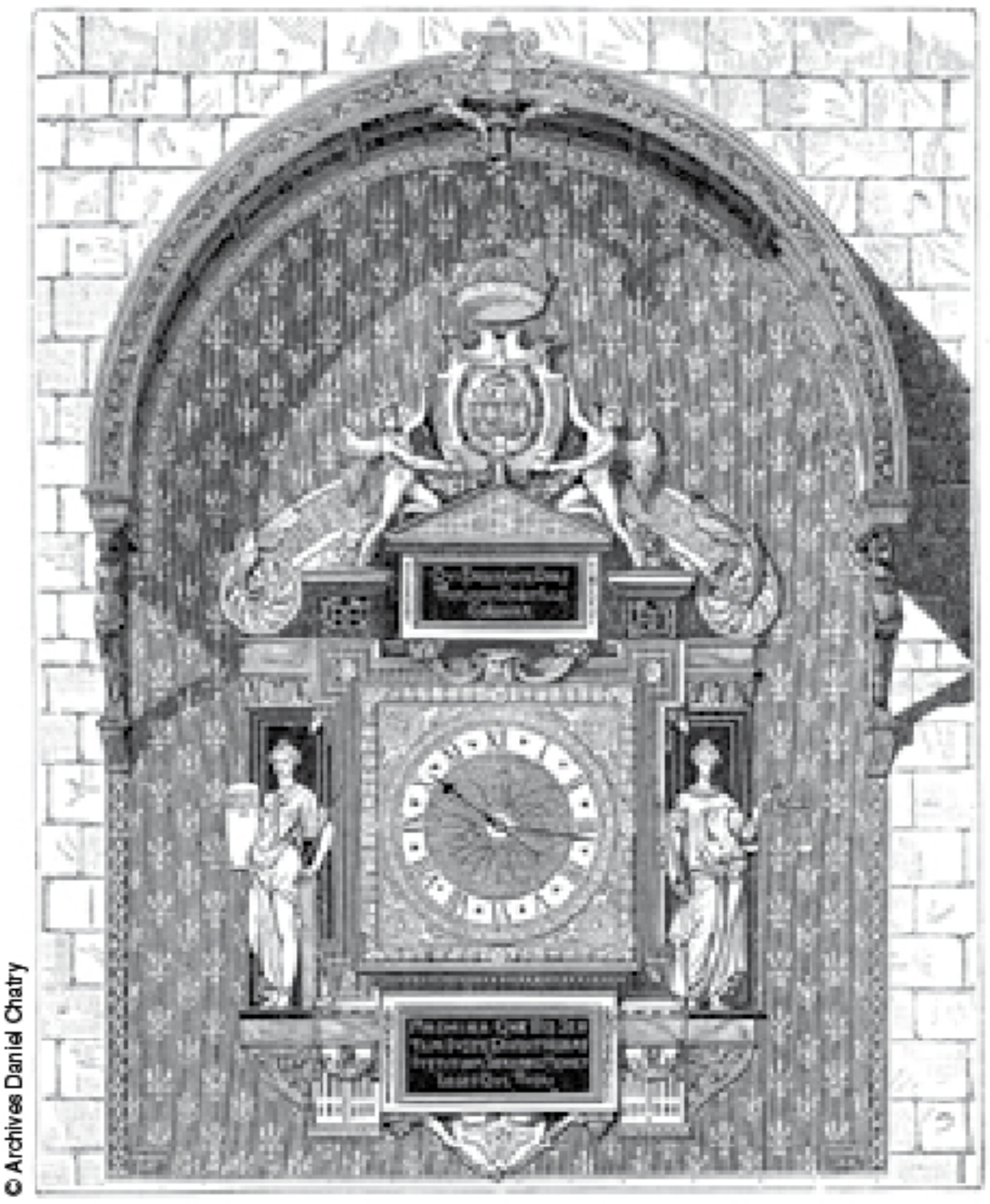

© Archives Daniel Chatry

Dans le monde rural, la corvée quotidienne est un travail non mesuré. Elle est en principe régie par le principe d'égalité et inclut deux heures de pause en été et une en hiver… sauf lorsque le seigneur fait démonter le cadran solaire ou l'horloge publique, cas dont on trouve trace dans les archives ! D'où l'intérêt des instruments de mesure du temps personnels, qui ne se développeront qu'à partir du 16e siècle.
L'installation des horloges publiques entretient de fait une double fonction : le temps religieux et le temps civil. Car, dans ce dernier cas, **l'horloge, placée à la fois sur les façades de bâtiments civils comme des édifices religieux, devient le centre de commandement de l'organisation de la ville, en même temps que le symbole de puissance et d'ouverture au progrès.**

Des horloges partout en France

Les horloges monumentales se développent en France dès le 14e siècle.

Mais la taille de Paris mentionne dès 1292 un nommé Jehan, « *aulogier* ». Entre le 13 mai 1299 et le 4 mars 1300, le journal comptable du Louvre mentionne un paiement en dix fois à l'orfèvre Pierre Pipelart, originaire du Nord de la France, pour la fabrication d'une horloge. En 1340, Pierre de Chastellux fait cadeau au monastère de Cluny d'une horloge mécanique à automates. Ce serait une des plus anciennes de France. L'année suivante, une autre horloge aurait été construite à la Sainte-Chapelle. À Perpignan, une horloge monumentale est déjà en fonction en 1355 grâce aux bons soins d'un certain Antonio Bovelli, d'Avignon, qui travaillait antérieurement comme couvreur à la cour du pape.
La seule horloge parisienne ayant survécu aux vicissitudes du temps (et des hommes) est celle installée en 1370 dans la tour carrée du Palais de la Cité, sous Charles V (1364-1380). Son auteur, le Lorrain Henri de Vic, en est le « *garde de l'horloge* ». C'est un emploi qui ne correspond à aucun office déterminé, sans gages fixes, mais qui néanmoins subsiste jusqu'au 18e siècle. Dans sa *Petite histoire de l'horlogerie*, Léopold Reverchon souligne qu'en 1370, les 6 sols journaliers que « *l'orloger de Sa Majesté* » reçoit lui per-

mettent de « *s'offrir la moitié d'un veau, 75 livres de pain blanc ou 125 œufs* ». Munie d'un poids de 500 livres au mouvement et de 1500 à la sonnerie, avec une chute de 32 pieds en 24 heures, cette horloge sonne les heures et les quarts d'heure. C'est d'elle que le quai de l'Horloge tient son nom.

À la suite d'Henri de Vic, la profession d'horloger se développe très rapidement et avec elle sa réputation. Pierre de Sainte-Béate, originaire du diocèse de Sens, est par exemple appelé dès 1375 à Avignon, où il travaille pour Grégoire XI, pape de 1370 à 1378. En 1377, il construit l'horloge du château de Beauté-sur-Marne, entre Nogent et Vincennes (détruit au 18e siècle). En 1379, Pierre Merlin, « *maistre orlogeur du roi Charles VI* », construit l'horloge de la cathédrale de Sens. Troyes est semble-t-il aussi une des premières villes de France à posséder une horloge : en 1379, les archives en mentionnent déjà une première réparation. Pierre Merlin construit en 1384 l'horloge de la cathédrale d'Angers. En 1389, le Gros Horloge de Rouen est installé.

Le Gros Horloge de Rouen date de 1389.

Horloge près de la cathédrale de Chartres.

© Photo Daniel Boucard

En cette fin de 14e siècle, de puissants mécènes saisissent l'importance capitale de l'horloge dans la vie locale : le duc de Berry, frère de Charles V, contribue par exemple en 1385-86, pour 2 500 francs de l'époque, à la construction et à l'installation de l'horloge de Poitiers. En 1398, il offre une horloge au duc de Savoie.

Ce panorama est un peu trompeur sur la situation du métier d'horloger. Car, si à Paris, depuis le début du 14e siècle, on trouve une nuée de fabricants d'horloges, aucun d'entre eux ne maîtrise la technique des horloges de clocher. C'est pourquoi on fait venir des spécialistes du Nord (France, régions germanophones ou espace néerlandais) où l'on trouvait de telles horloges, installées depuis longtemps. Au 14e siècle, on dénombre ainsi 60 spécialistes de l'horloge monumentale travaillant hors de leur localité. Ils seront 140 au siècle suivant.

Des siècles d'évolution horlogère

Du 14e au 20e siècle, horloges et horlogers n'ont cessé de se perfectionner.

Le règne de Charles VII (roi de 1483 à 1498) est marqué par **l'invention, majeure, du « ressort moteur » enroulé en spirale**. Dans sa thèse de doctorat *Le Métier d'horloger en Franche-Comté* (1954), H. Galliot explique qu'il s'agit d'une lame d'acier très mince qui, s'enroulant sur elle-même dans une petite boîte ronde (le « tambour » ou « barillet »), dégage une énergie mécanique en se dé-

C'est une clepsydre que l'on utilisait à la cour de Saint-Louis, vers 1250. Miniature médiévale.

© Archives Daniel Boucard

Introduction

tendant, produisant le même effet que le poids sur les rouages primitifs. Jusqu'à l'invention du spiral-réglant au 17e siècle, c'est le « foliot » qui assure la régulation de l'énergie mécanique dégagée par le déroulement du ressort. Il est maintenu par une pièce métallique située au-dessus du mouvement. Ce ressort permit de fabriquer de très petites horloges pour les appartements, puis les montres.

1544 est une date importante : sept « *fèvres* » parisiens spécialisés dans la fabrication d'horloges demandent officiellement au roi François Ier **l'autorisation de se constituer en communauté de métier**, qui leur est accordée. Dans le siècle qui suit, l'artisanat horloger prend ainsi un nouvel essor et, vers la fin du 16e siècle, Paris compte 22 artisans spécialisés. Un édit de 1581 accorde aux maîtres reçus à Paris le droit de s'établir où bon leur semble. Au 17e siècle, la plupart des grands édifices possèdent une horloge.

Une des causes du déclin de l'horlogerie française sous Louis XIV est sans doute **la concentration à Paris des industries d'art**. Elle est la conséquence de la présence à Versailles d'une cour importante, principale clientèle des maîtres horlogers. Commence en même temps le règne de l'horlogerie parisienne dominée par le statut d'« horlogers du roi », dont les principaux tenants sont les Martinot et les Bidault. Le « règne » de ces dynasties a commencé sous Louis XIII avec Claude Ier, s'est poursuivi sous Louis XIV avec son fils à partir de 1652, puis son petit-fils en 1693. Augustin-Henry, arrière-petit-fils de Claude Ier, est horloger du roi en 1705.

Cette transmission de charge de père en fils porte en elle un défaut majeur : elle prétérite la recherche d'améliorations éventuelles au profit de la rente de situation et donc de tâches d'exécution. C'est la raison pour laquelle l'horlogerie anglaise, à partir de 1660 prend le meilleur sur l'horlogerie française. Descendants des horlogers huguenots français chassés lors des guerres de religion au siècle précédent, les horlogers protestants anglais prennent leur revanche ! La Révocation de l'Édit de Nantes, en 1685, fait encore fuir les horlogers protestants français, nombreux. Il porte un coup fatal à cette industrie tant parisienne que française.

L'industrie horlogère est alors l'apanage de terres protestantes comme la Suisse, l'Angleterre ou la Hollande. Malgré tout, à Paris, dix ans avant la Révolution, on compte encore 180 horlogers dont plus d'une dizaine sont très réputés : Jean-André Lepaute (horloger du roi, il exerce au Palais-Royal de 1748 à 1774), Pierre Le Roy (inventeur du chronomètre de marine en 1763), sans oublier Lépine ni le Suisse Berthoud, ni un certain Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais, auteur du *Barbier de Séville*.

La Révolution venue, peu sauveront leur tête. C'est pourtant le cas de Charles Le Roy qui, après avoir été reçu maître horloger en 1785, a un atelier au Palais-Royal et traverse presque sans encombre la Révolution, avant de devenir une des références parisiennes en matière de fabrication de pendules et de pendulettes de voyage. À l'égal de Breguet et de ses montres, les productions de Le Roy accompagneront bon nombre d'officiers de la période napoléonienne, proposant des montres de très haute qualité traditionnelles ou décimales, « *à tact* » ou à sonnerie. En 1805, il est nommé « *Horloger de son Altesse Impériale et royale Madame Mère de l'Empereur* ». La Restauration lui permet de devenir horloger des ducs de Chartres et de Bourbon avant d'être celui du Roi et du duc d'Orléans et, en 1835, celui du Ministère de la Marine. En 1892, les « *Ateliers L. Leroy* » (du nom de Louis Leroy, né en 1860) sont transférés à Besançon où se trouve depuis peu l'Observatoire National. C'est ce dernier qui détient désormais les services de certification chronométrique. ■

Louis XIV visite l'Observatoire de Paris, gravure d'après S. Leclerc. La cour royale constituait une clientèle très importante des horlogers.

© Archives Daniel Boucard

Malgré la multiplicité des instruments de mesure du temps, le manque de précision est longtemps une tare. Contrée seulement en 1275 avec la mise au point de la toute première horloge mécanique à engrenages. Une technique qui libère de la dépendance de la lumière du jour et permet la division du temps en un nombre égal de petites unités.

Histoire de l'horlogerie française

14e-15e siècle : l'heure de l'horloge mécanique a sonné

© Archives Daniel Boucard

14e-15e siècle : l'heure de l'horloge mécanique a sonné

Des prémisses anciens

Arrêtons-nous un bref instant sur le 13e siècle finissant pour constater qu'on possède alors tous les éléments constitutifs d'une horloge mécanique. Mais en ordre dispersé. On ne sait qui imagina le principe de la roue dentée, bien que les sources épigraphiques fassent remonter sa naissance à un certain Ctésibios, fils d'un barbier d'Alexandrie, qui aurait vécu trois siècles avant notre ère et inventeur, vers 250 av. J.-C., d'un orgue à eau appelé *hydraulis*. On sait que le poids moteur est mis en œuvre dans des mécanismes dès le premier millénaire de notre ère. Les horloges « *à roues* » sont citées pour la première fois dans les usages de l'ordre de Cîteaux, vers 1120. Il est ordonné au sacristain « *de régler l'horloger de manière qu'elle sonne et réveille avant les matines.* » Et depuis le 12e siècle, on connaît le rouage de la sonnerie. À l'époque médiévale, poids et rouages sont toutefois peu répandus et encore très largement supplantés par la clepsydre et le sablier pour mesurer le temps.

Le monde scientifique s'accorde pour dire que le 14e siècle vit la diffusion des horloges mécaniques. Mais pour les *Annales bénédictines* de Jean Mabillon (†1707), c'est Gerbert d'Aurillac (†1003) qui en serait l'inventeur. Parce qu'il a été de réputation « savante » et qu'il avait trouvé comment faire fonctionner une horloge à rouages sans l'apport d'eau. Il n'en est rien : la confusion dans l'interprétation du terme générique *horologium* est à l'origine de cette méprise. Car ce terme qualifiait de multiples appareils de mesure du temps : cadrans solaires, clepsydres, cloches et carillons, ou encore horloges à feu. Et car jusqu'à Gerbert d'Aurillac, toutes les horloges conçues depuis le 6e siècle étaient mues par l'eau.

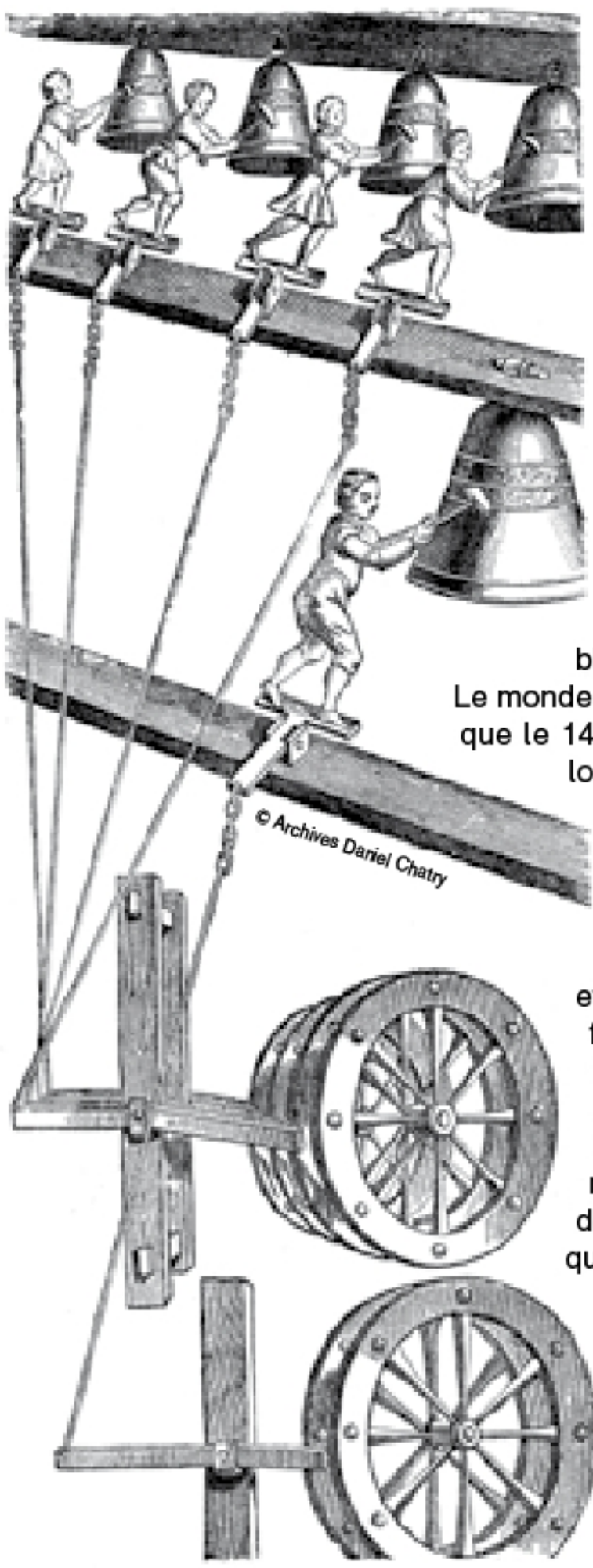
© Archives Daniel Chatry

Carillon de l'église Saint-Lambert de Liège, gravure du 19e siècle. Il faut se méfier de l'appellation « horloge » quand elle concerne les 14e ou 15e siècles, car elle s'appliquait alors à de nombreux objets destinés à mesurer ou à marquer le rythme du temps.

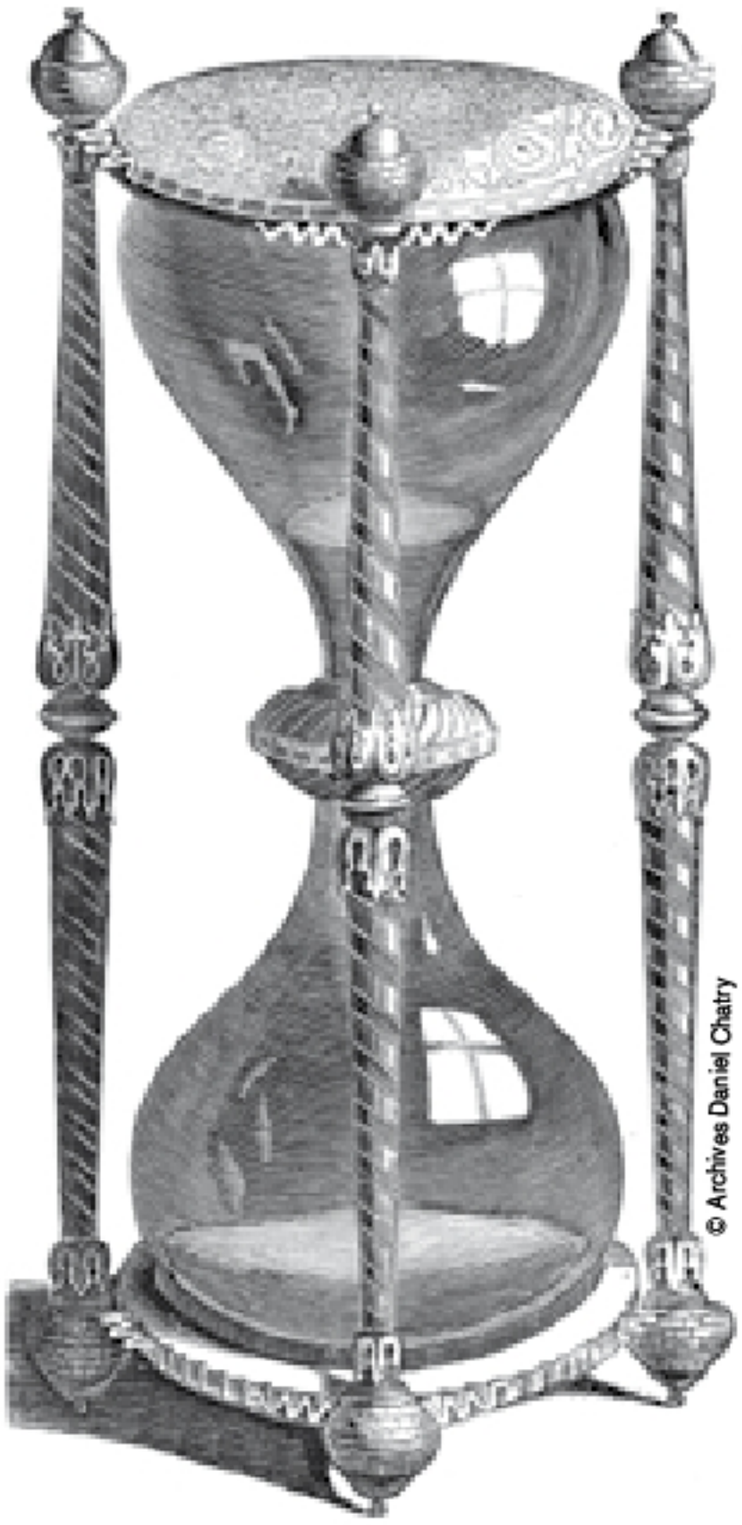
© Archives Daniel Chatry

Sablier du 15e siècle, de fabrication française. Gravure du 19e siècle.

L'horloge mécanique : un monument !

L'horloge n'existe longtemps que comme monument public.

Avec son poids moteur, son rouage de transmission, son organe régulateur, son échappement et jusqu'à sa sonnerie, l'horloge de la cathédrale de Beauvais est un bel exemple des plus anciens de ces mécanismes publics. Conçue par le chanoine Étienne Musique (!), dont on ne sait pas grand-chose sauf qu'il est mort en 1324, cette horloge commandée en 1302 fut livrée trois ans plus tard. Restaurée en 1976, elle continue d'indiquer la position de la lune, carillonne infatigablement et caractérise les saisons par différents chants religieux, qui permettaient à la population de l'époque, analphabète pour la plupart, de se situer dans l'année en cours.

Gerbert d'Aurillac inventeur de l'horloge mécanique ?

Né en Auvergne vers 938, d'origine modeste, le futur pape Gerbert d'Aurillac est formé d'abord à Aurillac puis en Catalogne et enfin à Reims où, à partir de 972, il se fait une réputation universelle, s'intéressant surtout aux mathématiques. Abbé de Bobbio, en Italie (982), archevêque de Reims (991) et de Ravenne depuis 988, il est élu pape en 999 sous le nom de Sylvestre II. Pour le menu peuple, l'élection d'un pape savant est le fait du Diable à qui Gerbert a vendu son âme. À l'époque de son pontificat, les sciences physiques et mathématiques connaissent un grand développement grâce aux relations avec les Arabes, eux-mêmes en relation avec les Grecs de l'empire byzantin. Il a été prouvé que Gerbert, entre 967 et 970, durant son séjour en Catalogne, est initié à la science arabique. On lui attribue l'introduction en Europe de l'astrolabe et de l'abaque (instrument d'origine romaine et perfectionné par les Arabes qui lui avait ajouté un jeton nul appelé *sifr* (zéro)), ainsi que la numérotation arabe. Il aurait construit une horloge à Magdebourg, en 996, dont il ne reste hélas aucune trace.

Sources : *Histoire Universelle, t. 10 : Le Moyen Âge*, Figaro Collection, Paris, 2006.
I papi, Da Pietro a Giovanni Paolo II, de Josef Gelmi, Biblioteca Universale Rizzoli, Milan, 1995. ■

Le pape Gerbert d'Aurillac passe pour avoir inventé une horloge à échappement à palettes, en 996, mais il ne reste plus trace de ses travaux.

Dossier

14e-15e siècle : l'heure de l'horloge mécanique a sonné

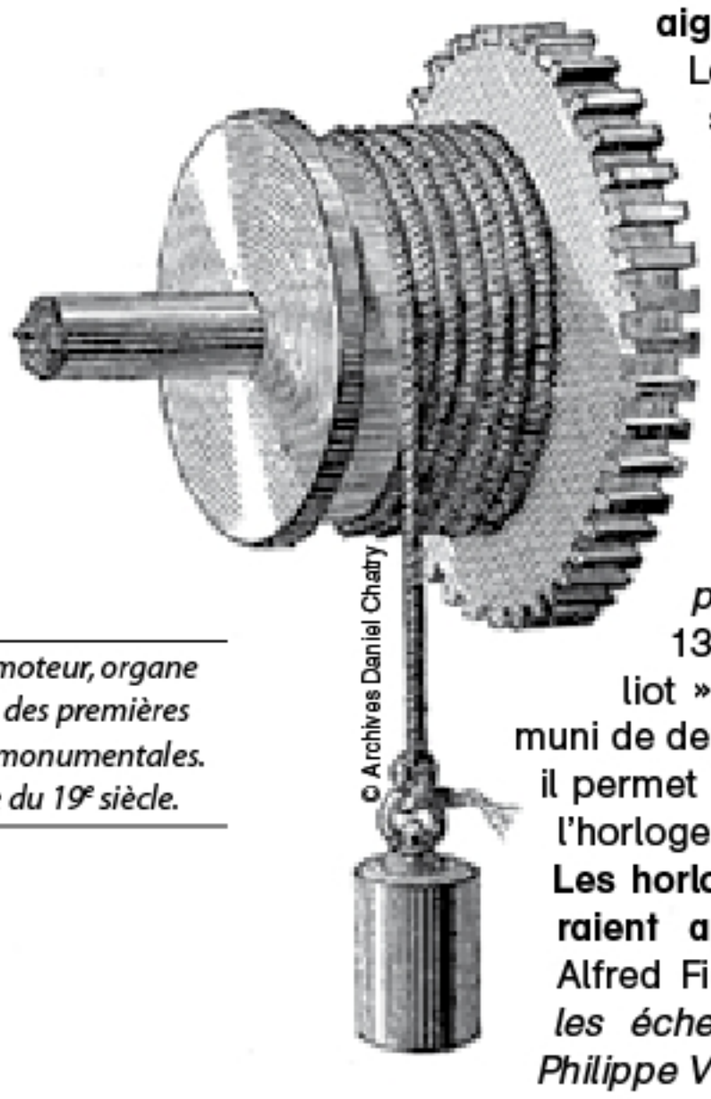
© Archives Daniel Chatry

Le poids moteur, organe essentiel des premières horloges monumentales. Gravure du 19e siècle.

Les premières horloges monumentales ne sont équipées que d'une seule aiguille (cela jusqu'en 1691). La hauteur à laquelle elles sont installées favorise la plus grande course possible du poids moteur, et augmente d'autant l'autonomie de l'horloge entre deux remontages. « *Quant à la cloche utilisée pour la scansion des heures, elle se* [trouve] *à proximité, afin de pouvoir porter le son le plus loin possible.* » À la fin du 13e siècle, l'invention du « foliot » améliore les mécanismes : muni de deux poids appelés « régules », il permet de faire avancer ou retarder l'horloge.

Les horloges sonnant les heures seraient apparues vers 1330. Selon Alfred Fierro, « *en 1335, le maire et les échevins d'Amiens obtinrent de Philippe VI* (roi de 1328 à 1350), *l'autorisation de fabriquer une cloche spéciale pour signaler aux ouvriers de la ville l'heure du début de la journée de travail, celle de l'arrêt pour déjeuner et celle de la fin du labeur.* » Plus précisément, c'est le nombre de coups frappés sur la cloche qui indique les heures : un coup pour une heure, deux coups pour deux heures… Mais dans la première moitié du 14e siècle, toutes les mentions se rapportant à des horloges à sonnerie se réfèrent à des villes italiennes. La première indication sûre de ce mécanisme date de 1337 : selon G. Dohrn van Rossum, c'est à Milan qu'il aurait été mis en œuvre, à l'église San Gottardo. Galvano Fiamma, moine dominicain au service des Visconti mentionne, qu'en 1339, le commanditaire de l'horloge de San Gottardo, serait mort « *le 14 août, à la vingtième heure* », soit à peu près à trois heures de l'après-midi.

L'invention du mécanisme de sonnerie a rendu populaire l'idée que l'horloge était un monde fascinant, favorisant sa diffusion. Au 14e siècle, toute cité, quelle que soit son importance, se doit de posséder une horloge à sonnerie automatique. À Dijon, en 1382, l'horloge prise à la ville de Courtrai à la suite de la victoire de Roosebeke est installée sur l'église Notre-Dame : elle possède un célèbre « jacquemart », personnage frappant les heures sur une cloche. Vient ensuite Beaune en 1395 : à la demande de ses habitants, la ville se voit autorisée à prélever une partie des taxes sur le sel pour l'édification d'une horloge qui « *servira également aux juges et aux fonctionnaires royaux* ». La grande majorité de ces premières horloges publiques sont sans cadran ni aiguille (ceux-ci feront leur apparition au début du 15e siècle).

En 1369, Jean Froissart dédie un poème aux horloges, l'*Orloge Amoureus*, qui est en même temps une explication de son fonctionnement. Le rouage du mouvement et celui de la sonnerie n'ont l'un et l'autre que deux roues (au lieu des cinq d'aujourd'hui), obligeant d'être remontés trois à quatre fois par jour. Le cadran marque vingt-quatre heures, commençant depuis une heure jusqu'à douze avant de revenir à son point de départ. Il est mobile et marque l'heure par sa direction à un point fixe qui tient lieu d'aiguille : c'est une espèce de cadran solaire perfectionné. Botticelli a peint un exemplaire d'un tel instrument. On peut l'admirer aujourd'hui encore, fraîchement restauré, à Florence dans l'église *Ognissanti*, où il accompagne les méditations de saint Augustin.

Les princes de sang encouragent un peu partout la construction d'horloges publiques. C'est le cas du duc de Berry, qui assume 70 % des coûts des horloges des cathédrales de Bourges et de Poitiers. À Bar-le-Duc (Meuse), la Tour de l'horloge, dernier vestige des fortifications du château, doit son nom au duc Robert de Bar qui y fait installer une sonnerie indiquant les heures en 1381. À Riom, l'horloge apparaît en 1391. Cinq ans plus tard, Niort se dote d'une horloge, avec également un nouvel impôt destiné à son entretien.

© Archives Daniel Chatry

Certaines horloges publiques, comme celle-ci, de Notre-Dame de Dijon, étaient ornées d'un jacquemart (personnage frappant les heures).

© Ravenna / Leemage

Atelier d'horlogers, miniature réalisée par Cristoforo de Predis (v.1440-v.1486), pour « Influence de la lune » dans De Sphaera *vers 1470. Avec la diffusion des horloges mécaniques à partir du début du 14e siècle, l'horloge devient un objet familier, vendu en ville par des artisans spécialisés.*

Un symbole au cœur des villes

Au début du 15e siècle, l'horloge publique est devenue un attribut urbain. La vie dans la ville s'est alors identifiée à la vie régulée par l'horloge. Cette multiplication a été rendue possible par la généralisation des cadrans sur les horloges monumentales. Ceux-ci ne possèdent toujours qu'une seule aiguille, leur précision approximative ne justifiant pas l'apport d'une seconde. **Ce développement de l'horloge en milieu urbain a une conséquence essentielle : il est désormais possible de se référer aux heures sonnées par l'horloge pour organiser la journée** (début du travail à une heure, fin du marché à six heures…).

Cependant, à part des territoires propriétés de potentats étrangers (Perpignan et le Comtat Venaissin), le « Grand Sud » de la France, semble être resté oublié par le phénomène des horloges publiques (l'Aquitaine actuelle, le Languedoc et la Provence). « *Aux 14e et 15e siècles, le centre de gravité économique et culturel s'*[est] *déplacé vers le Nord.* »

Avec la diffusion, au début du 14e siècle, des horloges mécaniques, le monopole des clercs et des moines en la matière a disparu. L'horloge est devenue un objet familier. Cette relative proximité est en partie due au fait que, depuis le deuxième tiers du 15e siècle, par leur science et leur habileté, les horlogers figurent en bonne place à côté des fabricants d'orgue, des peintres, des graveurs et des forgerons d'art et d'armurerie. Le terme « *horloger* »

14e-15e siècle : l'heure de l'horloge mécanique a sonné

Le régulateur à foliot

Le nom « foliot » vient d'un mot de vieux français qui signifierait « fou ». Ce type de régulateur se compose d'une roue dite de « rencontre » que le poids moteur met en rotation et accélère périodiquement par la pénétration dans sa denture de deux palettes fixées à une tige. Celle-ci est mue par un mouvement alternatif qui entretient celui de l'oscillateur à foliot, solidaire de la tige (appelée également « verge »). L'oscillateur tourne dans un sens, puis dans l'autre, dans un mouvement continuel de va-et-vient. À chacune des extrémités de l'oscillateur qui, de linéaire devient circulaire, un poids ajustable permet de régler la vitesse de l'oscillation et ainsi de ralentir ou d'accélérer la marche de l'horloge.

Source : *La Conquête du temps, Histoire de l'horlogerie des origines à nos jours*, de D. Fléchon, Paris-Genève, 2011. ■

désigne désormais la nouvelle profession. **La nécessaire polyvalence technique de l'activité d'horloger permet d'en scinder les spécialisations**. Cela commence dès le 12e siècle, avec l'apparition du terme de *ingeniarius/ingeniator* pour désigner le technicien-créateur, appelé également *architectus* ou *machinator*. Il s'agit en fait d'experts recherchés internationalement, hautement rémunérés : artisans au service des villes, exerçant leur profession à titre libéral. Ces « ingénieurs » ne sont pas, à proprement parler, des horlogers. Leur champ d'action est plutôt le « gros calibre » : engins de chantier, canons, machines de guerre… Ils œuvrent également dans le domaine hydraulique et les instruments de musique. Toutes ces créations ont un objectif commun : une invention technique susceptible d'économiser la force de travail. Ces ingénieurs travaillent donc souvent comme horlogers au service des villes. C'est par exemple le cas de l'architecte italien Brunelleschi (†1446). Dans sa jeunesse, l'auteur du dôme de la cathédrale de Florence avait fabriqué de petites horloges et expérimenté des mouvements à ressorts. Des expériences qu'il mit au service de l'ingénierie pour construire des engins de traction et d'élévation.

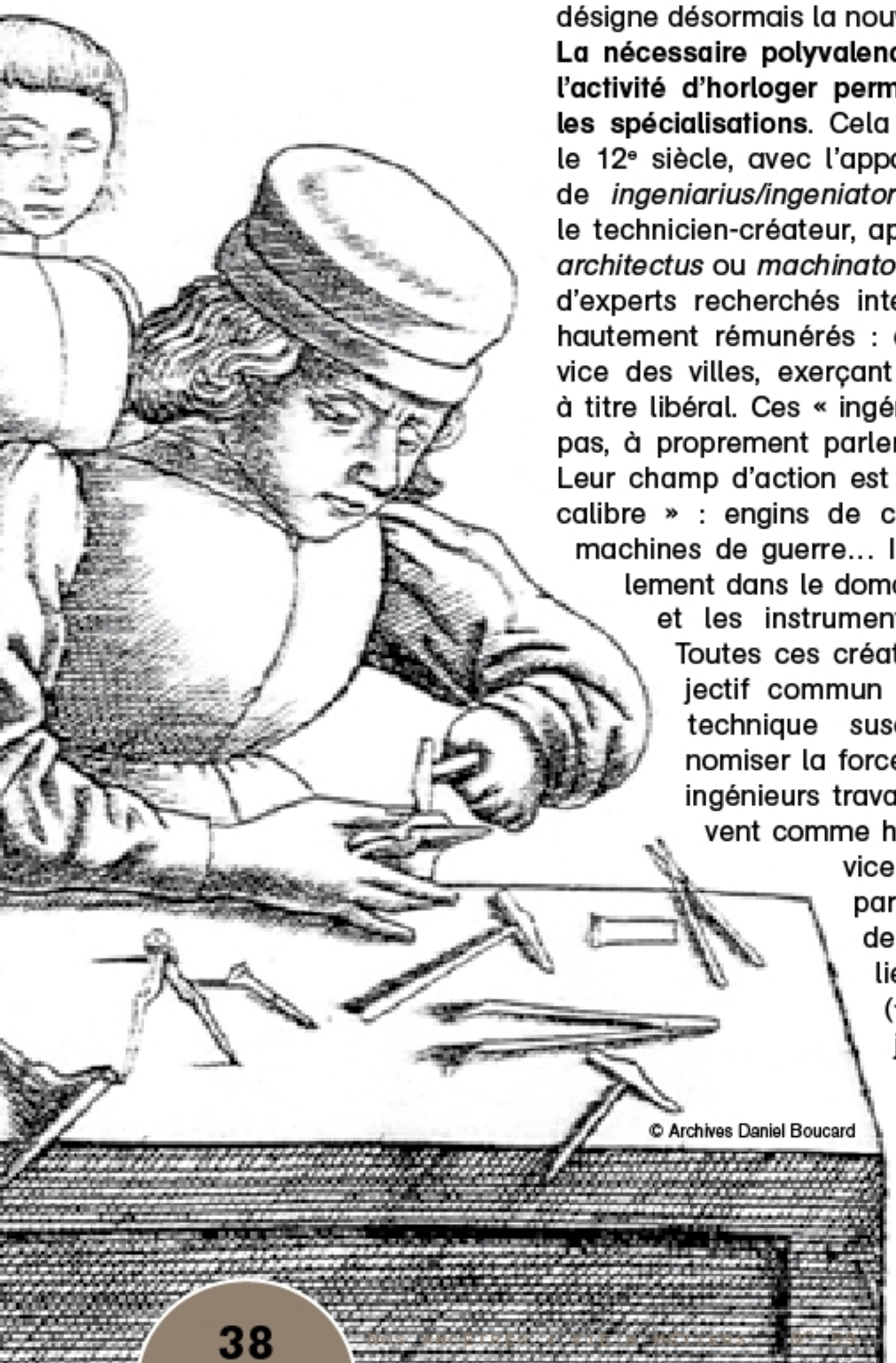
© Archives Daniel Boucard

À Besançon, en 1440, il est fait mention dans les registres municipaux de l'achat d'une horloge publique dont la destination finale est une des tourelles de l'hôtel de ville de l'époque. Puis, en 1459, les archives de l'église métropolitaine de Saint-Jean rapportent qu'une horloge à sonnerie automatique est placée dans son clocher. Elle est réparée à plusieurs reprises : une première fois en 1461 par son constructeur, un certain Ancelet, puis une nouvelle fois en 1478 parce qu'« *on n'entend plus les pulsations* ». C'est au cours des 15e et 16e siècles que les différentes églises de la ville se voient munies d'horloges. Elles sont construites et installées par des serruriers allemands.

Néanmoins, partout en France, à l'exception des villes bénéficiant d'une horloge, c'est d'après les cadrans solaires (que l'on appelait aussi « *orloges* » !) que se règle la division du temps. La nuit, les clepsydres sont les seuls instruments sur lesquels on peut compter pour connaître l'heure. Des veilleurs, juchés sur des tours, crient les heures qu'elles indiquent. Une information répétée par les gens du guet.

© Photo Daniel Boucard

Cadran solaire de 1618, dans une cour de ferme près de Grandville (Manche). Malgré le développement progressif d'horloges publiques et d'autres à usage domestique, c'est toujours à l'aide des cadrans solaires que la majorité de la population française des 15e et 16e siècles mesure l'heure.

Vers l'infiniment petit

La date précise de l'origine des horloges d'appartement est aussi difficile à déterminer que celle des horloges de clocher. Le premier texte qui parle d'un semblable instrument est l'inventaire de Philippe IV le Bel (roi de 1285 à 1314). En Avignon, la cour pontificale possède plusieurs petites horloges au début du 14e siècle. Et c'est à partir de 1336 qu'elle paye un horloger pour en assurer le réglage. En 1353, des travaux sont même entrepris en vue de réaliser un grand boîtier d'horloge peint et éclairé de l'intérieur. Selon Léopold Reverchon, **l'évolution de l'horloge monumentale à l'horloge d'appartement et plus tard à l'horloge portative fut** « ***extrêmement rapide*** ». Selon lui, « *la cohabitation de ces deux dernières catégories est attestée dès les dernières années du 14e siècle.* » *Le Glossaire français du Moyen Âge* en fournit la preuve. À la date de 1377, on y trouve l'information suivante : « *Six vingt francs d'or pour payer une orloge portative que nous avons acheté de maistre Pierre de Sancte Beate, notre orlogeur.* » Puis en 1387 : « *À Jehan d'Allemaigne, serrurier, pour un mouvement de petite orloge, acheté de lui pour mettre en la chambre de la duchesse de Bourgogne.* » En 1389, la même duchesse fait mander le « *maistre de l'horloge de Dijon pour raccommoder celui de sa chambre qui, en tombant, s'est tout rompu.* »

Horloge en fer damasquiné du 15e siècle.

© Archives Daniel Boucard

Les progrès techniques participent à la miniaturisation des horloges. On ignore encore qui eut l'idée d'appliquer le principe du ressort à l'horloge, mais un premier modèle le mettant en œuvre est créé en 1410. Sa présence révolutionne le domaine, car il permet de donner l'énergie nécessaire aux « *horloges de table* » qui apparaissent alors. Cette utilisation permet enfin de supprimer l'encombrement causé par le poids-moteur dans l'horloge de format réduit, ouvrant la voie à sa miniaturisation. Les progrès de la métallurgie jouent aussi un rôle important dans l'évolution des horloges : leurs composants gagnent en robustesse, en souplesse, en sophistication. Ainsi, grâce à ces deux éléments, l'horloge fait un bond quantitatif appréciable en devenant, par l'abandon du poids-moteur, transportable grâce à sa taille plus réduite. Aussi, avec le progrès technique qui entraîne une plus grande précision, les familles fortunées sont de plus en plus nombreuses à acquérir des horloges de chambre et de maison. Un mouvement qui se prolonge durant tout le 15e siècle. La voie est libre pour que naisse la montre.

C'est dès le 14e siècle que l'on voit apparaître des « horloges portatives » *que les plus fortunés installaient chez eux.*

© Archives Daniel Boucard

Remise à l'heure

En 1594, Lyon voit affluer de nombreux horlogers. Ils ont été appelés pour vraisemblablement remettre à l'heure les horloges de la ville. Une opération que chaque horloger effectuait à sa guise, amenant des différences importantes entre les différentes horloges citadines. C'est pourquoi, le 8 avril 1641, ordre est donné de les régler « suivant le cours du soleil » c'est-à-dire en se basant sur les indications horaires fournies par les cadrans solaires (ceux-ci sont utilisés jusqu'au milieu du 19e siècle). Au 17e siècle, à Besançon, on se servait encore, pour l'usage particulier, de cadrans solaires portatifs. ■

Dossier

14e-15e siècle : l'heure de l'horloge mécanique a sonné

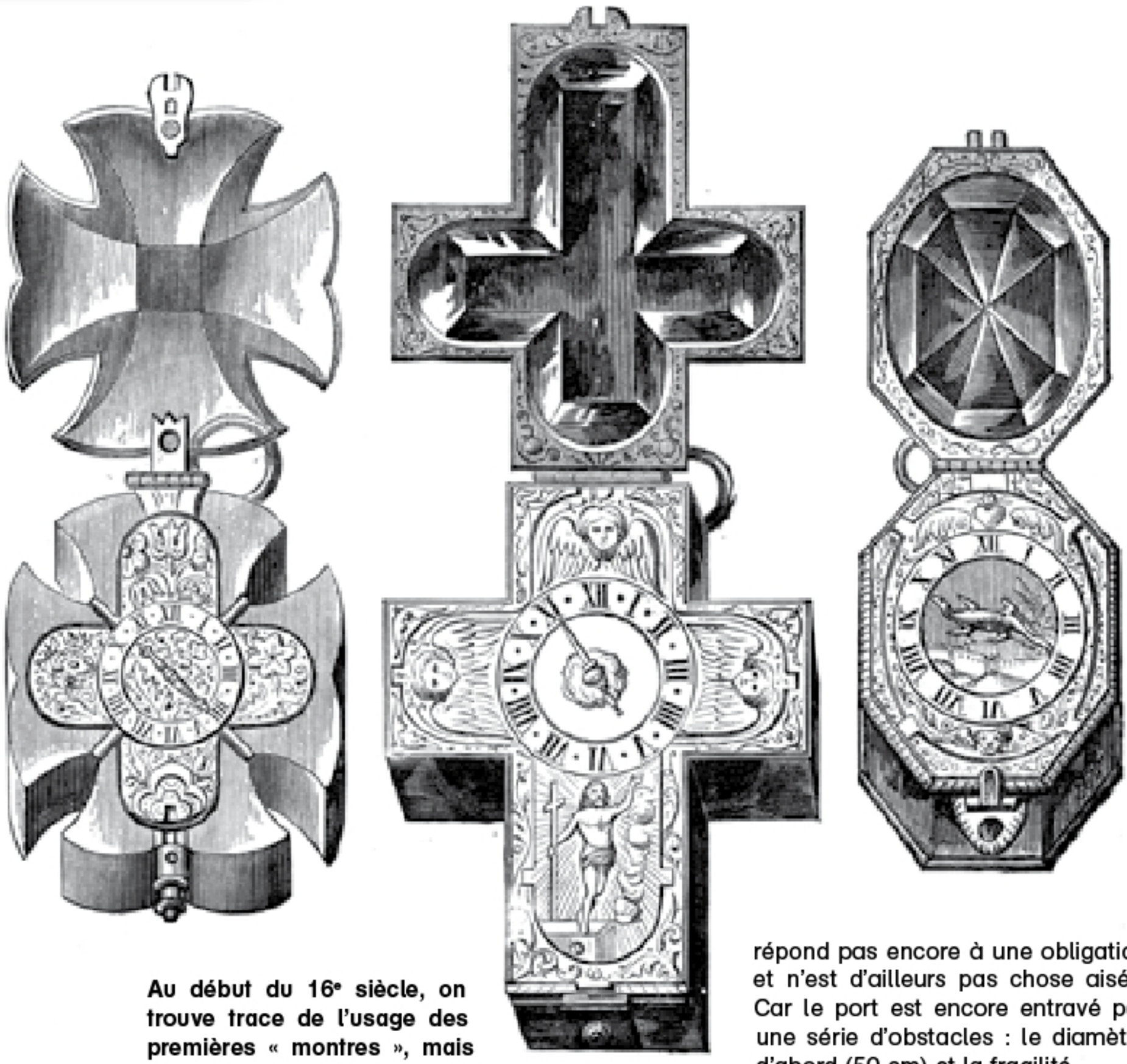

© Archives Daniel Chatry

« Montres » du début du 16e siècle : ce sont alors des objets rares et très chers, rehaussés d'une décoration luxueuse. Ce qu'elles seront longtemps…

Au début du 16e siècle, on trouve trace de l'usage des premières « montres », mais seulement chez ceux qui ont les moyens de l'acquérir. Car elle est un produit de luxe, et elle le demeurera jusqu'au 19e siècle. Le terme peut toutefois prêter à confusion, car c'est ainsi que l'on nomme alors le cadran des horloges. L'Histoire retient malgré tout que l'un des premiers utilisateurs fut François Ier. En 1523, Julien Coudray livre au souverain deux « *montres d'orloges* » sans contrepoids pour le service de sa chambre et, en 1530, il reçoit 50 écus pour commencer une autre montre d'horloge. Contrairement à ce que l'on serait en droit de penser, la montre n'est pas l'aboutissement logique de l'horloge portative, même perfectionnée par l'introduction du ressort. Selon toute logique, le développement des montres se fait simultanément dans divers centres horlogers du début du 16e siècle.

Les importants progrès dans la miniaturisation, commencés au siècle précédent, ont permis de faire en sorte que désormais le mécanisme horloger tient dans le creux de la main. Néanmoins, à la fin du 16e siècle, détenir l'heure sur soi ne répond pas encore à une obligation et n'est d'ailleurs pas chose aisée. Car le port est encore entravé par une série d'obstacles : le diamètre d'abord (50 cm) et la fragilité.

Pour les puissants qui les financent, les horloges de ville répondent à un besoin utilitaire, mais également à un orgueil civique. À un niveau plus personnel, l'horloge d'appartement n'a pas à prouver son utilité : elle permet de régler sa stratégie, elle évite l'attente inutile au voyageur… Toutefois, un autre élément contribue aussi au développement de la fabrication des montres : **le goût des princes de la Renaissance pour les curiosités mécaniques**, qui est même pour une bonne part à l'origine de l'essor de l'horlogerie. Tant en France qu'à l'étranger. En France, une cour itinérante jusqu'au 16e siècle, friande en appareils d'horlogerie, favorise l'apparition d'ateliers spécialisés à Blois, Lyon et Paris. À la fin de ce même siècle, Blois compte une vingtaine d'horlogers. L'horlogerie lyonnaise se développe entre 1550 et 1560, six ou sept horlogers y travaillent alors. De 1580 à 1600, ils sont déjà une centaine. ■

Corporation des horlogers

Ce n'est que tardivement que les horlogers se sont érigés en communauté de métier. Il faut dire que leur activité, rare, s'est développée de façon relativement lente au fil des siècles, ne faisant naître que tardivement de vrais spécialistes.

Du Moyen Âge jusqu'au 16e siècle, la fabrication et la réparation des horloges sont du ressort des orfèvres et des serruriers. Les premiers statuts d'une communauté dateraient de 1483, de la fin du règne de Louis XI. Mais c'est sous le règne de François Ier, en 1544, que sont édictés les premiers statuts de la profession d'« *horloger* ». En quatorze articles, ils distinguent trois catégories :
– ceux qui fabriquent les horloges monumentales ;
– ceux qui produisent des horloges à poids ;
– ceux qui produisent des montres.
L'apprentissage du métier est fixé à six ans et l'obtention de la maîtrise d'horloger dépend de la réussite d'un chef-d'œuvre. Chaque maître ne peut avoir plus d'un apprenti à la fois, mais il peut engager un second lorsque le premier a terminé sa quatrième année d'apprentissage. Les maîtres-horlogers sont tenus de travailler dans une boutique ouverte sur la rue. Comme beaucoup d'autres et pour longtemps, le métier est souvent pratiqué en couple, la femme accueillant la clientèle.

Ces statuts furent modifiés dès 1554 par Henri II, puis confirmés en 1572 par Charles IX, et en 1606 par Henri IV. En 1646, sous le règne de Louis XIV, la corporation parisienne obtient de nouveaux statuts en vue d'assurer une meilleure protection de ses droits ainsi qu'une sélection plus sévère de ses membres. Le nombre de maîtres se voit par exemple limité à soixante-douze et la durée de l'apprentissage augmenté à huit ans. Ces statuts sont une nouvelle fois modifiés en 1707 et en 1719. En 1774, Turgot supprime les corporations, mais sa chute autorise leur rétablissement. Trois ans plus tard, la corporation des horlogers de Paris est réunie avec celle des orfèvres, joailliers et lapidaires. Le 14 juin 1791, la loi Le Chapelier abolit définitivement les corporations dans tout le pays.

Sources : *Grand Larousse Encyclopédique*, vol. V, éd. 1962 ; *Encyclopédie méthodique : arts et métiers mécaniques*, de Charles-Joseph Panckoucke, 1784. ■

Atelier d'Étienne de Laulne, dit Stéphanus, orfèvre de la fin du 15e siècle, gravure du 19e siècle d'après une estampe d'époque. Outre le matériel spécifique d'orfèvrerie (outils, ouvrages…), on distingue une horloge sur la droite.

© Archives Daniel Chatry

16e-17e siècle : l'âge d'or de l'horlogerie française

Avec l'augmentation considérable de leur précision et diverses améliorations techniques permettant notamment leur miniaturisation, les horloges conquièrent un public de plus en plus nombreux… et font travailler de plus en plus d'artisans spécialisés.

© Archives Daniel Chatry

L'horloger dans son atelier, gravure tirée du Livre des Métiers *de Jost Amman (1568).*

Précision pendulaire

Galilée et Huygens ont décuplé la précision des horloges.

Depuis 1500 et jusqu'à la dernière moitié du 17e, la haute valeur de la production artistique et décorative horlogère ne compense pas le fait que la précision dans la mesure du temps reste encore approximative. Au 16e siècle, sur la lancée des innovations du siècle précédent, les quarts d'heure apparaissent sur les cadrans d'horloge. Mais ceux-ci ne sont toujours qu'à une seule aiguille. Quelle que soit leur taille, de nombreux modèles d'horloges possèdent une sonnerie des heures ou d'un réveil. Toutefois, pour ne pas altérer ni diminuer la sonorité de leur timbre, les boîtiers sont percés et sont souvent prétexte à une grande virtuosité dans la décoration. Vers 1570-80, la forme ronde subsiste, ainsi que l'ovale et l'octogonale. Des montres dites « *de fantaisie* » apparaissent également, qui seront en vogue jusque vers le milieu du 17e siècle.

À partir du 16e siècle, l'horlogerie devient une discipline complexe. Avec son aspect monumental d'un côté, et la fabrication de montres de plus en plus petites de l'autre, elle se caractérise par **une division technique et sociale du travail**. Il faut dire que la demande est là : la connaissance du temps, de l'heure, a pris une importance considérable, notamment en milieu urbain. Il est de première importance pour les horlogers d'y faire face. La fabrication d'horloges met par exemple en œuvre des calibres qui permettent une production organisée selon des procédés répétitifs : c'est l'ancêtre du travail à la chaîne. Ceci est rendu possible parce que « *la fabrication de multiples composants d'une montre exigeant plus de temps que son assemblage, la disponibilité de mouvements, même à l'état d'ébauches, permet d'augmenter considérablement la production.* »

Avec le développement professionnel, **la division du travail devient nécessaire. L'horlogerie, forte de trente à quarante spécialités**, n'échappe pas à la règle. Ainsi, dès le 16e siècle, on trouve quelques ouvriers qui peuvent être classés parmi les spécialistes : « *horloger en gros volume* », « *horloger grossier* »… Le siècle suivant fait découvrir les « *façonniers de boîtes* », les « *tourneurs pour boîtes et pièces d'horlogerie* », les « *fondeurs de timbres* » et les « *faiseurs de ressort* ». Enfin, au 18e s. seulement apparaissent à Blois les « *monteurs de boîtes* ».

Au 17e siècle, les ateliers fondés au siècle précédent prospèrent tandis que des dizaines d'autres s'ouvrent. Car durant la première moitié du siècle, ils bénéficient des faveurs royales ou princières. Plusieurs artisans sont nommés « *horlogers du roi* », ou de la reine. C'est le cas d'Abraham de la Garde, horloger de Catherine de Médicis puis d'Henri IV. Nicolas Lemaindre († 1652) est celui de Marie de Médicis, seconde épouse d'Henri IV…

Tout au long du 16e siècle et jusqu'au 18e, grâce aux travaux de savants, d'artisans et d'artistes aussi, **l'horloge ne cesse de se perfectionner, de diminuer en taille, de grandir en esthétique et en précision. Grâce notamment à l'apparition du pendule de Galilée**. Vers 1642, le savant italien imagine une horloge à pendule. C'est vraisemblablement la première tentative d'utilisation du mouvement du pendule pour réguler le mécanisme de l'horloge. Car le physicien avait théorisé la durée des oscillations d'un pendule, qu'il avait constaté être d'une durée identique. Mais la mort l'empêcha de mener à bien sa concrétisation. Quatorze ans plus tard, en 1656, Huygens fait réaliser une horloge à pendule. Elle est présentée l'année suivante aux États Généraux des Provinces-Unies (Hollande). Grâce à lui, la précision passe ainsi de quinze minutes par jour au minimum à dix ou quinze secondes.

Le célèbre astronome Galilée fut le premier à imaginer une horloge régulée par le mouvement d'un pendule.

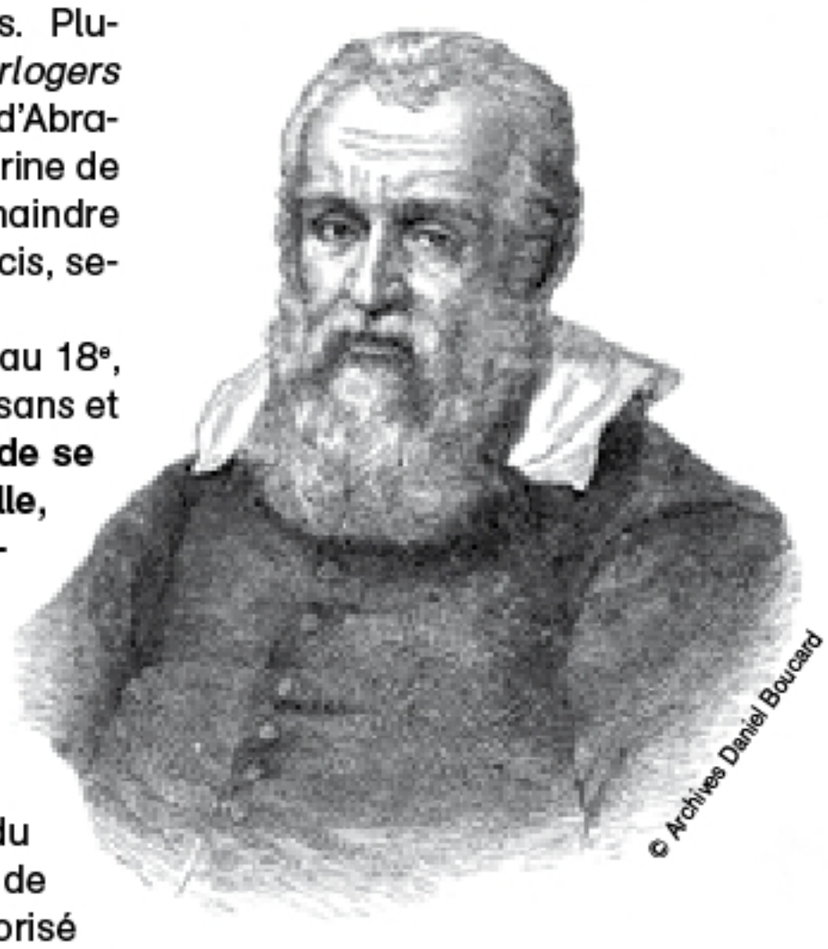

© Archives Daniel Boucard

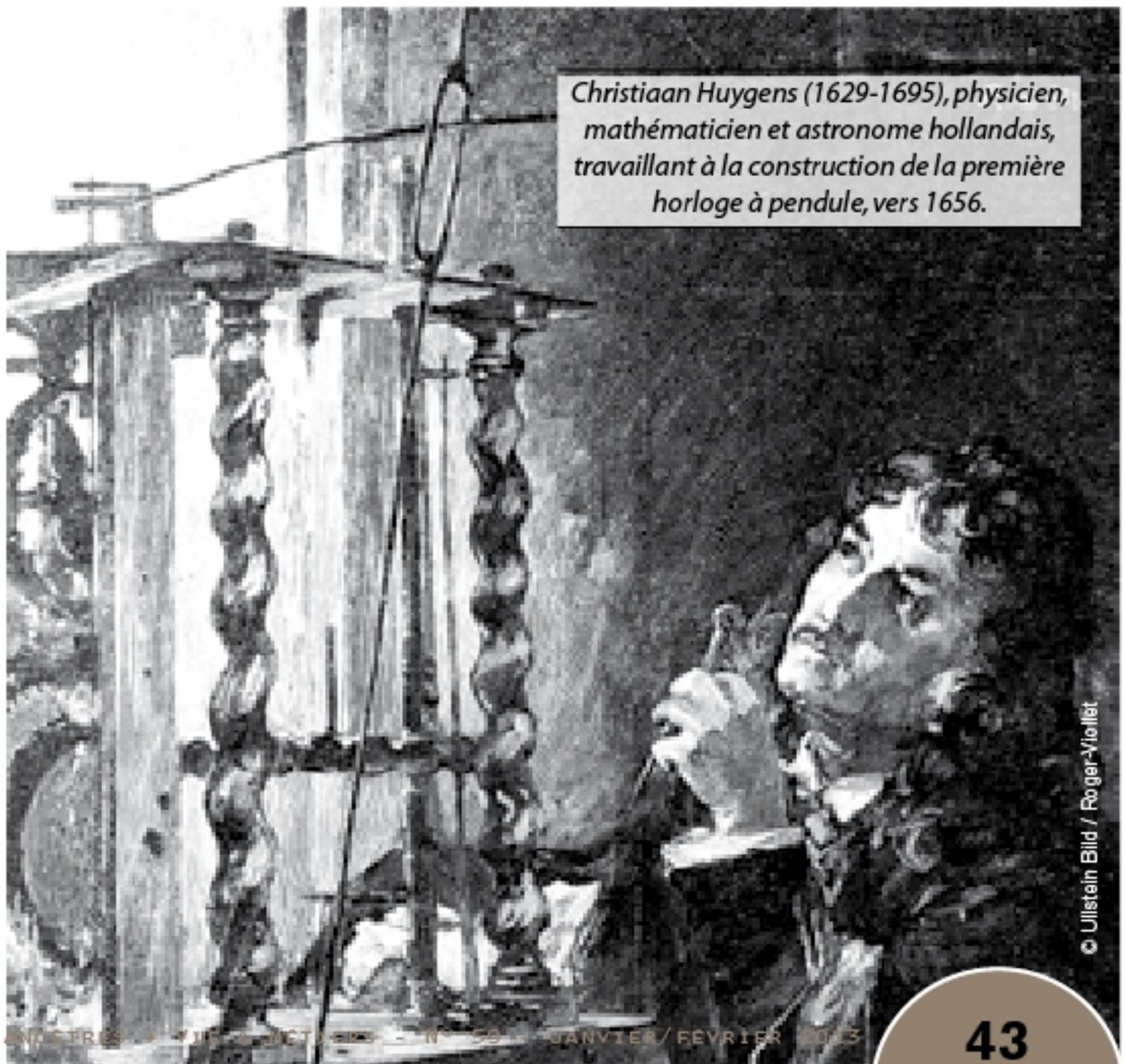

Christiaan Huygens (1629-1695), physicien, mathématicien et astronome hollandais, travaillant à la construction de la première horloge à pendule, vers 1656.

© Ullstein Bild / Roger-Viollet

Les Martinot, une dynastie d'horlogers

Horlogers français, les Martinot furent célèbres dans toute l'Europe du 16e au 18e siècle. Le fondateur de la famille, Gilbert, mort en 1592, aurait eu six enfants dont trois fondèrent des dynasties : Denis, l'aîné, né vers 1550, horloger de Henri IV et Louis XIII, actif entre 1588 et 1611 et dont la postérité compte de nombreux horlogers du roi et du Palais ; Jean, actif à Paris en 1596 et 1597 ; et François, actif entre 1610 et 1636. Le fils de Jean, Henri (1646-1725), fut horloger du roi aux galeries du Louvre. La branche cadette, issue de François, fut active surtout à Rouen, à l'exception de Claude (1637-1698), devenu horloger du roi. Zacharie, né vers 1600, le troisième fils de Gilbert, fut également horloger du roi. Sa descendance, issue de son second mariage, compte les horlogers Gaulard dit Martinot. Le quatrième fils de Gilbert Martinot, Balthazard († 1697), fut horloger à Rouen, gouverneur du Gros Horloge, jusqu'en 1694. Le sixième fils, Barnabé, horloger protestant à Orléans, actif entre 1620 et 1634, finit par s'établir à Londres, où il meurt en 1662. ■

Un atelier d'horlogers, par J. Stradanus, vers 1580.

© Archives Daniel Boucard

Un assortiment de montres du 17e siècle, gravure parue dans la presse vers 1900. La montre est alors un véritable bijou, que l'on porte à la ceinture, voire au cou.

© Archives Daniel Chatry

Technique… et esthétique !

L'art horloger évolue entre innovations techniques et goût de sa riche clientèle.

Avec les découvertes de Huygens, **l'art horloger entre dans une phase de recherche de l'exactitude et de la justesse des indications horaires, mais pas seulement. Car en regard de la clientèle de l'époque, cette démarche va de pair avec la recherche de l'élégance et de la richesse des formes**. À la fin du 16e siècle et au début du suivant, les diverses techniques de l'émail sont par exemple appliquées, seules ou associées, dans la décoration de boîtes d'horloges et de montres. Dans le troisième quart du 16e siècle la « *montre à répétition* » est inventée : elle est munie d'un mécanisme de sonnerie que l'on peut armer à la demande. Également apparues vers 1570-80, les montres dites « *de fantaisie* » s'apparentent plus à la joaillerie qu'à l'horlogerie proprement dite : elles se portent à la ceinture, voire au cou. Le but est alors bien de « montrer » que l'on possède cet ornement luxueux. Ce qui n'empêche pas quelques initiatives en matière de miniaturisation.

Au 17e siècle, les chausses du vêtement masculin sont remplacées par une culotte bouffante. Devenue un objet luxueux, la montre est alors cachée. Elle trouve dans la poche l'abri nécessaire : la poche apparaît à cette époque d'abord légèrement en-dessous du niveau de la ceinture, puis dans les gilets.

Des progrès par pas successifs

À partir de 1675, le « balancier-spiral », ou « spiral-réglant » fait de l'horlogerie une technique de pointe, qui progresse encore plus rapidement. Il se présente sous la forme d'une pièce mobile, circulaire, qui oscille sur son axe de rotation.

Christian Huygens (1629-1695)

Christian Huygens a 27 ans lorsqu'il dépose le premier brevet d'horloge à pendule. Car, dans sa recherche de la précision des horloges, il reprend la formule de Galilée, la perfectionnant pour l'adapter aux horloges. Né à La Haye, aux Pays-Bas, issu d'une famille aisée, Huygens est le fils d'un diplomate dont Descartes est un des amis. À 16 ans, en 1645, il part à l'Université de Leyde étudier le droit et les mathématiques. Passionné d'astronomie, il imagine un nouveau procédé pour tailler et polir les lentilles en vue d'améliorer leur précision. Ses découvertes en matière astronomique (le satellite Titan en 1655, les anneaux de Saturne en 1659) nécessitent une connaissance approfondie de l'heure. C'est pourquoi Christian Huygens se tourne vers l'horlogerie. En 1689, il rencontre Isaac Newton à Londres. Il est également l'auteur de deux ouvrages importants en physique : *Traité de lumière et Discours de la cause de la pesanteur*, tous deux de 1690.

Source : www.argusdesmontres.com et www.worldtempus.com ■

Appliquant de façon concrète le principe du pendule de Galilée, le mathématicien Huygens a décuplé la précision des horloges.

© Archives Daniel Boucard

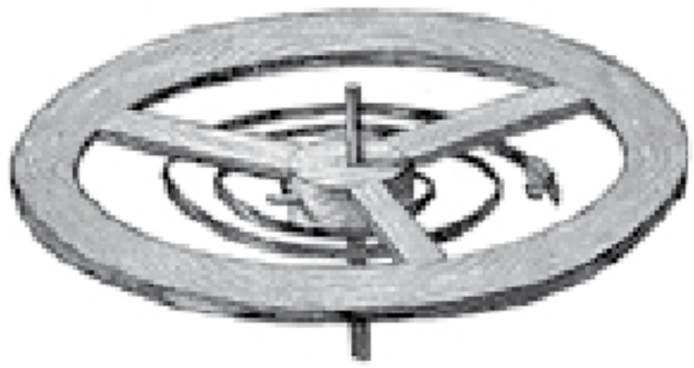

Le « balancier spiral », invention majeure du 17e siècle, accroît la précision des mécanismes horlogers.

Le spiral qui lui est accouplé lui imprime un mouvement de va-et-vient. Avec le ressort, il commande le dispositif d'échappement, auquel il confère un rythme régulier. Sa mise en œuvre décuple la précision des montres et horloges. On doit son invention à l'inventif mathématicien Huygens, déjà concepteur d'une horloge à pendule. À l'affût de toutes les découvertes scientifiques, il est installé à Paris depuis dix ans. Protégé de Louis XIV et de Colbert, il siège même à l'Académie des Sciences dès sa fondation. Il confie à l'horloger parisien Isaac Thuret la réalisation du premier modèle de montre à spiral réglant.

Ce progrès sonne l'heure de **l'introduction de l'aiguille des minutes** et leur graduation sur les cadrans. À partir de 1700, l'aiguille des minutes se généralise progressivement. Naissent alors des cadrans à double échelle : les heures en chiffres romains à l'intérieur, les minutes en chiffres arabes de 5 en 5 en périphérie.

En 1682, Louis XIV s'installe avec sa cour au château de Versailles : la montre devient un objet essentiel du paraître, elle redevient visible. **La technique suit et accompagne les modes** : les horlogers anglais, puis suisses et enfin français fabriquent des montres protégées par trois voire quatre boîtiers. De plus, l'invention en 1695 de l'« échappement à cylindre » par l'Anglais Tompion (complété en 1718 par Graham, un autre Britannique) permet de fabriquer des montres plates par la suppression de la « fusée ». Le Français Julien Le Roy apporte de nombreuses inventions à la fabrication des horloges et des montres, il est en outre l'un des premiers à numéroter les pièces de sa fabrication.

Aux 16e et 17e siècles, tous les nouveaux progrès techniques développent la demande en horloges. Résultat : la deuxième moitié du règne de Louis XIV est marquée par une pénurie d'horlogers. La Révocation de l'Édit de Nantes, en 1685, est une autre cause qui fait fuir les horlogers pro-

Une dynastie d'horlogers : les Le Roy

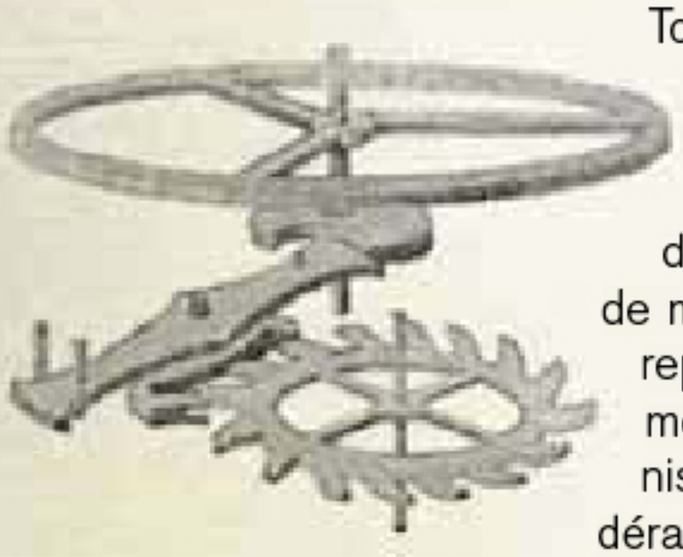

Système d'échappement à ancre.

Tourangeau passionné d'horlogerie, Julien Le Roy (1686-1759) est admis dans la corporation des horlogers parisiens en 1713, à l'âge de 27 ans. Spécialiste des montres à répétition, horloger du roi en 1739, sa longue carrière est jalonnée d'améliorations et d'inventions : en 1744, il décide de supprimer la « *bâte* » des boîtes de montres à sonnerie (partie à l'intérieur d'une montre, sur laquelle repose le mouvement) pour loger le mécanisme de sonnerie sous la montre. Onze ans plus tard, en 1755, il développe un nouveau mécanisme de sonnerie au moyen de l'échappement à ancre comme modérateur. Mais son invention qui va révolutionner l'horlogerie est celle de l'« *horloge horizontale* », une idée sur laquelle il travaillait depuis 1737. L'idée : un nouvel agencement des rouages de l'horloge monumentale publique, qui permet un agencement à l'horizontale plutôt que vertical comme c'était le cas jusqu'à présent. Ce procédé présente de nombreux avantages ; moins de pièces, moins de frottements, un entretien plus aisé et une construction plus facile. Grâce à cette invention, l'horlogerie française reprend sa première place mondiale que l'Angleterre lui avait jusque-là ravie.

Les quatre fils de Julien Le Roy se font un nom dans les Arts, mais c'est surtout l'aîné, Pierre Le Roy (171-1785), qui brille en horlogerie. Créateur d'un chronomètre d'une régularité exceptionnelle pour l'époque, il est considéré comme le père de la chronométrie. Son excellence dans le domaine des montres marines lui vaut un double prix de l'Académie des Sciences. Il crée également une pendule à sonnerie à une seule roue et un échappement à détente. Pierre Le Roy excelle également en physique et en astronomie. Ses talents reconnus font de lui le successeur naturel de son père en tant qu'horloger du Roi (1759). En 1766, il présente au roi un mémoire qui pose les fondements de l'horlogerie de précision.

Source : www.argusdesmontres.com ■

testants. Ceux qui restent ne suffisent plus. Au 17e siècle, les ouvriers employés à la fabrication des montres sont appelés « *ouvriers en petit* » pour les différencier des « *horlogers-penduliers* ». La fabrication d'une montre est alors une « *tâche très compliquée* », qui passe par de nombreuses étapes : préparation des roues, des pignons des ressorts, des cadrans, des chaînettes et des aiguilles. À cela il faut ajouter, pour que naisse une montre, le montage, le polissage, le dorage, le finissage des mouvements. Sans oublier bien sûr le gravage de la boîte.

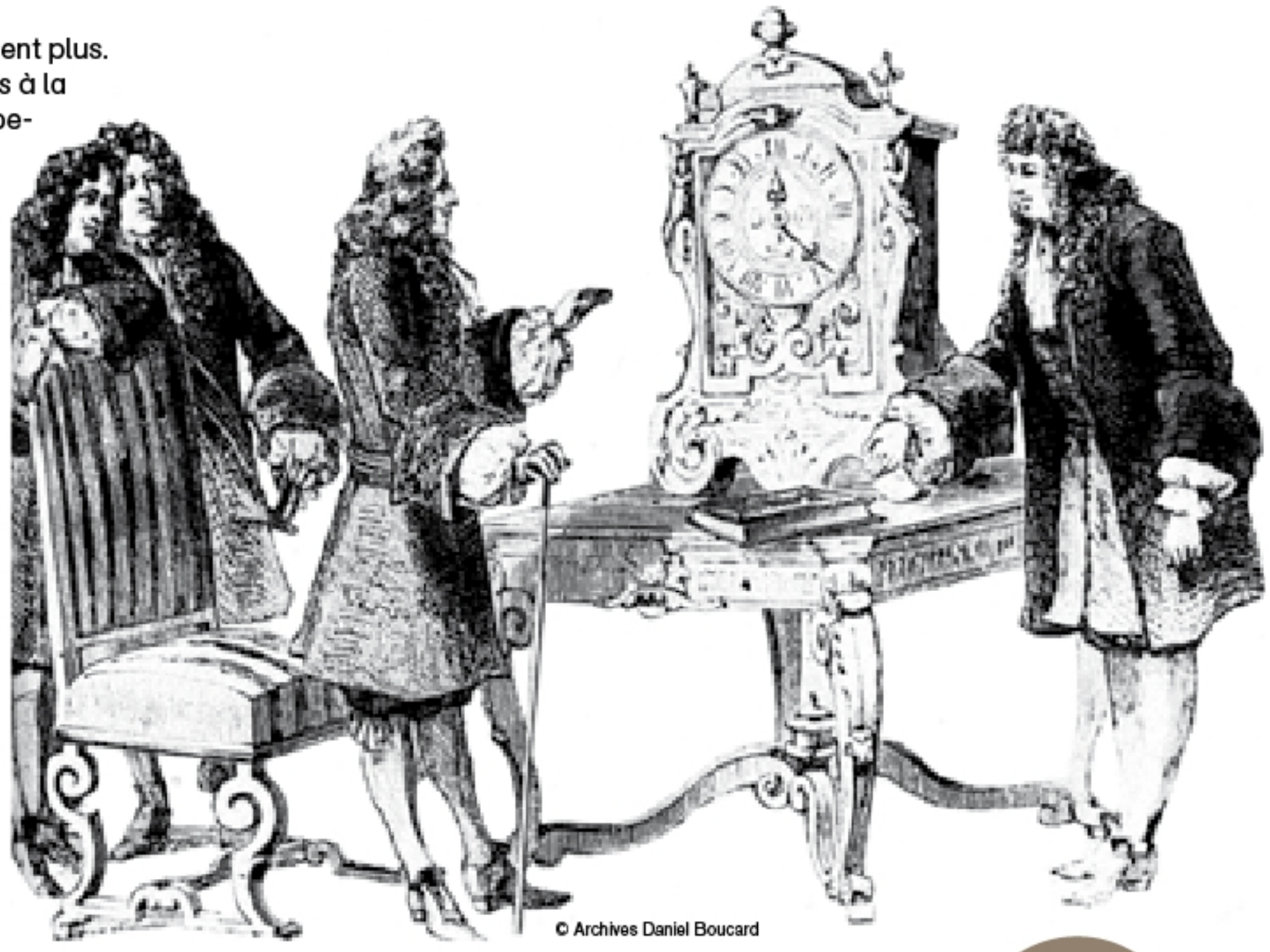

© Archives Daniel Boucard

L'horloger Huygens offre une somptueuse pendule au roi de France Louis XIV.

16e-17e siècle : l'âge d'or de l'horlogerie française

© TopFoto / Roger-Viollet

Marie Ire d'Écosse (Mary Stuart, 1542-1587), d'après Nicholas Hilliard (1547-1619).

La montre de **Marie Stuart**

Créée à Blois par le maître-horloger Moyse, la montre dite « *de Marie Stuart* » aurait été léguée par la reine à Marie Seaton, l'une de ses dames d'honneur. Elle date vraisemblablement de la fin du 16e siècle. Elle est en argent, sonnante, ciselée à jour, baptisée *memento mori*, en forme de tête de mort, d'un poids et de dimensions considérables. Elle se portait autour du cou, attachée par une chaîne. Ciselée en forme de tête de mort, elle serait un souvenir du premier mari de Marie Stuart, le roi François II. Sur le front se présente un squelette, symbole de la mort, avec faux et sablier. Au-dessous d'une de ses mains se trouve une chaumière et au-dessus de l'autre un palais, ceci rappelant l'égalité de tous devant la mort. Le tout avec une légende tirée d'Horace. Sur la partie postérieure du crâne se trouve une représentation du Temps avec sa faux et, auprès de lui, un serpent se mordant la queue, symbole de l'Éternité. Une autre citation d'Horace accompagne l'ensemble. La partie supérieure du crâne est divisée en deux compartiments. Sur le premier figurent Adam et Ève en compagnie d'animaux. Sur l'autre partie a été sculptée une scène de la Crucifixion du Christ. La partie inférieure du crâne montre les objets y ayant figuré : les fouets, le glaive, la coupe de l'Eucharistie, la croix, l'échelle, le marteau et les clous, la couronne d'épines…

La mode des montres « tête de mort » daterait du début du 17e siècle. Elles sont alors taillées dans l'ivoire ou en or ou en argent, parfois en cristal de roche. La plupart d'entre elles sont des montres de dames, destinées à être suspendues par une chaînette à la ceinture. Elles sont souvent complétées par d'autres objets tels que miroir, drageoir ou chapelet.

Source : *Journal suisse de l'horlogerie*, no 5-6, mai-juin 1947. ■

Blois : premier centre français de la montre

Au 15e siècle, à Blois comme ailleurs en France, la profession d'horloger en tant que tel n'existe pas encore. On distingue simplement des serruriers, ces professionnels étant préposés à la construction et au maniement des mécanismes qui habitent les beffrois et les clochers de France. Mais la ville est alors résidence royale, et en 1452, Charles VII offre deux cents livres pour construire l'horloge de Blois. Avec le règne de Louis XII (1498-1515), lui-même né à Blois en 1462, **l'horlogerie blésoise gagne ses lettres de noblesse et va se maintenir deux siècles durant parmi les premiers artisanats nationaux**. Le roi et sa cour résident au château de Blois et sont friands d'horloges et de « *montres* ».

Le premier horloger blésois dont le nom nous est parvenu est Julien Coudray. Actif de 1504 à 1529, il cumule les fonctions de « *gouverneur des horloges de la ville* » et de « *valet de chambre et horloger* » de Louis XII, puis de François Ier. Il travaille aussi à l'horloge de Fontainebleau. Sa réputation lui vient du fait qu'il est peut-être le seul à pouvoir alors fabriquer des montres de très petite taille : « *31 décembre 1518. Mandement à Jean Sapin, receveur général de Languedoil et Guyenne de payer à Julien Couldray, horloger à Blois la somme de 200 écus d'or soleil pour son payement de deux dagues excellentes garnies dedans les pommeaux de deux horloges toutes dorées et destinées à l'usage du roi.* »

Vers 1530, sous l'impulsion du roi François Ier et de sa cour se crée à Blois le premier centre mondial de l'industrie de la montre. On voit accourir dans la ville deux cents maîtres horlogers ! Ils portent leur art à un très haut degré de perfection. Vers 1542, les cadrans de Blois sont en pleine gloire et les ateliers de faiseurs de cadrans commencent à se multiplier. La plus ancienne montre blésoise qui nous soit parvenue date de 1551. Elle est en cuivre doré, sphérique, ciselée et ajourée avec un cadran horizontal. Elle porte la signature du maître horloger blésois Jacques de la Garde.

De dix-sept maîtres horlogers à Blois en 1600, on en dénombre quarante-six en 1639, en majorité étrangers. Troisième fils d'Henri IV et de Marie de Médicis, Gas-

ton d'Orléans réside à Blois d'octobre 1652 à sa mort en 1660. Il y favorise plusieurs horlogers. Il fait de la petite ville de 19 000 habitants un centre horloger de première importance, dont la réputation est connue dans tout le royaume. En 1659, la ville compte encore trente-cinq maîtres horlogers. Petit détail : treize sont de confession protestante, ce qui prend de l'importance à la Révocation de l'Édit de Nantes par Louis XIV, en 1685. La plupart d'entre eux quittent en effet la France pour se réfugier en terres protestantes (Genève ou le comté de Neuchâtel). Parmi les nombreuses dynasties d'horlogers présentes à Blois, certains membres choisissent de s'expatrier. C'est le cas de Zacharie Payras à Constantinople, de Cuper et Pasquier à Londres, de Massy et Boulanger à Amsterdam, des Vautier en Suisse. Ceux qui restent sont victimes de la crise démographique et économique de la fin du 17e siècle et frumentaire de 1709. À Blois, entre 1756 et 1775, un seul maître horloger est reçu.

À Lyon, des origines à 1700

Les premiers horlogers venus à Lyon seraient « *italiens* ». En effet, selon la légende, c'est le roi des Burgondes, Gondebaud (†516) qui, aurait reçu de Théodoric, roi des Ostrogoths, deux « *cadrans solaires* » et une clepsydre spécialement fabriqués pour lui. C'est de 1379 que date le plus ancien document lyonnais mentionnant une horloge de clocher. C'est vraisemblablement celle de l'église du Chapitre de Saint-Jean, avec son gouverneur pour la « *grande horloge du clocher de l'église* », un dénommé Loyat, dont on ne sait pas grand-chose. Pour la venue du roi Charles VI à Lyon en 1389, un semblant d'horloge est construit dans le clocher de l'église de La Platière. Une « petite horloge » astronomique est également mentionnée à cette époque (les troubles religieux de 1562-63 auront raison d'elle).
Progressivement, la capitale régionale voit se dresser des horloges au sommet de tours. Au 16e siècle, on en dénombre une dizaine. Les plus célèbres sont celle de l'église Saint-Just (1528), celle du Grand Collège de la Trinité, de 1553, de l'Hôpital des Cordeliers et de Saint-Nizier, dans le beffroi de la « *Maison commune* ».

© Archives Daniel Boucard

Horloge à poids dite « de Henri VIII », du 16e siècle, appartenant à la reine d'Angleterre.

Un village horloger : Saint-Nicolas d'Aliermont (Seine-Maritime)

De tradition chaudronnière, situé dans les environs de Dieppe, le petit village de Saint-Nicolas d'Aliermont est le premier « village horloger » de France. En effet, en 1725, l'horloger dieppois Charles-Antoine Croutte s'y installe. Depuis le 16e siècle, on fabrique là des casseroles. C'est tout naturellement à ces artisans du métal que fait appel la quinzaine d'horlogers dieppois pour la confection des pièces d'horlogerie. À partir de 1750, huit ateliers locaux emploient des apprentis venus des quatre coins du Royaume. Un menuisier s'installe à son tour, pour fabriquer des coffres d'horloges. Tant et si bien qu'à la veille de la Révolution, le village est devenu un haut-lieu de l'industrie horlogère, avec 27 ateliers spécialisés pour une population de 1 422 âmes.

Source : P. Delsalle, *La France industrielle aux 16e, 17e, 18e siècles*, éd. Ophrys, Gap et Paris, 1993. ■

16e-17e siècle : l'âge d'or de l'horlogerie française

Lyon, au 16e siècle, est une ville enrichie par ses foires. Elle se voit donc traversée par de nombreux étrangers qui y apportent le culte des belles choses. Entre autres. Car dans la ville, arts et métiers sont étroitement liés. Ce sont ces conditions qui permettent l'éclosion d'une école lyonnaise de décoration, inspirée de la Renaissance. Elle est très active dans le domaine de l'illustration du livre, du meuble, de la faïence, de l'orfèvrerie et de la ferronnerie. De là à la montre, il n'y a qu'un pas, qui est allégrement franchi dans la seconde moitié du 16e siècle, grâce à d'habiles ouvriers mais aussi à une vaste clientèle. Ce qui autorise l'accroissement du nombre d'horlogers.

L'un des premiers horlogers établis en ville est Jean Naze, en 1554, emporté par la peste en 1581. De 1550 à 1560, les horlogers sont peu nombreux : six ou sept. Ils passent à treize dix ans plus tard, pour retomber à dix jusqu'au seuil du 17e siècle. La progression est ensuite constante pour atteindre, en 1660, près de 60 personnes. Tant et si bien qu'au 17e siècle, la capitale des Gaules partage avec Blois et Paris l'importance de l'activité horlogère. Entre 1595 et 1625, une boutique d'horlogers bien située se loue de 30 à 90 livres par an. Les moins fortunés sous-louent une partie de leur boutique. C'est le cas d'Adam Michel et de Pierre Périscel, qui partagent la leur tantôt avec un orfèvre ou un parfumeur. Dans la seconde moitié du 17e, les horlogers peuvent s'établir autour de l'église Saint-Nizier, où le loyer n'excède pas 15 livres. A cette même époque, les horlogers sont surtout concentrés dans le quartier Saint-Paul. C'est également celui des orfèvres. Presque toutes les boutiques des maîtres-horlogers jalonnent la rue de Flandre ou de Saônerie (aujourd'hui quai Pierre-Size et de Bondy). L'artère, étroite et rectiligne, longe alors la rive droite de la Saône et mène, entre autres, à la place du Change, le rendez-vous des marchands, au moment des foires.

L'horlogerie lyonnaise connaît sa plus grande prospérité durant les deux premiers tiers du 17e siècle. À la fin du règne d'Henri IV (roi de 1589 à 1610), on dénombre seize horlogers dans la ville. Ils sont trois de plus sous Louis XIII (roi de 1610 à 1643) et vingt-six en 1650. Un certain nombre d'ouvriers de l'horlogerie lyonnaise tentent déjà de se spécialiser. C'est ainsi que l'on trouve des « *faiseurs de ressorts pour les horloges* » ou des « *faiseurs de boîtes de montres* ». L'horlogerie française est alors sans rivale. À Lyon, il reste encore dix ans au métier d'horloger pour rester libre.

En 1660 se crée la Corporation des Maîtres horlogers, des statuts viennent encadrer le métier. C'est « aux forceps » que naît cette communauté, car tous les maîtres n'y sont pas favorables. L'idée, née deux ans plus tôt, en 1658, est le fruit de la réflexion d'une quarantaine de maître horlogers : ceux-ci craignent de voir leur nombre trop augmenter si la profession reste libre. Se constituer en corporation est donc pour eux un moyen de décourager les candidats. Car une fois les statuts en place, apprentis et compagnons doivent s'acquit-

© TopFoto / Roger-Viollet

Montre allemande en or et émail, milieu du 17e siècle.

ter d'un droit. Et comme leurs confrères parisiens, ils sont tenus de présenter un chef-d'œuvre pour être admis à la maîtrise. À Lyon, la durée de l'apprentissage varie entre cinq et sept ans. La rétribution demandée par le maître varie entre 75 et 120 livres. Elle n'est toutefois valable que pour des apprentis débutant dans le métier. Une fois son instruction professionnelle achevée, l'apprenti devient compagnon, il est libre de s'établir où bon lui semble et de devenir à son tour maître… si toutefois il possède l'argent nécessaire à l'achat de l'outillage indispensable et à la location d'une boutique ! C'est la raison pour laquelle, bien souvent, pour remplir cette condition, il est nécessaire d'épouser la fille d'un maître et ainsi être en mesure de fonder une dynastie d'horlogers.

Une fois encore, **les « dommages collatéraux » de la Révocation de l'Édit de Nantes vont faire passer un mauvais quart d'heure à l'horlogerie nationale… Lyon est bien sûr touchée**. Les huguenots sont particulièrement actifs dans les affaires économiques. Les industries d'art comme l'orfèvrerie et l'horlogerie font partie de leur sphère de compétence. L'Édit de Nantes d'Henri IV (1598) leur donne la possible d'exercer leur métier librement et dans les meilleures conditions possibles. De plus, le développement économique de villes comme Blois, réputée pour son orfèvrerie et son horlogerie, ou Lyon, célèbre pour ses foires et son horlogerie, est accéléré grâce à leurs compétences en matière économique. Mais la Révocation de 1685, aggravé par la réaffirmation des décrets, dix ans plus tard, amène le départ d'au moins 200 000 personnes d'une des classes les plus industrieuses et les plus actives des Français. À Lyon, où vivent alors 90 horlogers, 40 sont protestants. La plupart de ces derniers trouvent refuge aux Provinces-Unies, à Amsterdam en particulier. Des quartiers entiers de La Haye, de Rotterdam, d'Amsterdam se peuplent d'horlogers français. En Angleterre, environ 50 000 horlogers protestants se réfugient, s'ajoutant aux premiers arrivants venus dans la première moitié du 17e siècle, et préparant l'arrivée d'autres encore au siècle suivant.

En cette fin de 17e siècle, l'horlogerie artisanale lyonnaise est en déclin. C'est l'heure pour une nouvelle classe de s'élever : celle des horlogers industriels et commerçants du 18e siècle. ■

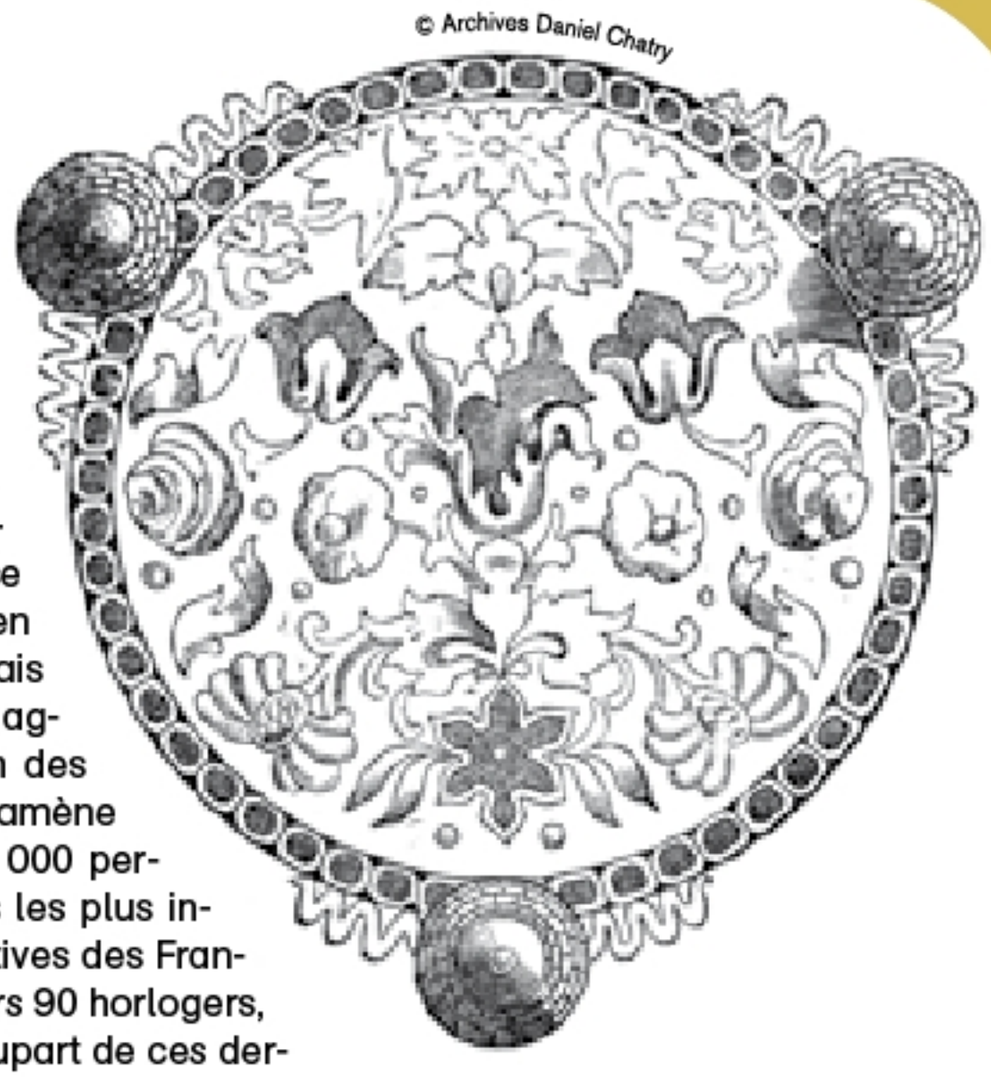
© Archives Daniel Chatry

À la fin du 17e siècle, les horlogers sont une communauté de métier importante, divisée en plusieurs spécialités, comme en témoigne le magnifique travail de ciselure réalisé sur… ce dessus de sablier ! Car les Français sont toujours une majorité à ne pas avoir accès aux montres et horloges d'intérieur qui restent encore des objets de luxe.

L'Hôtel de Ville de Lyon, réglé comme une horloge

En juillet 1652, la première horloge de l'Hôtel de Ville de la place des Terreaux est achevée et mise en place. C'est l'horloger Daniel Gom qui s'est chargé de sa construction, moyennant un paiement de 4 000 livres. Originaire de Poméranie, il serait venu à Lyon en tant qu'arquebusier, avec une des compagnies suisses chargées de garder les portes de la ville. À partir de 1630, il a sa boutique sur la place des Changes avant d'être nommé en 1652, « *horloger ordinaire de la Ville* ». Il s'installe alors place des Terreaux, recevant un gage annuel de 300 livres. Il meurt vers 1670, ayant vraisemblablement abjuré la foi luthérienne. Quant à l'horloge de l'Hôtel de Ville, elle est l'objet de toutes les attentions. En 1664, le Consulat reçoit des plaintes sur son fonctionnement, estimant qu'elle est « *bien loing d'estre la règle de tous les autres horloges de la ville… est celluy qui est le moins juste et auquel on peut avoir le moins d'asseurance.* » Une inspection effectuée par l'horloger Guillaume Nourrisson permet de constater que divers mécanismes ont rouillé du fait de la pluie, que la charpente des combles est détériorée et que le contrepoids menace de s'écraser sur la voûte de la chapelle. Pour compléter le tableau, l'astrolabe est incomplet, les mouvements des astres inexacts et les figures des jours de la semaine beaucoup trop petites ! De plus, certaines pièces n'ont pas été trempées et il semble que depuis sa mise en fonction, le mécanisme n'a jamais été huilé. Réparée, l'horloge fonctionne encore neuf ans. C'est l'incendie d'une partie de la façade l'Hôtel de Ville, le 13 septembre 1674, qui aura raison d'elle… ■

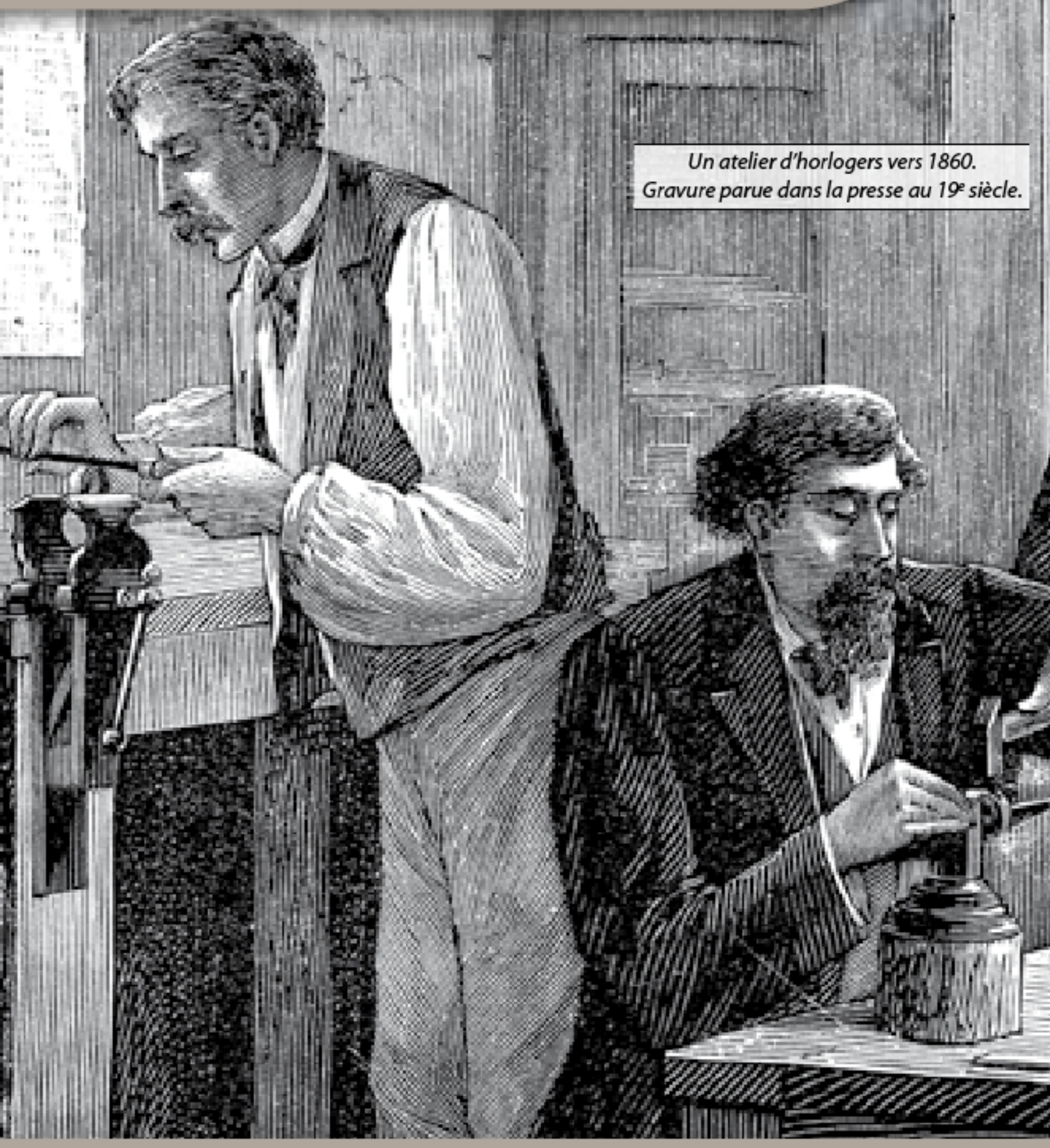

Un atelier d'horlogers vers 1860.
Gravure parue dans la presse au 19e siècle.

Histoire de l'horlogerie française

18e-19e siècle : évolutions et révolutions

Le 18e siècle est l'époque de l'horlogerie exacte. C'est aussi une période bienheureuse pour cet artisanat, qui se prolongera jusque vers le dernier quart du siècle. Le 19e siècle est quant à lui celui de la démocratisation des montres, qui vont enfin, grâce au talent de multiples artisans, devenir un objet accessible au plus grand nombre.

© Archives Daniel Chatry

Une ébauche de standardisation ?

À partir de 1680, la sobriété supplante la décoration raffinée et fantaisiste. De plus, l'introduction, en France, du balancier-spiral, permet d'aboutir à une montre de forme ronde, ventrue et large. C'est le fameux « *oignon* » en usage une vingtaine d'années durant. Les premiers oignons n'ont qu'une seule aiguille. À partir de 1700, l'aiguille des minutes apparaît, d'abord chez les artisans horlogers parisiens, de même que le boîtier s'habille d'un verre fortement bombé.

À partir de 1720, l'amélioration de la qualité des aciers ainsi qu'une plus grande habileté des horlogers permettent de réduire le diamètre des productions. La montre cesse alors d'être un bijou et un beau jouet mécanique à l'usage exclusif des seigneurs et des rois, elle devient un objet utile, accessible à un plus large public, toujours fortuné cependant.

Des années 1730 jusqu'au milieu du 19e, les montres deviennent un accessoire important de la parure, tant féminine que masculine. Dans les familles aisées, par exemple, il est d'usage d'en déposer plusieurs dans la corbeille de mariée. C'est ainsi que Marie-Antoinette, à son mariage avec le dauphin, le futur Louis XVI, distribue à son entourage les 51 montres reçues à cette occasion. Jusqu'en 1775, la plupart des montres françaises ont des dimensions réduites : entre 30 et 40 mm de diamètre pour une épaisseur n'excédant pas 20 mm. À partir de cette date, et pour des raisons inexpliquées, elles retrouvent des dimensions importantes, alors que la mode des années 1780 oblige à en porter deux ; un usage apparu au cours du 16e siècle. À partir de 1750, la mode masculine exige des montres plus plates pour entrer dans les poches. Lépine entame alors de véritables recherches dans ce domaine. Mais ce sera à Breguet de relever le défi en faisant faire aux montres les progrès décisifs.

© Archives Pierre-Gabriel Gonzalez

« Porte-montre » de style Louis XVI.

La place Dauphine et les horlogers parisiens

Située à la pointe nord-ouest de l'île de la Cité, la place Dauphine construite de 1608 à 1613 est ainsi baptisée en l'honneur du futur Louis XIII, né en 1601. Depuis la fin du 17e siècle et durant tout le 18e, cette place royale triangulaire joue un rôle de premier plan dans l'histoire de l'horlogerie française, avec la rue du Harlay, le quai de l'Horloge et le quai des Orfèvres. Elle abrite en effet les horlogers les plus célèbres : Pierre Le Roy, Jean Romilly (1714-1796), Ferdinand et Louis Berthoud, Jean-Antoine Lépine et bien sûr, Abraham-Louis Breguet. C'était, jusqu'en 1874 et la construction de l'escalier monumental du Palais de Justice, une des plus belles places de la capitale, grâce à une apparence semblable à sa sœur aînée, l'actuelle place des Vosges, construite de 1604 à 1612. Pendant les 17e et 18e siècles, le quai des Orfèvres est pour sa part le centre de la joaillerie parisienne : des joailliers y fabriquent notamment des boîtes de montres, qu'embellissent des émailleurs.

Source : *La Montre française du 16e siècle à 1900*, de A. Chapiro, Paris, 1991. ■

Ferdinand Berthoud (1727-1807)

Ferdinand Berthoud est né dans le canton de Neuchâtel. Après des débuts dans l'horlogerie auprès de son frère, à dix-huit ans, il part à Paris. Dans la capitale, il travaille dans l'atelier de Julien Le Roy, où il reste plus de dix ans, accumulant des connaissances techniques précieuses et voyageant. À 27 ans, en 1754, il part en Angleterre pour découvrir les travaux du scientifique John Harrison, travaillant sur la conception du premier chronomètre marin. En 1762, il est nommé horloger de la marine française. Grâce à ses liens avec le Royaume-Uni, il mène pendant presque dix ans une carrière britannique qui lui permettra d'entrer dans la Royal Society (1764). De retour en France, après avoir adopté dans son horlogerie le principe des pierres précieuses percées mis au point par un Suisse (1768), il succède à Le Roy comme horloger-mécanicien de Louis XV en 1773, un an avant la mort du roi. En 1782, il invente un échappement ressort-détente, puis perfectionne en 1786 le balancier auto-compensateur. En 1795, il devient membre de l'Institut de France. Il est considéré comme le père de l'horlogerie marine française.

Source : www.argusdesmontres.com

Par ses travaux et ouvrages dans le domaine, Ferdinand Berthoud est considéré comme le père de l'horlogerie de marine française.

© Archives Daniel Chatry

Des inventions importantes

À la fin du 17e siècle, l'art horloger entre dans **une phase de recherche de l'exactitude et de la justesse des indications horaires**. Si la création de l'« *horloge horizontale* » par Le Roy donne enfin à l'horlogerie un aspect « moderne », le pendule de Huygens lui permet d'atteindre une précision souvent suffisante pour régler les montres. La mise en œuvre de ces inventions du 17e siècle se fait durant tout le siècle suivant. Sur cette même période, les montres, après avoir adopté l'échappement à cylindre, améliorent encore leur précision en adoptant l'échappement à ancre sans recul. Les horloges se parent du balancier compensé à mercure, inventé par l'Anglais Thomas Mudge et créateur de plusieurs chronomètres.

Mais la précision et la technique ne sont pas les seuls objectifs des horlogers. Car, **en vertu des exigences de la clientèle de l'époque, la recherche de l'élégance va de pair avec celle de la richesse des formes**.

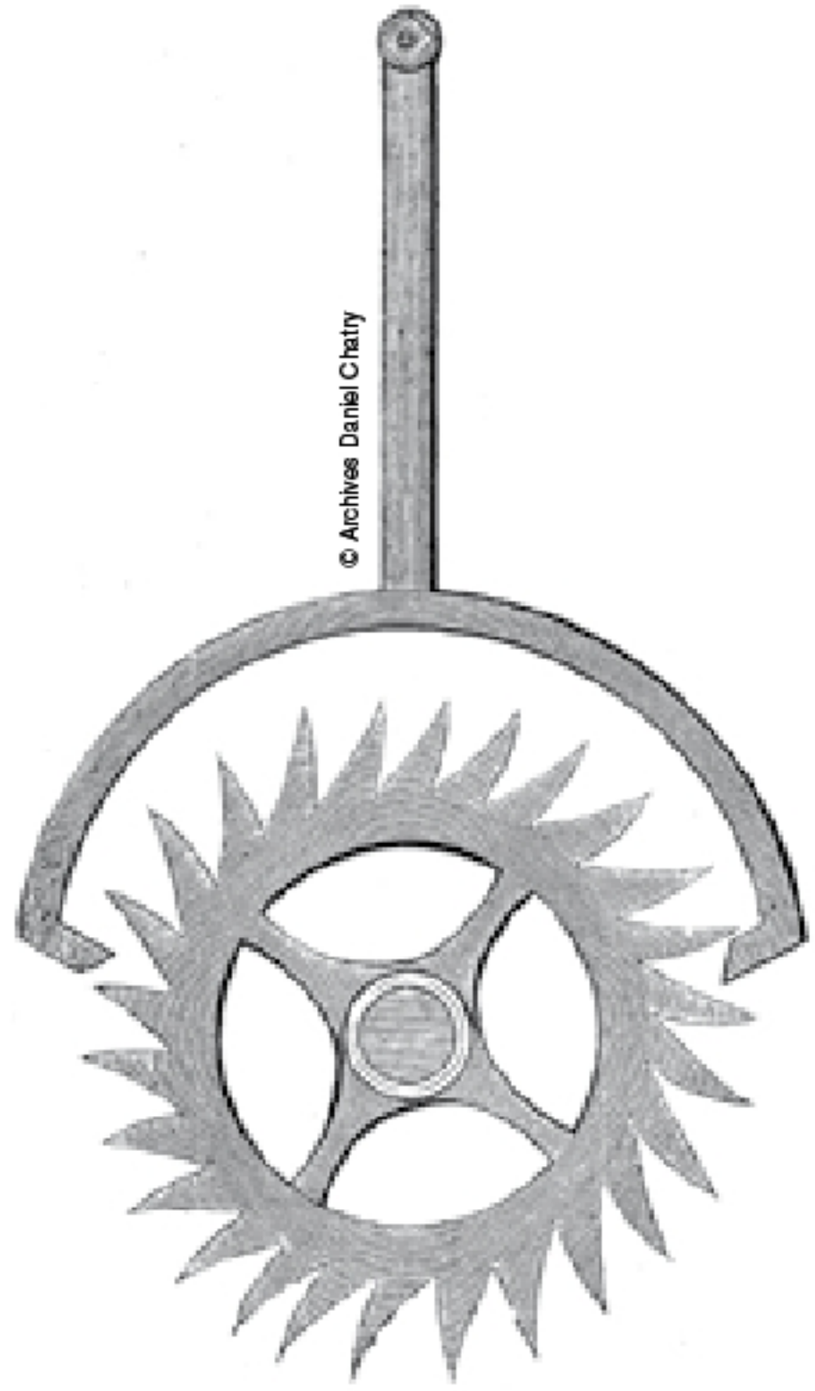

© Archives Daniel Chatry

Déjà en 1700, le Genevois Fatio a l'idée d'utiliser des rubis percés pour les pivots des mobiles de la montre. Quinze ans plus tard, le Français Julien Le Roy et l'Anglais George Graham inventent les pendules compensés, dont la longueur reste constante quelles que soient les variations de température. Guillaume Clément met au point la suspension à ressorts tandis que l'Anglais Sully imagine celle à rouleaux.

L'Anglais Henry Sully (1680-1729) est surtout connu pour être l'inventeur de ce qu'il appelle « *la montre de la mer* », présenté à l'Académie des Sciences de Paris en 1716. Vers 1718, il est chargé par le Régent de recruter des ouvriers horlogers en Angleterre pour créer une manufacture à Versailles, d'où sortent rapidement de nouveaux modèles de cette horloge marine. Elle ne demande qu'à être perfectionnée, car si son fonctionnement est irréprochable par temps calme, en haute mer elle présente quelques défaillances. La manufacture versaillaise n'a qu'une existence éphémère et, chassé de son poste, Sully ne tarde pas à rempiler. Cette fois, c'est avec l'Intendant de Bourgogne, qui lui permet d'ouvrir une école et manufacture d'horlogerie à Bourg-en-Bresse. Confié aux frères Castel, l'établissement doit fermer en 1777, après avoir coûté quelque 150 000 livres à la province de Bresse. Le mauvais choix de l'emplacement encourageait en effet l'oxydation des outils. Henry Sully travaille également avec Julien Le Roy et ces travaux, sont poursuivis par l'horloger suisse Ferdinand Berthoud. Avant sa mort, en 1729, Henry Sully est chargé par le prêtre

Jean André Lepaute
(1720-1789)

Jean André Lepaute est le fondateur d'une dynastie d'horlogers célèbres. Il construit pour la plupart des observatoires européens un grand nombre de pendules d'une précision jusqu'alors inégalée. Il réalise également une pendule mue par un courant d'air, une pendule à une seule roue de mouvement, une pendule à une roue avec sonnerie sans rouages, un échappement à cheville. Il est l'auteur en 1755, d'un *Traité d'horlogerie*, complété en 1760 d'un *Supplément au traité d'horlogerie*. Il réalise les horloges du Palais du Luxembourg, du château de Bellevue et de celui des Ternes. Son frère Jean-Baptiste (1727-1802) est dans un premier temps son associé avant de construire, avec ses neveux, l'horloge de l'Hôtel de Ville de Paris, en 1780, puis celle des Invalides (1784).

Source : *Grand Larousse encyclopédique*, vol. 6, Paris, 1962. ■

La fin du 17e siècle et le début du suivant sont marqués par la mise au point de nouveaux procédés techniques, qui font faire un bond à l'horlogerie dans divers domaines : précision, miniaturisation, esthétique… Les systèmes d'échappement font notamment l'objet de multiples méthodes : échappement à palettes, chevilles, à cylindre, à ancre…

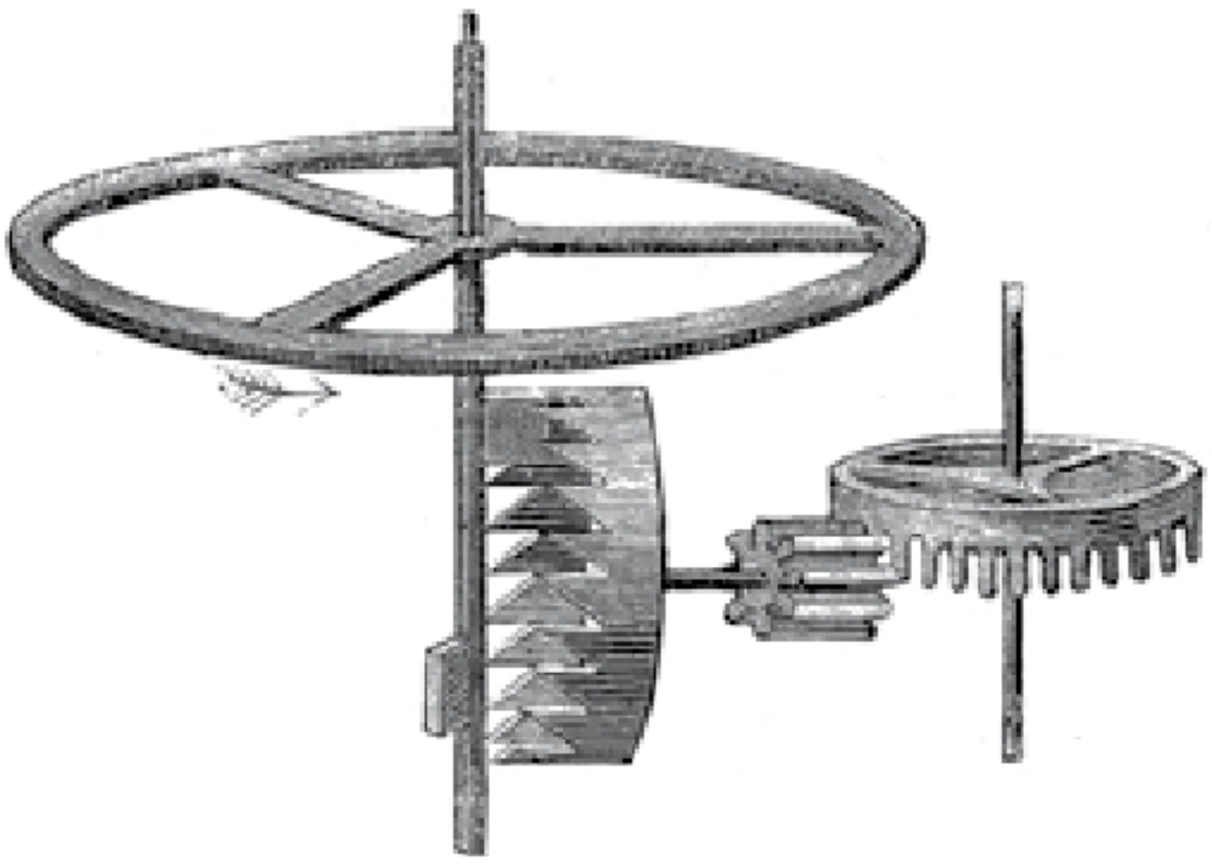

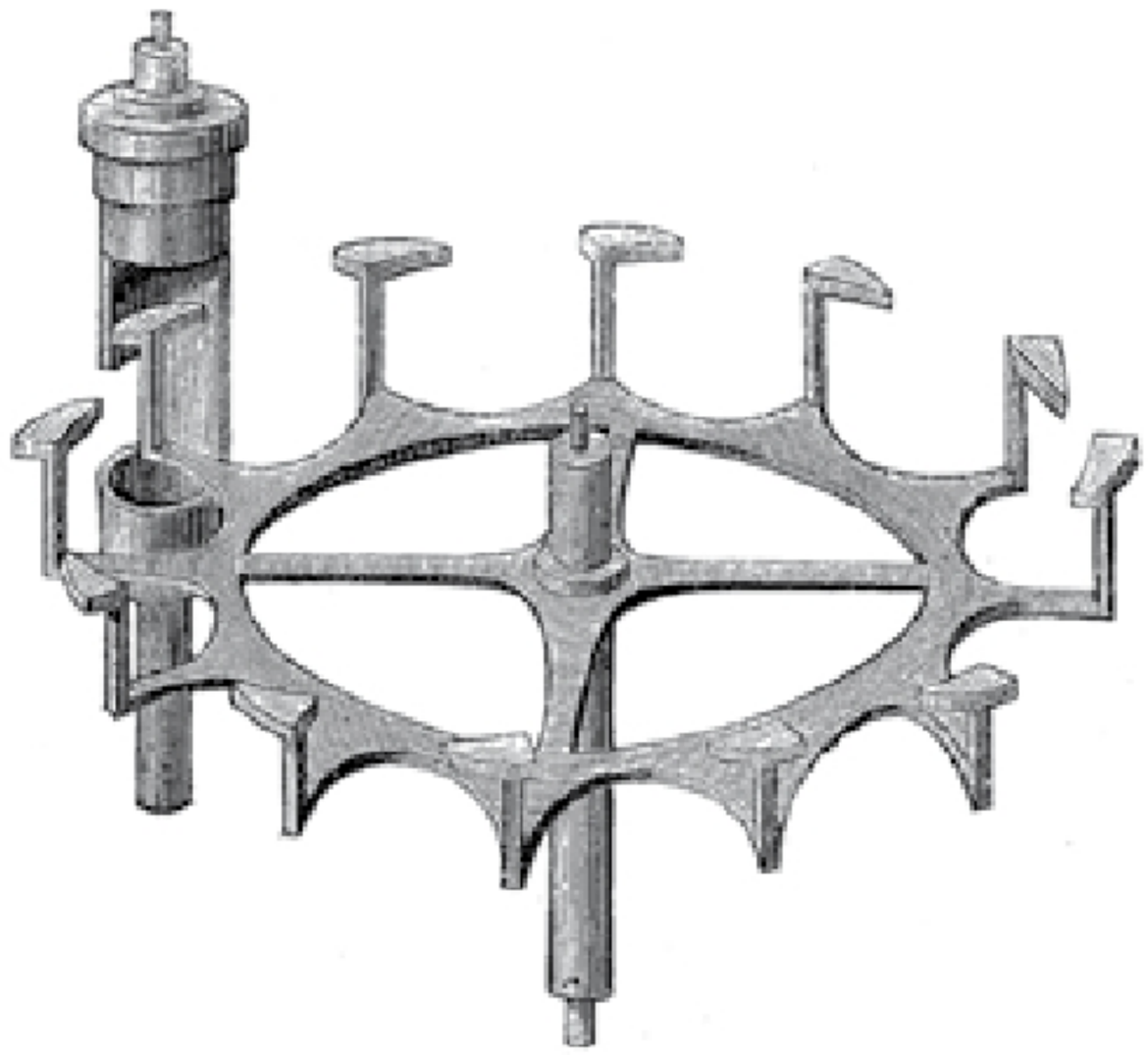

18e-19e siècle : évolutions et révolutions

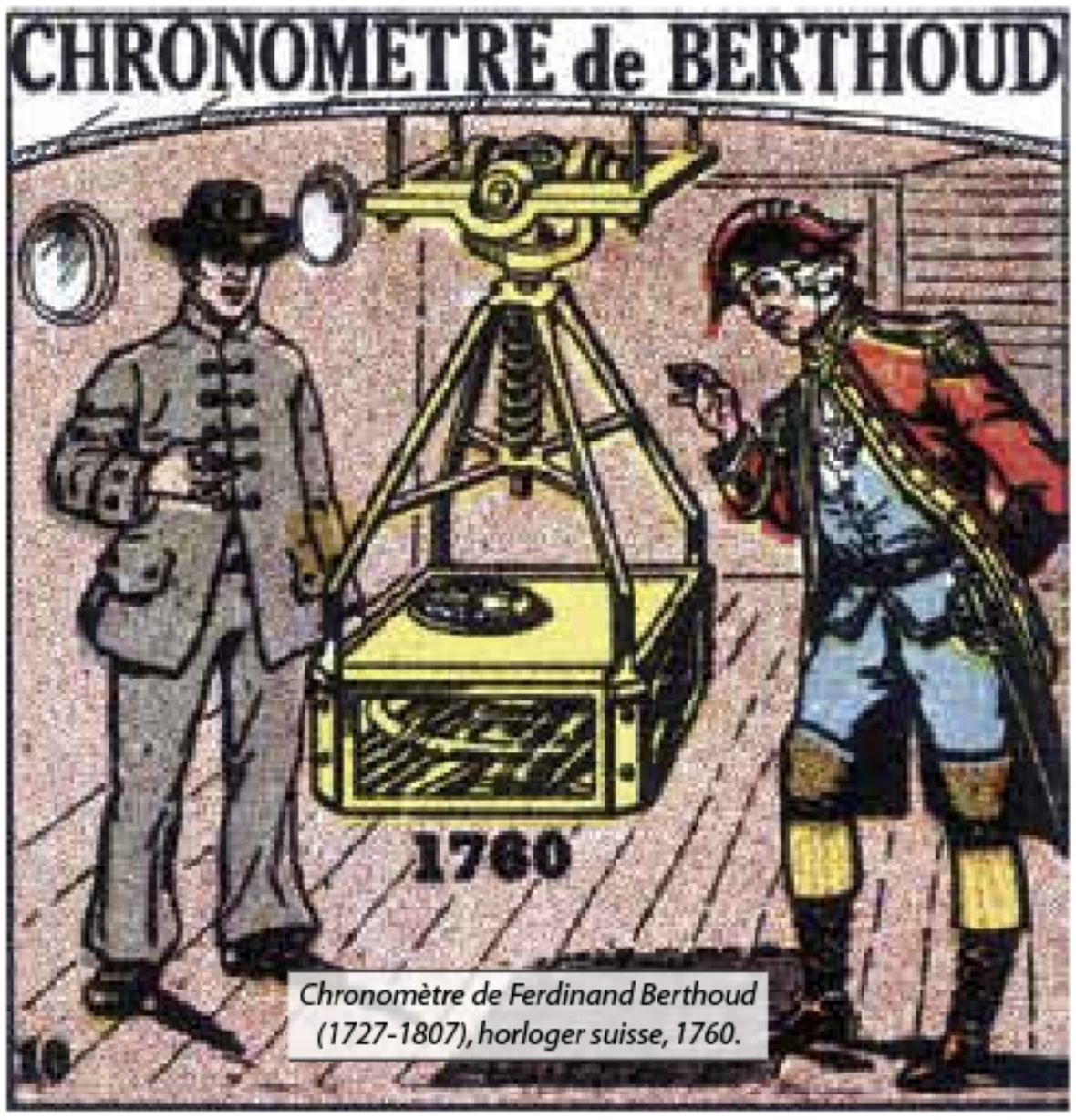

© Selva / Leemage

Chronomètre de Ferdinand Berthoud (1727-1807), horloger suisse, 1760.

de l'église Saint-Sulpice, à Paris, d'établir le temps astrologique avec précision car il souhaite « *faire sonner les cloches de l'église au moment le plus approprié de la journée* ». Pour cela, il fait construire l'obélisque qui se trouve toujours sur la place, et dont la finalité est de projeter l'ombre sur le sol afin de déterminer la position du soleil dans le ciel.

En 1765, John Harrison († 1776) et Pierre Le Roy, fils de Julien, réalisent les premiers chronomètres marins, les « *garde-temps* ». Quelque vingt années auparavant, Pierre Le Roy a posé le principe de l'isochronisme du spiral (égalité de l'écoulement du temps), puis celui du compensateur métallique. Il supprime également la fusée. Apparaissent aussi à cette époque les premières pendules à remontoir, et des petites horloges astronomiques appelées sphères mouvantes.

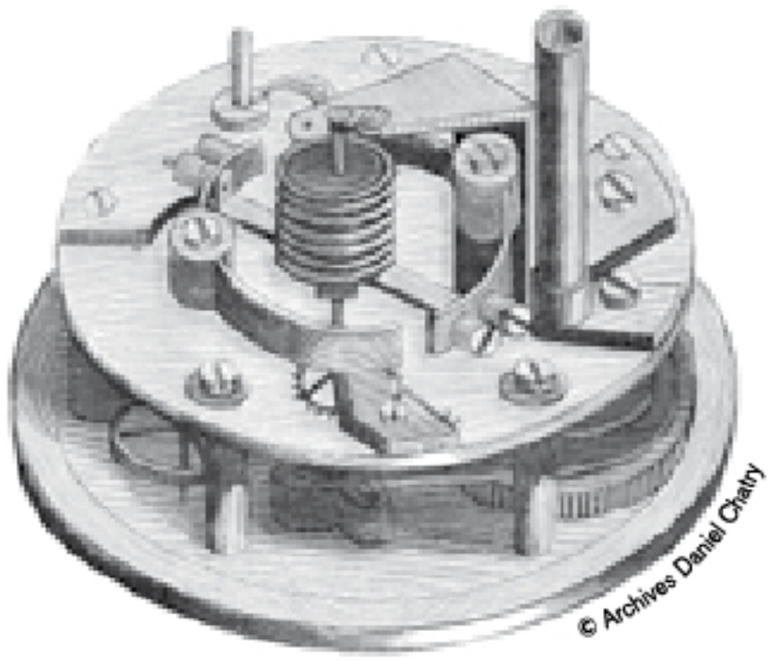

© Archives Daniel Chatry

Mécanisme de chronomètre, 18e siècle.

Les chambrelants : concurrence déloyale ?

En 1762, quatorze maîtres horlogers lyonnais demandent une modification des statuts de leur Corporation, interdisant à tout non maître horloger de travailler dans la profession. Cette demande est justifiée selon eux par le fait que de faux ouvriers, appelés « *chambrelants* », travaillent « *en secret* » à l'art horloger, faisant « *un tort considérable à la réputation de la profession* ». Ces chambrelants sont dénoncés comme rachetant sans scrupules des quantités de montres et d'horloges dérobées dans des églises ou ailleurs, pour les revendre après de légères modifications. Ils ne paient ni droits ni taxes, ne faisant pas partie de la corporation. Après un an de disputes et de procédure juridique, les maîtres horlogers obtinrent satisfaction. ■

L'horlogerie parisienne à la veille de la Révolution

À partir de 1750, Paris devient un centre de production horlogère de renommée mondiale. Oubliée Londres ! Avec la proximité de la Cour, première clientèle en matière de montres, les horlogers fleurissent.

Selon Marie-Agnès Dequidt, les installations des horlogers parisiens se déplacent en suivant la progression des autres métiers du luxe : sur l'Ile de la Cité et le cœur de Paris d'abord, puis au nord-est de la capitale. Par leurs activités, ces artisans

sont amenés à construire des réseaux professionnels avec des métiers connexes (joailliers, ébénistes, bronziers…) mais également avec Genève et Neuchâtel où l'activité horlogère est florissante.
En or ou en argent, ornées de pierres précieuses pour sa décoration, les montres se classent alors parmi les objets de luxe, tandis que leur décoration en fait des objets d'art grâce aux talents d'émailleurs, de ciseleurs et de graveurs. Même quand elle n'est plus réservée aux rois et aux princes, elle reste un marqueur de la position sociale de son propriétaire, tandis que la pendule, une fois magnifiée par les bronziers et les sculpteurs, peut trôner sur une cheminée ou dans la pièce d'apparat.
En 1772, l'*Almanach Dauphin* énumère quelque 180 horlogers parisiens. Parmi eux, on trouve Lepaute, horloger du roi, sis au Palais-Royal ; Le Roy et Berthoud, tous deux rue de Harlay ; et, bien sûr Lépine, autre horloger du roi, place Dauphine ; tout comme Argand. Les innovations techniques introduites par Lépine permettent l'apparition en France, à la fin du 18e siècle, d'une grande montre de faible épaisseur. C'est elle qui est à l'origine de la montre moderne. Entre 1756 et 1792, pas moins de 6 000 de ces montres sortent des ateliers de Lépine. N'oublions pas que Louis XVI, couronné en 1774, se passionnait pour l'horlogerie.

La période est propice pour des artisans horlogers parmi les plus illustres. C'est autant grâce à la qualité de ses inventions et son style néo-classique que l'horloger neufchâtelois Abraham-Louis Breguet (1747-1823) se fait rapidement connaître à cette époque. Il entre dans l'atelier de Ferdinand Berthoud et Jean-Antoine Lépine. Très tôt, il obtient ses entrées à Versailles et bénéficie de l'appui de l'abbé Marie, son précepteur, qui est un proche du comte d'Artois, et de la comtesse de Polignac, une intime de la reine, dont il est devenu le locataire au Quai de l'Horloge. La protection de la cour et l'intérêt que portent personnellement Louis XVI et Marie-Antoinette à ses fameuses montres « perpétuelles » (les premières montres automatiques) sont des éléments sans prix pour le jeune horloger. En 1784, il obtient le statut de « maître horloger » et parmi ses clients se trouve tout ce que le gotha de l'époque compte de personnalités : le roi et la reine, mais aussi par la comtesse de Provence, Madame Élisabeth ou Fersen. Les ambassadeurs qui s'intéressent à Breguet font son éloge auprès de leur souverain. Ainsi, lancé à la cour de Versailles, Breguet a

© Archives Daniel Chatry

Abraham-Louis Breguet (1747-1823), horloger célèbre pour avoir inventé les premières montres « automatiques ».

Un atelier d'horlogers, au 18e siècle. De multiples apprentis, compagnons et ouvriers s'affairent sous la direction de leur maître.

© Archives Daniel Boucard

Dossier

18e-19e siècle : évolutions et révolutions

© Archives Daniel Chatry

Pendule à musique et à personnages, du début du 18e siècle.

bientôt accès à toute l'Europe des Lumières. Et si, comme le déplore Berthoud en 1786, l'industrie horlogère française a succombé sous les assauts des Suisses et des Anglais, le style français de montres n'en triomphe pas moins. À Breguet les produit de luxe, aux Genevois et aux Anglais les produits utilitaires et meilleur marché. La montre est partout où il faut gérer, où il faut contrôler. Même les prostituées des bordels, raconte D. Roche, « *raffolent des montres des voyageurs de commerce suisses, et les cochers de fiacres portent des montres anglaises.* »

En 1787, la Manufacture royale d'horlogerie de Paris ouvre ses portes. C'est en même temps une école, et des prix récompensent les meilleurs, dès la première année de son fonctionnement. Malheureusement, l'expérience prend fin lorsqu'éclate la Révolution, en 1789.

Dans les dernières années du 18e siècle, Paris compte quelques 180 maîtres-horlogers. En 1789, d'après Henry Havard, ils sont 210. L'état officiel en dénombre près de 450 pour Paris, ses faubourgs et sa banlieue. Cela alors que les statuts de 1644 en limitaient le nombre à 72…

Selon un mémoire de 1787 remis au bureau du Commerce, il y a alors à Paris vingt « *marchands-horlogers* ». Et l'on estime que par certains d'entre eux, le nombre de montres vendues s'élèverait à 20 000, sans plus de précision sur le total ni sur la durée. Une partie de ces montres provient de l'étranger, tandis qu'une autre partie est finie, « *repassée* » et emboîtée à Paris. On appelait alors « *repassage* » la retouche générale portant sur les courbures des dents des roues, l'essai des trous où doivent jouer les pivots, le renouvellement

Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais (1732-1799)

Le fils d'André-Charles Caron, horloger, épouse assez tardivement la profession paternelle. Cela ne l'empêche pas d'inventer, alors qu'il est à peine âgé de 21 ans, un système d'échappement à hampe. Ce qui lui apporte fortune et renommée… et lui vaut des démêlés avec l'horloger du roi, Jean André Lepaute. Toutefois, Pierre-Augustin parvient à rétablir en sa faveur la vérité et devient en 1755, à seulement 23 ans, horloger du roi. Inventif, il perfectionne également le mécanisme des pédales de la harpe. Ce qui lui vaut la reconnaissance de Louis XV qui le nomme maître de harpe de ses filles. Un an après la mort de sa femme, Madeleine Catherine Aubertin, sa vie n'est plus qu'une longue suite de conflits juridiques qui le poussent à se lancer dans l'écriture et, durant la guerre d'Indépendance, le trafic d'armes. Sa vie durant, il n'en continue pas moins à s'intéresser à l'horlogerie, travaillant sur la réduction de l'épaisseur des montres.

Source : www.argusdesmontres.com ■

© Bianchetti / leemage

Portrait de Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais (1732-1799), horloger français, inventeur, musicien, diplomate et écrivain. Illustration d'Edmond Mennechet, 1836.

du ressort moteur ainsi que du ressort spiral annexé à l'échappement.
Il n'est pas possible de déterminer avec certitude le nombre d'ouvriers travaillant en cette fin de 18e siècle dans les ateliers parisiens d'horlogerie. Les réquisitions et transformations en ateliers d'armement ont totalement modifié la physionomie de ces entreprises.
La Révolution met brutalement fin au développement horloger français. Tant par le fait que l'émigration fait disparaître une bonne part de la clientèle, mettant les artisans en faillite, que par le fait de la situation économique et militaire mouvementée.
Il est sûr aussi que la réunion de Genève à la France en 1798 porte un coup fatal à l'horlogerie française. À Paris, il ne se fabrique plus qu'un tout petit nombre de montres. Quant aux ouvriers du secteur, ils en sont réduits à vivre de réparations ou des activités liées au « *repassage* » des montres suisses.

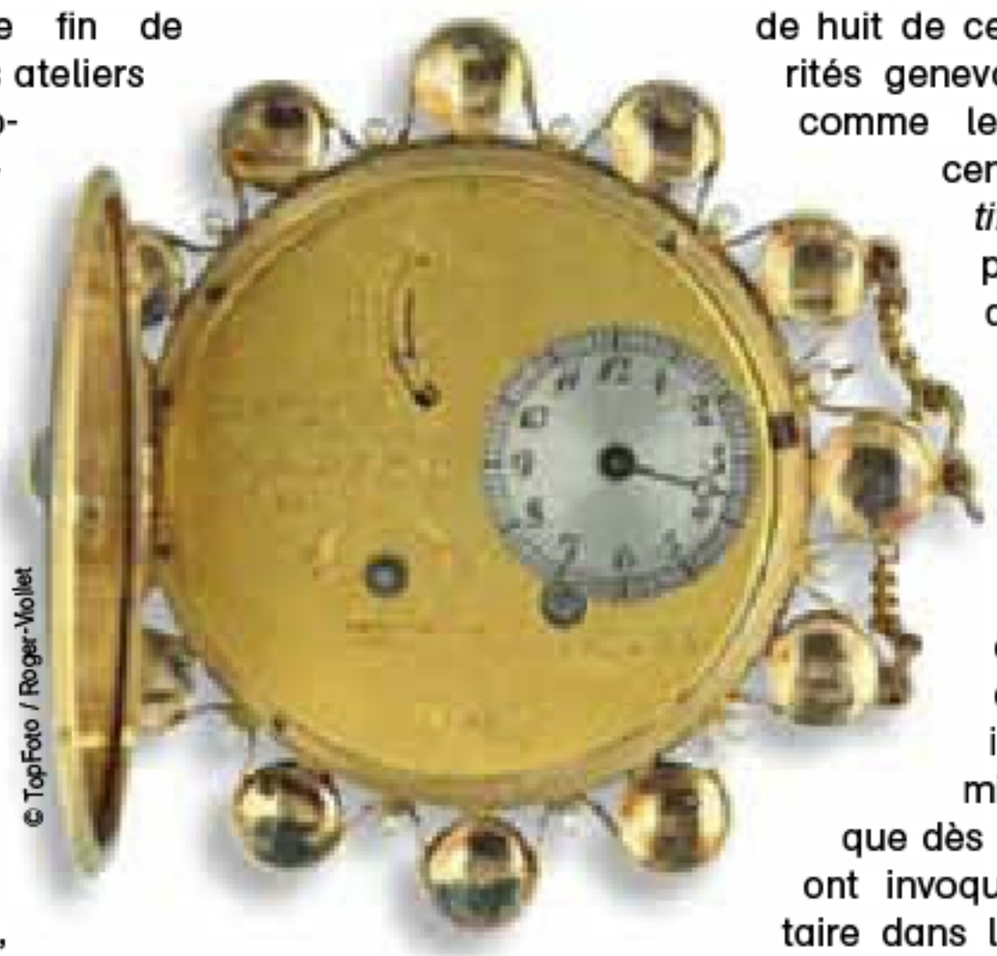
© TopFoto / Roger-Viollet

Montre française signée Le Roy, de la fin du 18e siècle.

Voltaire à Ferney

Au cours des trente dernières années du 18e siècle, Voltaire, établi à Ferney (Ain) depuis 1759, s'est autoproclamé chef d'entreprise. Dans cette commune située à moins de dix kilomètres de Genève, il décide d'investir 300 000 livres dans l'horlogerie.
Le 15 février 1770, Genève est secouée par des émeutes. Les horlogers « *natifs* » se révoltent face à l'état servile dans lequel ils sont maintenus. Ces « natifs » sont les descendants des huguenots français venus se réfugier à Genève après la Saint-Barthélemy en 1572 et la Révocation de l'Édit de Nantes en 1685. Ils sont opposés aux « *vieux Genevois* », devenus minoritaires dans la ville. Or un « *natif* », Daniel Resseguerre († 1793), a été arrêté sous de fausses accusations. Ce qui déclenche des émeutes. Voltaire rapporte que des combats de rues ont lieu, au cours desquels trois « *natifs* » sont tués et soixante arrêtés.
À la suite du décret de bannissement de huit de ceux que les autorités genevoises considèrent comme les meneurs, des centaines de « *natifs* » travaillant pour la plupart dans l'horlogerie et les industries annexes, choisissent de s'exiler à Ferney. Voltaire profite de l'occasion pour les accueillir comme il le leur a promis. Il faut savoir que dès 1765 les « *natifs* » ont invoqué l'aide de Voltaire dans leur combat pour l'égalité de leurs droits avec les Genevois de vieille souche et Voltaire, vindicatif envers Genève depuis l'affaire de l'article « *Genève* » de L'Encyclopédie en 1757, saisit là l'occasion de se venger. La correspondance de Voltaire souligne que le but de son entreprise est de ruiner le commerce de Genève en établissant une manufacture horlogère concurrente en territoire français, voisin. À cette époque, la manufacture de Besançon n'existe pas encore et celle de Bourg-en-Bresse périclite déjà.
Il est possible que Voltaire ait découvert son intérêt pour l'horlogerie pendant son séjour à la cour de Frédéric II de Prusse (1750-1753), grand amateur de montres et qui possède une importante collection de pendules neuchâteloises. Mais on sait aussi que Voltaire aime particulièrement les montres de Julien Le Roy, le célèbre hor-

Les « montres à tact »

Fabriquées par Breguet à partir de 1795, les « *montres à tact* » permettent de connaître l'heure au toucher. Elles répondaient aux règles de bienséance de la fin du 18e siècle où il était tenu pour inconvenant de regarder l'heure en société.

Source : www.hautehorlogerie.org ■

Jean-Antoine Lépine (1720-1814)

Jean-Antoine Lépine est un maître horloger français. Né dans le pays de Gex, il commence sa carrière professionnelle chez un fabricant de montres de Saconnex, dans le pays de Gex, où il montre un goût prononcé pour la mécanique. En 1744, il arrive à Paris où il fait la connaissance de l'horloger du roi Jean-Charles Caron (le père du futur auteur du *Barbier de Séville*) et épouse sa fille. Cette position lui permet de jouir d'une importante manne financière. Le jeune Lépine peut enfin produire les montres qui vont révolutionner l'horlogerie. Grâce à sa notoriété, il est amené à présenter à Louis XV, qui fera de lui son horloger, sa montre « astronomique », associant l'équation du temps et le quantième perpétuel, les phases de la lune. Le tout fonctionne une année, sans être remonté. Ces nouvelles montres connaissent un grand succès et inondent diverses cours d'Europe.

Source : Philippe Rouillé, *Le grand livre des montres*, Paris, 1991. ■

Cette montre est l'œuvre de l'horloger français Jean Antoine Lépine. Grâce à des innovations techniques, il fabrique des montres très fines.

© SSPL / Science Museum / Leemage

loger parisien (†1751). Il aurait dit au fils, Pierre Le Roy, « *que son père et le maréchal de Saxe ont vaincu l'Angleterre* » (l'Angleterre était au 17e siècle un grand centre de l'horlogerie et le plus acharné concurrent de la France en ce qui concernait l'élaboration de nouvelles prouesses techniques).
En fondant une manufacture de montres en 1770, « *le roi de Ferney* », comme aimait à se décrire Voltaire, suivait la mode de son temps et se trouvait en bien illustre compagnie. À l'époque, Louis XV, Louis XVI, Frédéric II, Catherine II et Joseph II s'efforçaient d'établir des manufactures de montres dans leurs royaumes, mais tous ces projets ne rencontraient pas beaucoup de succès. Voltaire, par contre, obtenait un succès relatif grâce à son acharnement continuel, grâce à ses grands capitaux amassés par des spéculations, des livraisons à l'armée et des rentes viagères. En plus ses nombreuses relations de par son activité littéraire lui fournissaient un nombre important de clients potentiels.
La création d'une manufacture de montres à Ferney s'inscrit également dans le cadre d'un projet plus vaste de transformer Ferney, hameau de 49 âmes, en un bourg florissant. En 1759, il a acheté des terrains dans la localité située à une heure et demie au nord-ouest de Genève. Il s'y est fait bâtir un petit château sur une colline couverte d'un bois. De là, il jouit d'une vue admirable sur les Alpes et le lac Léman. Il s'amuse à dire : « *Quand je secoue ma perruque, je poudre toute la république de Genève.* » Après s'être occupé du développement de l'agriculture à Ferney, Voltaire y fonde successivement une poterie, une faïencerie, une tuilerie, une tannerie, une manufacture de bas de soie, et une manufacture de dentelle. Puis donc une manufacture de montres.
C'est à Jean-Antoine Lépine que Voltaire confie la direction de l'atelier d'horlogerie. Celui-ci a auparavant produit des montres perfectionnées, que l'introduction du calibre a permis de rendre moins épaisses et plus élégantes. Il séjourne un an et demi à Ferney. Aussi la petite localité devenant le centre d'une industrie florissante, elle voit sa population quadrupler. Voltaire fait preuve d'un engagement sans bornes envers les « *natifs* » genevois : non seulement il donne asile à ces horlogers, mais il leur offre aussi la possibilité d'exercer leur métier. D'abord dans une grange transformée en atelier pour la circonstance, puis dans de véritables petits ateliers d'horlogerie.

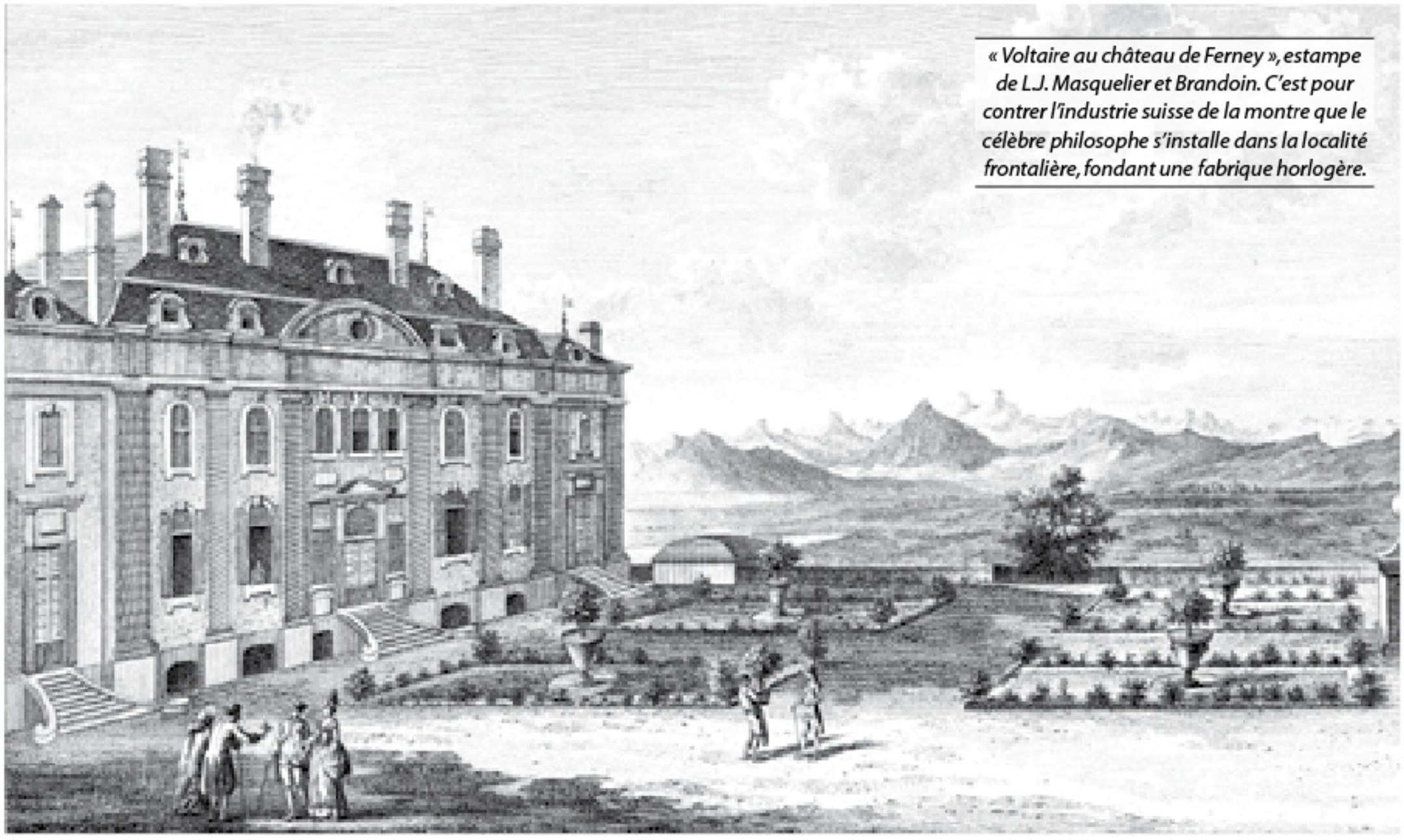

« Voltaire au château de Ferney », estampe de L.J. Masquelier et Brandoin. C'est pour contrer l'industrie suisse de la montre que le célèbre philosophe s'installe dans la localité frontalière, fondant une fabrique horlogère.

© Musée Carnavalet / Roger-Viollet

La manufacture de montres de Ferney se compose alors de cinq petites sociétés constituées le plus souvent de deux horlogers, aidés par des ouvriers d'industries annexes : monteurs de boîtes, finisseurs, joailliers, peintres en émail… Ces petites entreprises portent le nom de leurs patrons : Dufour & Céret, Valentin & Dalleizette, Servant & Boursault (tous « *natifs* » genevois) ainsi que les Français Alphonse Panrier & Mauzié, orfèvres, déjà venus avant 1770 à Ferney. À tous, Voltaire prête de l'argent, assure la fourniture de l'or, fait bâtir des maisons et surtout il s'active comme promoteur de leurs montres.

Grâce à son acharnement, Voltaire réussit le tour de force de pouvoir livrer les premières montres six semaines seulement après l'arrivée des Genevois en mars-avril 1770 ! Ceci est rendu possible parce que les paysans ferneysiens ont depuis longtemps déjà exécuté des menus travaux pour l'horlogerie genevoise, comme la confection d'ébauches de montres. Une activité plus lucrative pour eux que l'agriculture dans une terre argileuse. À ses débuts à Ferney, Voltaire a essayé d'interdire cette activité clandestine. Il l'encourage maintenant que les paysans travaillent pour l'horlogerie ferneysienne et non plus pour l'étranger.

Les affaires sont alors florissantes. Ferney produit des montres à virgules et à répétition prisées par les familles riches du monde entier. Ce succès relatif est en partie lié au fait que les montres de Voltaire sont moins chères que celles fabriquées dans les grands centres horlogers, mais le châtelain de Ferney se garde bien de révéler aux clients potentiels que, dans le Jura ainsi que dans la région de Neuchâtel, on produit également des montres bon marché ! Voltaire peut proposer ses montres moins chères parce qu'il profite pour elles d'un privilège de poste (elles sont livrées en franchise) ! En outre, les horlogers de Ferney utilisent le plus souvent des imitations de pierres précieuses pour décorer les boîtiers.

Au terme de sa courte existence (de 1770 à 1778), la manufacture de montres de Voltaire a donné du travail à 600 horlogers en moyenne. Elle a produit quelque 4 000 montres par an pour un chiffre d'affaires de 400 000 livres. À titre de comparaison, Genève, où travaillent 5 000 horlogers, fabrique à la même époque 33 000 montres par an. Quant à Lépine, qui fabriquait des montres de luxe prestigieuses, il n'en produit que 300 par an.

Tout est remis en question en 1778. La mort de son créateur fait tomber la mai-

son sous des règles fiscales étouffantes qui contraignent les ouvriers à un nouvel exode. Lequel détourne une nouvelle fois les flux commerciaux vers la vallée de Joux toute proche. Qui a l'avantage d'être munie d'ouvriers disposant de compétences techniques identiques. Mais aussi vers Genève qui, par son statut politique de ville-état, reste attractive, n'étant pas concernée par les aléas politiques qui secouent alors la France. Toutefois, cahin-caha, Lépine parvient à maintenir la fabrique jusqu'en 1792. À la mort de son bienfaiteur, Ferney comptait près de 1 200 habitants.

Voltaire reçoit les philosophes du 18e siècle en son château de Ferney (Diderot, d'Alembert…), distribuant le mot d'ordre de l'humanité. Gravure du 19e siècle d'après un carton de Chenavard. Les amis de Voltaire sont aussi de riches clients, friands de montres ! Malgré cela, l'activité de sa fabrique ne lui survivra pas longtemps.

© Bianchetti / Leemage

Les origines de l'horlogerie en Franche-Comté

Le 18e siècle marque l'essor horloger de la région comtoise.

Un sol pauvre au caractère montagneux, des terrains de dimensions exiguës et un hiver long et rigoureux imposèrent dès le 16e siècle la prolifération de l'artisanat rural en Franche-Comté. Toutefois, si en surface le sol est dur à travailler, le sous-sol est riche et permet une exploitation relativement facile de ses ressources : minerais et énergie hydraulique. Avec comme atout supplémentaire la disponibilité d'une main-d'œuvre saisonnière. Au 15e siècle, Besançon ne compte guère plus de 15 000 habitants, dont 6 000 vignerons. Cela n'empêche pas l'implantation sur le territoire urbain de corporations d'artistes, dans tous les corps de métiers, qui se font connaître par des travaux originaux : orfèvrerie, broderie, sculpture sur bois ou sur pierre… Des productions alors offertes aux princes ou aux ambassadeurs de passage en ville.

L'essor majeur de la région est à voir au moment de la Révocation de l'Édit de Nantes par Louis XIV en 1685. En effet, celle-ci a engendré la création de professions hautement spécialisées dans la région fraîchement annexée par la France (1678). Les horlogers en font partie. Car les protestants qui refusent de se convertir ou de faire croire qu'ils abjurent fuient en Suisse, à Genève et à Neuchâtel, terres protestantes. Or, depuis la fin du 16e siècle, pour redresser une économie atone, Genève a fait appel à des horlogers tourangeaux, parisiens et bourguignons protestants pour créer une industrie nouvelle, complémentaire à celle de la montre qui est alors encore un bijou. Et c'est justement de 1685 que date la première mention d'un maître horloger à Besançon : François Mestregent († 1722). Cet artisan est appelé à Besançon pour la construction d'une horloge au monastère du Refuge, un asile de femmes repenties et un lieu d'internement pour les « pécheresses ». Il s'établit dans une boutique au voisinage de l'hôtel de ville et du palais du Parlement de Franche-Comté, là où

« *le mouvement d'affaires se fait pour tout commerce de luxe.* » Une inscription au-dessous du cadran atteste bien la paternité de l'horloge. Quant au cadran, l'identité de son marteleur et de son encadrement est livrée par le cartouche « *Chapuys fecit* » : il s'agit vraisemblablement de Nicolas Chappuis (ou Chapuis), serrurier célèbre, auteur de la grille en fer forgé de l'hôpital Saint-Jacques. Les frères horlogers Claude-Guillaume et Pierre-François Dumont s'engagent à entretenir l'horloge pour dix ans, pour la somme de 390 livres, Bobilier se chargeant du dessin du cadran… pour six livres !

Grâce à la présence de maîtres horlogers, Besançon devient le centre d'une production industrielle qui s'écoule dans toute la région. Ils sont amenés à collaborer avec les orfèvres locaux, installés en ville depuis le 15e siècle.

Dans le second tiers du 18e siècle, l'industrie de la montre-bijou est florissante. Grâce notamment aux commandes de la Cour de France. Pour fournir à la demande, il n'est pas rare de voir des ouvriers français du val de Morteau et de la région de Montbéliard usiner à domicile des pièces pour les fabriques du comté de Neuchâtel (propriété du roi de Prusse), où la division du travail est déjà pratiquée depuis longtemps. À Montbéliard, la corporation des horlogers est une des plus importantes de la région, si ce n'est du pays. À Besançon, jusqu'en 1793, travaillent de célèbres habiles horlogers. **Mais tous les horlogers comtois sont dépendants de l'étranger.** Ils fabriquent eux-mêmes leurs pièces, mais sont parfois contraints de les acheter dans le pays voisin (la Suisse). Quant aux ventes, les produits sont souvent écoulés en plus grand nombre de l'autre côté d'une frontière perméable que dans le reste du royaume, pauvre en infrastructures de qualité mais néanmoins riche en péages, ce qui renchérit considérablement le prix du produit ! De plus, Besançon est la ville la plus fréquentée des habitants des montagnes neuchâteloises.

L'arrêté fondateur de l'horlogerie bisontine

26 brumaire an II (16 novembre 1793) :

« *Les représentants du peuple composant le comité de salut public, ayant pris connaissance d'un arrêté par lequel leurs collègues Basal et Bernard [de Saintes], délégués par la Convention nationale pour les départements du Doubs, du Jura et autres circonvoisins, ont formé le projet d'un établissement d'horlogerie dans la ville de Besançon, et fixé les secours de divers genres qui seraient accordés aux artistes étrangers qui désireraient y prendre part ; considérant que cette nouvelle branche d'industrie ne peut tendre qu'à la prospérité nationale, procurer du travail à un grand nombre d'individus et attacher au sol de la liberté des familles persécutées ailleurs,*

Arrêtent :

Art. 1er. Le comité de salut public approuve l'établissement d'une manufacture d'horlogerie dans la ville de Besançon, où pourront être admis les artistes étrangers dont le talent et le patriotisme seront reconnus.

Art. 2. Les logements et secours qui pourraient être nécessaires pour le succès de cet établissement seront fixés par les représentants du peuple sus-désgnés (Baral et Bernard) pour les susdits départements. Lesdits représentants sont invités à prendre le plus promptement possible les mesures nécessaires à cet objet, et auxquelles ils sont autorisés en vertu des pouvoirs illimités dont ils sont revêtus.

Signé : Carnot, R. Barrère, Robespierre, C.-A. Prieur, R. Lindet, Billaud-Varenne »

Source : E. Lebon, *Études sur l'horlogerie en Franche-Comté*, pp. 35-36, Besançon, 1860. ■

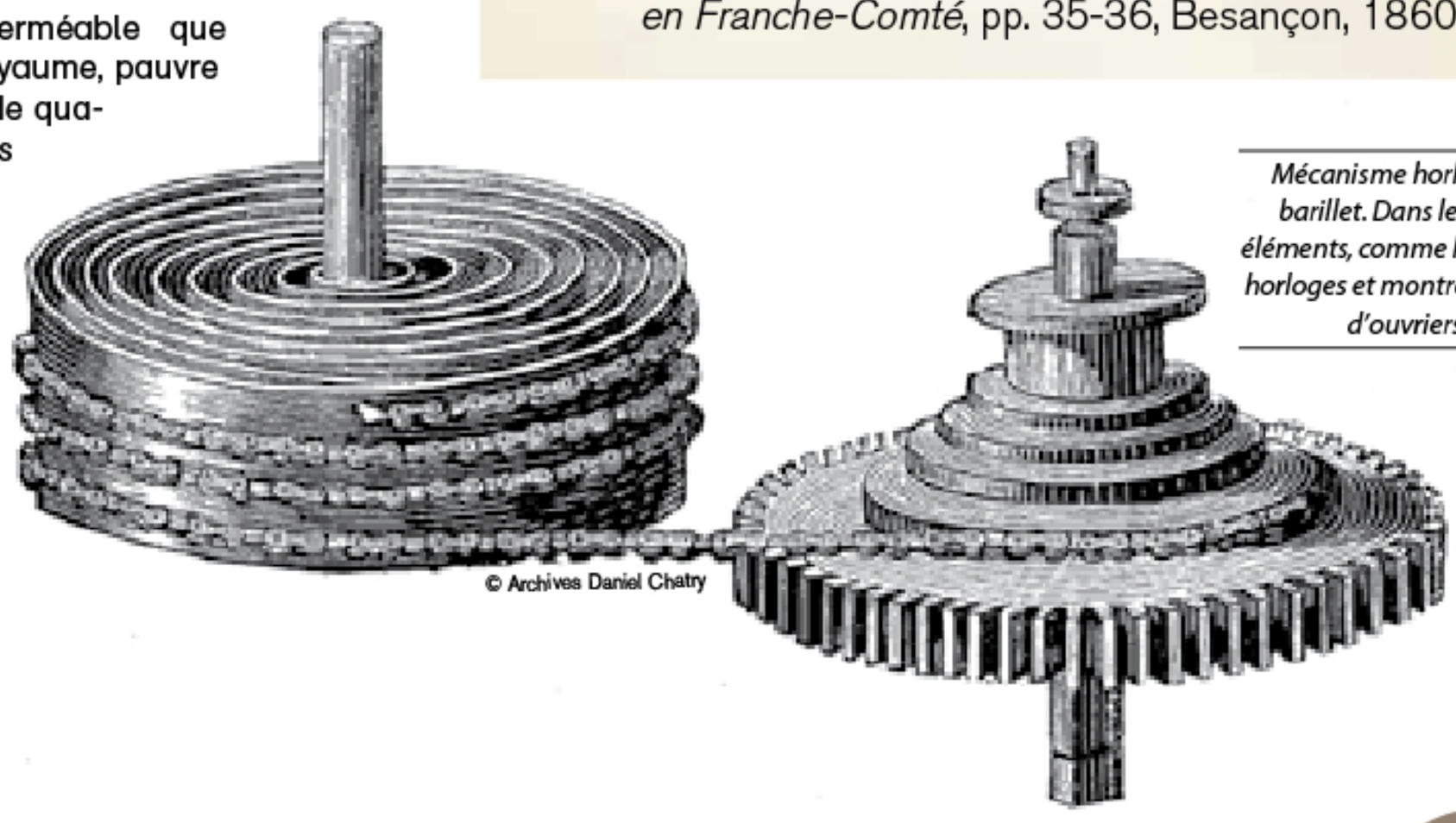

© Archives Daniel Chatry

Mécanisme horloger : la fusée et le barillet. Dans leur fabrication, ces éléments, comme les autres composant horloges et montres, étaient les œuvres d'ouvriers spécialisés.

Population horlogère

Sur les 796 personnes travaillant dans l'horlogerie bisontine au début du 18e siècle, on dénombrait 311 femmes (101 polisseuses, 52 doreuses, 22 finisseuses, 21 arrondisseuses, 19 faiseuses d'aiguilles et autant de pignons) et 485 hommes (179 finisseurs, 78 monteurs de boîtes, 31 émailleurs, 29 ébaucheurs, 20 faiseurs de pignons et autant de faiseurs de ressorts). On constate que, à part le métier de finisseur qui est aussi bien masculin que féminin, chaque sexe à ses spécialisations.

Spécificité de la Franche-Comté : l'industrialisation se fait par diffusion d'un artisanat rural qui demeure traditionnel. La région semble en outre à l'écart du mouvement d'industrialisation qui traverse tout le 19e siècle, à l'exception de la région de Montbéliard. Selon H. Galliot, en 1789, dans le Doubs, il existe 48 fabriques d'horlogerie, 150 horlogers accompagnés de 12 apprentis, 7 faiseurs de boîtes, 7 compagnons et 11 apprentis graveurs ainsi que 7 graveurs sur métaux. L'apprentissage se divise en quatre années : les trois premières sont consacrées à l'art de la fabrication des pendules, la dernière aux « *ouvrages en montre* ». Le maître « *s'oblige de nourrir, chauffer et coucher en sa communion et à sa table* » l'apprenti, et doit lui enseigner fidèlement sa profession. Quant à l'apprenti, il promet de « *travailler assidûment et obéir ponctuellement* […] *en tout ce qu'il lui commandera concernant ladite profession.* ». Il lui est interdit de quitter son maître durant son apprentissage sous peine de lui verser 150 livres de dédommagement. Le maître doit garder l'apprenti « *autant de temps après lesdites quatre années qu'auraient durées lesdites maladies et absences.* »

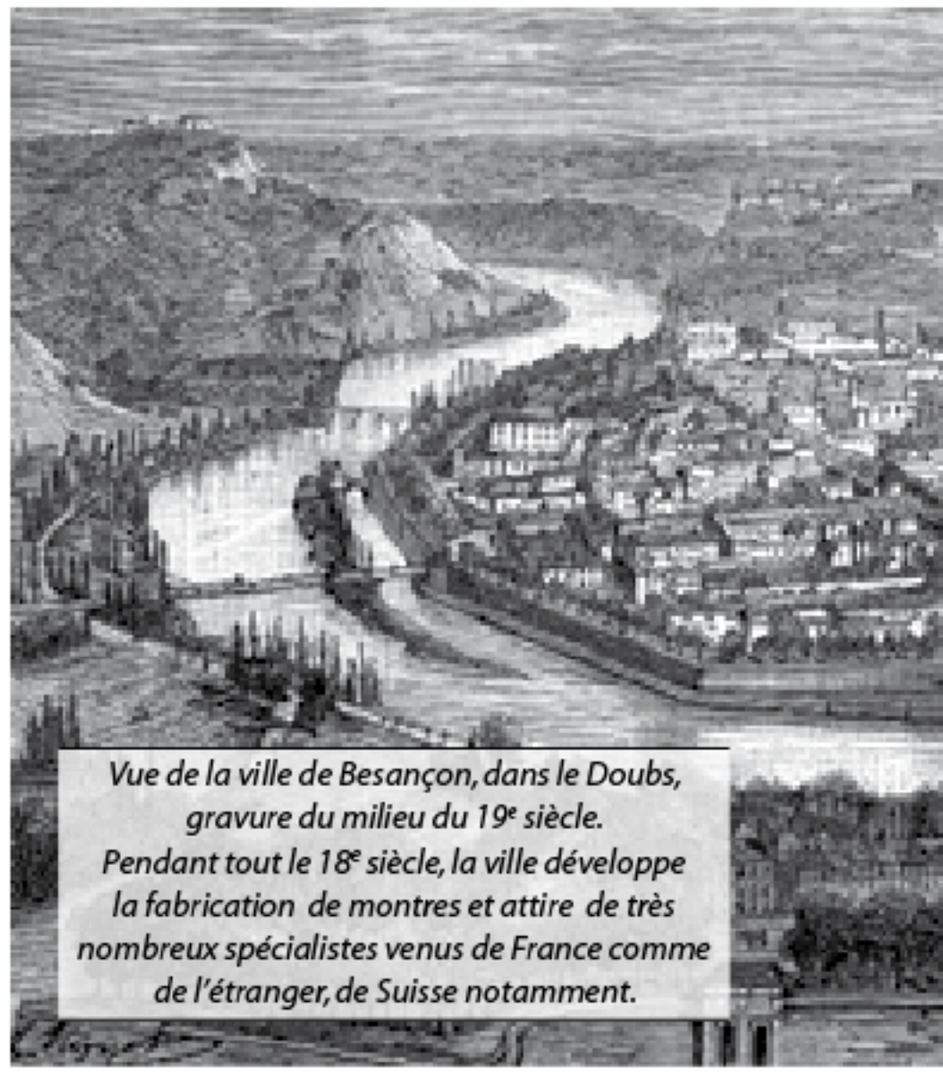

Vue de la ville de Besançon, dans le Doubs, gravure du milieu du 19e siècle. Pendant tout le 18e siècle, la ville développe la fabrication de montres et attire de très nombreux spécialistes venus de France comme de l'étranger, de Suisse notamment.

En Franche-Comté comme ailleurs, les maîtres-horlogers font travailler des apprentis et des ouvrier spécialisés dans la fabrication de telle ou telle pièce.

© Archives Daniel Boucard

Entre 1801 et 1851, le département du Doubs connaît une croissance démographique exemplaire : 37 %. Mais cette augmentation de population touche davantage le monde rural qui, en 1836, représente 84,4 % de la population. Seuls les deux tiers de cette population vivent du travail de la terre. Elle se concentre dans les montagnes du Doubs ainsi que dans la région du cours supérieur de la rivière. Un détail qui a son importance, vu la proximité et la porosité de la frontière avec le comté de Neuchâtel (jusqu'en 1807), puis son annexion au territoire national. Annexion qui, pour l'horlogerie bisontine, aura son importance.

À la fin du 18e siècle, il existe dans la région une centaine d'établissements importants ainsi que de nombreux ateliers de métallurgie de transformation, comme la clouterie et la tréfilerie, concentrés autour de Morez. Des activités qui disparaissent dès le premier quart du 19e siècle au profit de l'horlogerie. À cette même époque naît une industrie nouvelle : la fabrication

© Bianchetti / leemage

de pièces d'horlogerie. Son origine est à chercher dans la proximité de la frontière helvétique. Car **c'est la Suisse, et plus particulièrement Genève, qui a transmis la « motivation » comtoise pour l'horlogerie**. Cette dernière s'est établie dans la « Rome du protestantisme » depuis le début du 18e siècle, grâce à l'arrivée massive d'artistes protestants français (blésois entre autres), fuyant les conséquences de la Révocation de l'Édit de Nantes. Cette « diaspora » protestante dissémine le savoir-faire horlogers en terre protestante helvétique, comme Neuchâtel et le Jura bernois. Les techniques de l'époque ne nécessitent pas l'appel à une main-d'œuvre qualifiée : la situation nécessite donc un appel de main-d'œuvre que seuls les paysans désœuvrés des montagnes voisines peuvent fournir. Les outils employés sont pour l'essentiel peu encombrants et peu coûteux. Chaque artisan qui possède l'outillage adéquat peut l'utiliser pour une phase du processus de fabrication des montres. Celle-ci permet un travail plus rapide, une augmentation de la production ainsi qu'une réduction du prix de revient. La montre cesse d'être un produit de grand luxe. Une grande part de l'activité horlogère se concentre alors sur le plateau de Maîche. On y compte 21 ateliers employant jusqu'à 45 ouvriers, tandis que 17 en emploient cinq ou moins de cinq.

Arrive Mégevand… et les ennuis !

Si Laurent Mégevand n'a pas inventé l'horlogerie bisontine, il n'en a pas moins fait une véritable industrie par la concentration de la production. Car **la renaissance de l'industrie horlogère bisontine et son rayonnement dans toute la région a commencé avec la Révolution française**. En 1790, fuyant les proscriptions du roi de Prusse après les soulèvements neuchâtelois de 1789, de nombreux chefs de manufacture viennent s'installer en France, et ce avec l'appui du Gouvernement révolutionnaire, et en particulier de Boissy d'Anglas (+1826), qui dans un discours resté fameux, fait état de ses convictions en faveur de l'horlogerie. Par décret, il stipule que tous les horlogers de Besançon doivent prendre sous leur aile « *deux cents élèves, tous français, dont la moitié seront entretenus aux frais de la République, et choisis dans les familles des défenseurs*

Laurent Mégevand (1754-1814)

Laurent Mégevand est considéré comme le pionnier de l'industrie horlogère à Besançon. Né à Genève, il est placé à douze ans en apprentissage chez un horloger. Condamné par deux fois pour avoir utilisé de l'or à bas titre dans ses fabrications, il est chassé de Genève et s'établit alors au Locle où il se lance dans le négoce de montres, ce qui le conduit à Paris en 1790. En 1793, dans un mémoire, il fait des propositions à la Convention pour monter une usine d'horlogerie à Besançon et sollicite une aide financière. Le 1er août 1793, il obtient l'accord de la Convention pour l'établissement d'une manufacture d'horlogerie. Le 21 août, accompagné de 80 Suisses, Mégevand arrive à Besançon où il crée sa manufacture « *nationale* ». Par la suite, d'autres établissements, privés, vont se créer autour d'elle. Suite à une gestion contestée, endetté, il doit abandonner la manufacture qui est entre les mains de l'État. En 1814, pendant le siège de Besançon, défendu par les restes du bataillon neuchâtelois, il est touché par une balle sur les remparts et meurt à l'hôpital le 7 février.

Source : Dictionnaire bibliographique du Doubs

18e-19e siècle : évolutions et révolutions

de la patrie. » En même temps, souligne le Dr Muston, la Convention nationale ordonne l'établissement d'une caisse de prêt et d'encouragement avec un capital d'un million deux cents mille francs versés par la Trésorerie nationale. C'est donc tout naturellement vers lui que se tournent les frères Mégevand et leurs associés Trott père et fils pour démarrer un projet de manufacture, établissement qui va prendre une importance considérable. Convaincants du bien-fondé de leur entreprise, les horlogers reçoivent une avance de « *5 000 marcs d'argent en matière, ou l'équivalent en or* » (Art. 3 de l'arrêté du 21 brumaire an II), « *sans aucun intérêt pour six ans* » ainsi que des locaux spacieux pour s'y établir. Socialement avancé pour l'époque, l'arrêté accorde « *pendant un mois, à dater du jour de la sortie du Locle ou d'ailleurs, à chaque célibataire ou homme veuf, la somme de quatre livres par jour ;* [...] *trois livres par chaque père et mère, en outre de deux livres par chaque enfant au nombre de deux, et de trente sous pour chacun de ceux qui excèderont ledit nombre. Les femmes exercées aux travaux de l'horlogerie jouiront de la même gratification* ». **C'est le début d'une grande immigration d'ouvriers et artisans horlogers, venus surtout de la proche Suisse, qui s'installent à Besançon et dans la région.**

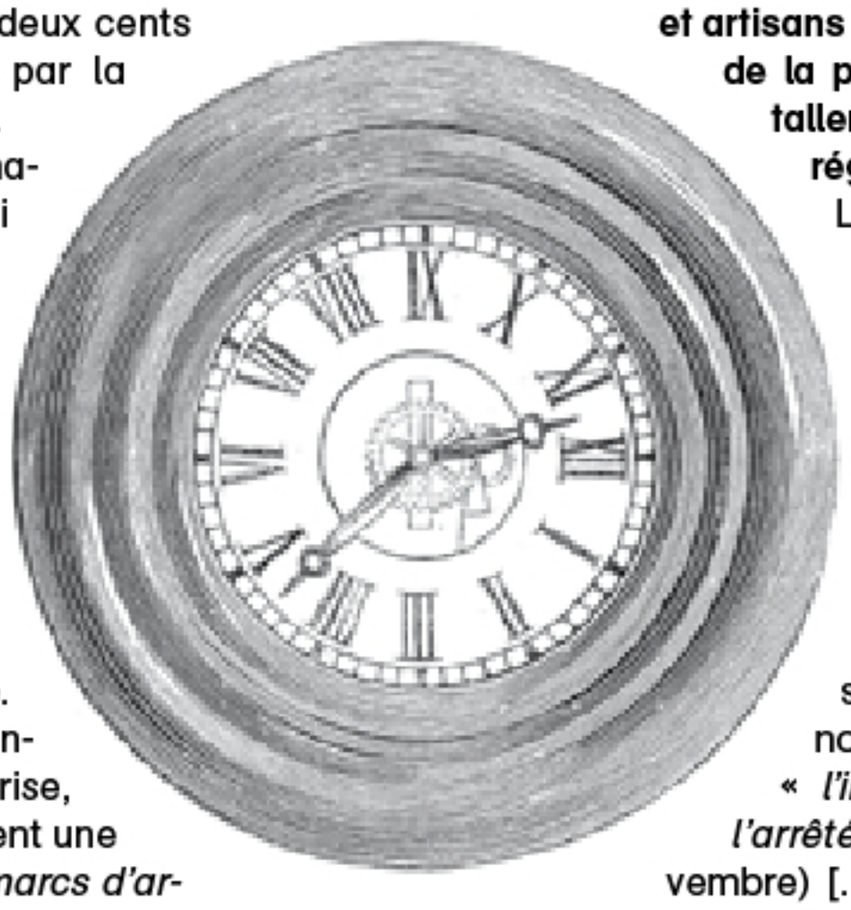

Le 1er vendémiaire an II (22 septembre 1793), Mégevand s'occupe de loger vingt-et-une familles. Elles sont 400 six semaines plus tard. 80 % vivent de métiers liés à l'horlogerie. Le 16 prairial an II (4 juin 1794), dans son article premier, un nouvel arrêté stipule que « *l'indemnité accordée par l'arrêté du 21 brumaire* (11 novembre) [...] *aux horlogers nés en pays étranger* [...] *continuera d'être payée à tous ceux qui arriveront avant le 1er brumaire prochain* (22 octobre 1794) *; ils jouiront des mêmes avantages et des mêmes exemptions pour le transport de leurs personnes, effets et outils, et pour leur logement.* » À Besançon, six mois après la création de la manufacture, on dénombre déjà 930 ouvriers. L'année suivante, c'est 1 629 personnes (dont, il faut le souligner, 398 enfants de moins de dix ans et 427 « *femmes ou filles* ») qui travaillent pour Mégevand.

Travail du soir en horlogerie dans une ferme du Jura, au début du 19e siècle. De nombreuses familles rurales de Franche-Comté ont œuvré au service de la fabrication horlogère.

© Archives Daniel Boucard

La manufacture Mégevand est dénommée « *Horlogerie nationale* » selon l'arrêté du 13 prairial an II (1er juin 1794). Il peut alors entamer ses activités. Il est composé de divers ateliers indépendants les uns des autres, sur le modèle de ce qui se pratique tant à Genève qu'à Neuchâtel. Grâce à cette organisation, l'entreprise prospère rapidement et permet de pourvoir aux nombreuses commandes bisontines.

Chargé de la direction générale de fabrique, Mégevand aîné installe au château de Beaupré, à environ quatre kilomètres de Besançon, une fabrique de mouvements bruts et de « *quelques douzaines de verres de montres, les seuls qui furent fabriqués à Besançon.* » (E. Lebon) Là travaillent jusqu'à 150 ouvriers, dont 80 « *faiseurs de mouvements* », 44 finisseurs et 6 « *faiseurs de machines et d'outils* » auxquels il faut ajouter 45 apprentis français. Les ateliers de montage, eux, sont installés dans d'anciens bâtiments religieux de Besançon. Ils comptent 50 « *finisseurs et remonteurs doreurs* », tandis qu'un autre atelier abrite 12 « *monteurs de boîtes* ».

Associé de Mégevand, Trott père gère cette mosaïque humaine, avec pour mission la direction des ouvriers et du travail ainsi que l'inspection de Beaupré. Son fils tient la comptabilité et est chargé de la correspondance. À la Manufacture nationale, une simple polisseuse gagne jusqu'à 4,50 francs par jour, mais il lui en faut 150 pour se procurer les outils nécessaires. Une arrondisseuse gagne jusqu'à 5,50 francs par jour, mais il lui en coûte 400 à 500 francs d'outils. Enfin, un graveur gagne environ 6 francs par jour et un bon artiste de 9 à 18 francs.

Quant à Mégevand fils, il dirige la boutique de Paris, créée dès 1793. Et pour défendre les intérêts de la fabrique, une Commission administrative est établie le 1er frimaire an II (20 novembre 1793). À cette dernière succède une première « *Agence de l'Horlogerie* », le 13 prairial an II (1er juin 1794). Une seconde naît le 14 messidor an III (2 juillet 1795). Ses fonctions sont « *de prendre des renseignements exacts sur la moralité, profession et domiciles antérieurs des artistes étrangers qui se présenteront pour être admis dans l'Horlogerie nationale ; de tenir registre de toutes ces circonstances, et des noms, surnoms, âge, sexe et nombre des individus de chaque famille d'artiste et ouvrier* [...] » (art. 7 de l'arrêté du 13 prairial an II).

Une entreprise en difficulté

Les premières difficultés de la Manufacture nationale surviennent rapidement. « *Le prix des subsistances ayant augmenté plus que le prix des ouvrages, la fabrique* [est] *menacée d'une ruine prochaine si l'on ne s'occupe pas des moyens de lui rendre son activité* ». À cela ajoutons la disette de l'an II qui voit le départ définitif de soixante-dix artistes qui retournent en Suisse. L'année suivante (1795), devant la menace d'une mauvaise récolte, une partie des horlogers chauxdefonniers arrivés à Besançon après l'incendie de La Chaux-de-Fonds en 1794 regagnent leur ville désormais reconstruite.

Mégevand veut protéger sa fabrique par un arsenal législatif. Il n'obtient que partiellement satisfaction. Car les lois successives du 10 brumaire an V (31 octobre 1796) et du 19 brumaire an VI (9 novembre 1797) mettent davantage l'accent sur la bijouterie que sur l'horlogerie.

Les créations de fabriques d'horloges et de montres à Versailles et Grenoble causent une nouvelle et importante hémorragie parmi les artisans bisontins. La seconde « *Agence de l'Horlogerie* » créée pour venir en aide à la Manufacture nationale tient jusqu'au 15 floréal an IV (4 mai 1796)... avant d'être remplacée par un « *Agent comptable du Gouvernement près l'Horlogerie nationale de Besançon* » à l'éphémère durée (10 mois) jusqu'au 9 ventôse an VI (27 février 1798).

La contrebande est aussi un des gros problèmes de la fabrique comtoise.

Mais le premier problème dont souffre la Manufacture nationale, ce sont les « *attaques malveillantes auxquelles elle est en butte* » (Perron) dans sa course pour éclipser les fabriques de Neuchâtel. Car **c'est avec méfiance que les autochtones catholiques voient arriver les « *étrangers* » recrutés par Mégevand** : ils n'acceptent de les loger qu'avec paiement à l'avance, ils les traitent d'« *huguenots, gueux, mendiants* », ne leur accordent aucun crédit. Les horlogers immigrés sont accusés « *d'être venus, non pour s'enrichir, mais pour dévorer les indigènes et consommer leurs dernières ressources* », « *d'accaparer l'argent sous prétexte d'en fabriquer des montres et d'ensuite l'exporter dans leur pays.* » Des allégations démenties par l'« Agence de l'Horlogerie », qui crée

un registre pour comptabiliser l'apport de chaque artisan, jusqu'à 10 marcs, toutefois. Le total de ces apports se serait élevé, selon Lebon, à plus de 800 000 livres.
Toutefois, dès le 9 ventôse an VI, l'échec de l'entreprise de Mégevand est patent. L'État lui retire son appui et engage des procédures judiciaires pour faire retour à la République de ses créances sur la Manufacture nationale. Le 11 thermidor an VI (29 juillet 1798), le titre d'entrepreneur lui est retiré.
L'échec de Laurent Mégevand est principalement dû à la mauvaise utilisation de l'avance de 5 000 marcs d'argent (env. 260 000 francs-or) qu'il a reçue à la création de sa manufacture. Une partie de cet argent a en effet été dépensée dans l'achat de biens nationaux. Or en cette période révolutionnaire, ces derniers perdent chaque jour un peu plus de leur valeur, car indexés sur la valeur marchande des assignats, créés en décembre 1789. Dans le département du Doubs, si, en décembre 1793, 100 livres-assignats représentent encore 80 francs en numéraire, ils n'en valent plus que 44 en juillet 1794 et 28 six mois plus tard ! **La manufacture est livrée à elle-même par la chute de la valeur des assignats** « [qui] *a arrêté ses progrès* ». Mégevand et Trott sont dans l'incapacité d'acquérir et d'approvisionner leurs horlogers en métaux précieux, nécessaires à la fabrication des montres.
Pour fabriquer 5 734 montres durant les dix premiers mois, puis 500 autres tous les dix jours en l'an III, il faut un outillage adéquat. À Beaupré, Mégevand dispose de machines-outils qui permettent une simplification du travail. Les pièces fabriquées sont pratiquement interchangeables, autorisant un montage beaucoup plus rapide avec des résultats qualitatifs fort appréciables pour l'époque et les moyens techniques à disposition. **Ce relatif succès attire des concurrents**. Un, particulièrement coriace, est l'atelier des citoyens Auzières père et fils, venus eux aussi de Genève. Le père, monteur de boîtes, est distingué par Voltaire pour participer à l'établissement de la fabrique de Ferney. Auzières, et plus tard Lemaire, Abram Kecker (« *pendulier* » de son état), ou l'émailleur Sandoz, bénéficient d'une avance de 60 000 livres pour développer leur industrie des montres dites « *automatiques* » : celles à musique ou à personnages, plus compliquées.
L'annexion par la France du Jura bernois horloger en 1792 ainsi que la réunion de Genève à la France six ans plus tard, le 7 floréal an VI (26 avril 1798) déplacent le centre de gravité horloger. Cette annexion rend caduques les décisions énergiques prises en l'an II. L'annexion de Genève a même d'imprévisibles conséquences malheureuses : l'appropriation de sa production, orientée vers l'horlogerie finie et automatique, menace directement les anciens établissements français. La manufacture de Versailles se voit contrainte de fermer ses portes le 16 ventôse an IX (7 mars 1801). Concurrent de Mégevand, Auzières travaille plus pour sa propre réputation jusqu'à sa mort : juste avant de recevoir un avis d'expropriation (19 floréal an XI [10 mai 1803]), il est soupçonné d'avoir agioté avec les fonds alloués par l'État. Le 14 brumaire an IV (5 novembre 1795), il a en effet acheté l'ancien couvent des Bénédictins pour près de 140 000 livres. Durant ces presque dix années, l'établissement d'Auzières n'a fabriqué que 658 pièces ! Il a tout de même « résisté » deux ans de plus que Mégevand…

© Archives Daniel Chatry

Un porte-montre, du début du 19e siècle. C'est à partir de cette période que se développa la concurrence entre les régions et les pays, d'aucuns tentant de se spécialiser dans des productions particulières.

© Archives Pierre-Gabriel Gonzalez

Une activité pérenne

Atelier d'horlogerie en Franche-Comté, vers 1800. Des familles entières dépendent de cette activité.

Avec le développement de l'industrie horlogère, Besançon change de visage. « *De ville de garnison et d'élites religieuses et administratives, elle devient capitale horlogère avec comme produit spécifique la montre* ». **L'énorme manufacture horlogère de Mégevand, bien qu'éphémère, a fait affluer tant de spécialistes de l'horlogerie, suisses pour la plupart, que sa fermeture ne signe pas l'arrêt de l'activité dans la région**. Repris en 1800 par Bertillot, la maison de commerce de Mégevand devient le premier établissement national d'horlogerie : c'est la naissance de la « *Fabrique de Besançon* ». Car, avec son beau-père Jean-Baptiste Montrille, Bertillot va organiser la production en fonction de la demande.

Il faut dire que la main-d'œuvre ne manque pas : chassés de leur pays par les effets « collatéraux » de la Révolution en France, beaucoup de Suisses trouvent à Besançon et alentours gîte et couvert sous la forme d'une allocation journalière et d'un toit où ils peuvent mettre à l'abri famille et biens. Selon Viviane Isambert-Jamati, en pluviôse an III (janvier-février 1794), près de 2 500 personnes, Suisses pour la plupart, vivent de la fabrique ! Et plus de 14 500 montres en sortent. En 1801, le seuil de 20 000 pièces est atteint et même dépassé, avec 23 300 montres produites pour les ans IX à XIII, selon Jean-Luc Mayaud. Un chiffre qui ne fait que progresser (sauf en 1804) pour atteindre 30 000 en 1820, puis 60 000 six ans plus tard. Sur la même période, selon V. Isambert-Jamati, le nombre d'ouvriers n'augmente pas dans les mêmes proportions : ils sont 2 906 au total en 1820, répartis à 68,82 % dans les différentes usines de Besançon (2 000 personnes) ; 8,6 %, soit 250, à Montbéliard ; 13,07 % (380 personnes) à Badevel ; 4,33 % soit 126 ouvriers à Seloncourt et enfin 150 personnes soit 5,16 % éparpillées dans les villages de montagne. Quarante ans plus tard, ils sont 3 186 à Besançon selon les statistiques officielles. E. Lebon indique que la plupart d'entre eux viennent du Jura neuchâtelois, de la région de Neuchâtel, de Porrentruy, de Lausanne, même de Genève. Quant aux Français, la « grande minorité », ils sont originaires de l'arrondissement de Montbéliard, de Morteau, de Clerval… Quelques-uns viennent de la Haute-Marne, de la Côte-d'Or, de la Haute-Saône, du Haut-Rhin. Et même de Paris.

La Suisse, premier concurrent

On l'a vu, jusqu'à Laurent Mégevand, la fabrication de montres est uniquement l'œuvre d'artisans horlogers qui en fabriquent les pièces à la main. Ce qui renchérit le prix de l'objet. En Suisse, par contre, dès le milieu du 17e siècle, une tendance à la spécialisation s'est développée.

Ce sont d'abord les fabricants de ressorts qui, une fois établis, forment des apprentis grâce auxquels ils libèrent les horlogers d'un travail délicat et plutôt particulier. Ensuite vient le tour des femmes, tenues jusqu'alors à l'écart du métier par la corporation horlogère. Elles se mettent à fabriquer des chaînettes, des clous pour boîtiers de montres et, plus tard, même les boîtiers.

Mécanisme d'une montre suisse, début du 19e siècle.

© TopFoto / Roger-Viollet

Frédéric Japy (1749-1812)

L'horloger Frédécric Japy met en œuvre deux idées novatrices : standardisation des modèles, et travail sur machines.

© Archives Daniel Chatry

Protestant, Frédéric Japy est le fils du maire de Beaucourt, près de Montbéliard. Ce dernier, en plus de son activité de forgeron exploite des terres. Pour Frédéric, c'est donc vers la Suisse qu'il se tourne pour entamer une carrière professionnelle, dans l'horlogerie, évidemment. Au Locle, où il est entré en apprentissage chez Abraham-Louis Perrelet, il se familiarise avec l'horlogerie et est mis au contact de l'esprit communautaire qui règne chez les artisans. De retour à Beaucourt, en 1773, âgé de vingt-quatre ans, il ouvre son propre atelier, conçoit ses propres machines-outils pour fabriquer ses pièces. Grâce à son esprit d'entreprise, il produit 2 400 ébauches dès 1780, puis 12 700 en 1806. Florissante, son entreprise fait l'objet d'une offre du tsar Paul Ier en 1787, qui lui propose de transporter son industrie en Russie. En 1793, il acquiert le moulin de Badevel lui permettant, par le biais de l'énergie hydraulique de faire fonctionner ses machines. Le 27 ventôse an VII (17 mars 1799), il dépose un brevet de cinq ans pour dix machines d'horlogerie, qu'il décrit comme pouvant être « *actionnées facilement par des infirmes ou des enfants* ». En 1802, lors de l'Exposition de l'an X, il emploie déjà plus de 300 personnes et fournit des ébauches à des prix variant de 28 à 59 francs la douzaine. Il est fait chevalier de la Légion d'honneur par Napoléon en 1804. En 1815, après le passage des troupes alliées et l'incendie de son usine, les pertes sont compensées sans aucun concours de l'État. En 1820, sa fabrique emploie 380 ouvriers qui produisent environ 12 000 mouvements au prix moyen de 30 francs et environ 1 000 pendules ou horloges au prix moyen de 50 francs.

Source : *Études sur l'horlogerie en Franche-Comté*, d'E. Lebon, Besançon, 1860. ■

Face à celle du pays voisin, la situation horlogère comtoise est délicate. Une seule exception notable : Frédéric Japy. En 1766, un fait au départ banal a un extraordinaire retentissement dans toute la région : l'implantation dans les montagnes neuchâteloises d'une fabrique de montres. Son créateur est un certain Daniel-Jean Richard. Cette initiative a un tel impact que Jacques Japy, maire de la petite commune de Beaucourt, non loin de Montbéliard, décide d'envoyer son fils Frédéric faire son apprentissage dans la ville du Locle, chez la célébrité horlogère du moment : Abraham-Louis Perrelet (actif de 1760 à 1797). Ce Frédéric Japy fera parler de lui quelques années plus tard, en ayant la curieuse idée de remplacer le travail manuel par la machine. Mais en 1771, il fonde à Beaucourt, une fabrique d'ébauches qu'il commercialise à Neuchâtel. Grâce à ses qualités d'entrepreneur et à la standardisation de ses modèles, sa fabrique prend un essor considérable. Au début du 19e siècle, il produit 100 000 ébauches par an, chiffre considérable pour l'époque. Néanmoins, la production française de montres, durant le 17e s. et jusqu'à la Révolution, est distancée par l'Angleterre et la Suisse, qui dominent le marché mondial.

Les quinze années qui séparent l'annexion de Genève en 1798, de la Restauration en 1814, signent la mort lente de l'industrie horlogère bisontine d'Ancien Régime. Pourtant les commerçants de la ville font preuve d'initiatives pour exploiter les produits de l'horlogerie : les établisseurs bisontins se mettent par exemple à suivre les armées pour proposer leurs produits dans les pays où la présence française s'est alors imposée (Prusse, Autriche, et même en Espagne). Mais l'état de guerre permanent entrave le bon développement des affaires.

À partir de l'an XIII (1804) jusqu'à la chute de l'Empire, la fabrique comtoise ne reçoit aucun secours de l'État car Napoléon voit que celle de Genève se soutient sans aucun subside. **La production est donc désormais régulée par les lois du marché et de la concurrence**. Cependant, redoutant une dérive vers la mauvaise qualité, l'horlogerie bisontine demande la protection de l'État, qui va toutefois lui refuser la création d'un syndicat de l'horlogerie.

L'horlogerie bisontine de 1814 à 1914

Les Autrichiens partis, ils laissent une ville de Besançon à demi-ruinée, des quartiers entièrement détruits. Malgré la paix, en 1814, la situation de l'horlogerie comtoise est loin d'être excellente. Genève et Saint-Imier, qui avaient été inclus dans l'aire de fabrication horlogère comtoise, inondent alors le marché local, mettant au chômage les ouvriers des villes bisontines. La situation est à ce point grave que le gouvernement de la Restauration demande aux artisans de proposer des mesures pour redresser la situation. Leur représentant, François Favre, dans un *Mémoire* adressé aux autorités, insiste sur des mesures de protection de l'industrie horlogère passant entre autres par la prohibition des montres suisses, l'application d'un poinçon particulier et l'exemption de droits de douane pour les montres exportées.

Mais le principal adversaire de la montre comtoise est le fait que les goûts ont changé. « *Les montres dites Lépine sont de mode,* [tandis que] *les montres dites à roues de rencontre qui constituaient* [pour les franc-comtois] *une spécialité, ne le sont plus.* » L'industrie horlogère bisontine manifeste néanmoins sa présence lors de l'Exposition de Paris en 1819. Elle a bravement affiché une production de 30 000 montres cette année-là. Deux mille personnes y ont travaillé, à domicile et en famille.

Et justement, cette même année, elle trouve une oreille attentive auprès de la Chambre de commerce et d'industrie du département, nouvellement créée. Car cette dernière joue la carte de l'horlogerie et la défend avec passion. Contre la contrebande et la concurrence suisse. Durant presque trente ans (de 1819 à 1848) elle mène la lutte pour la protection de l'horlogerie bisontine. En 1857, pour la Chambre de commerce, l'horlogerie bisontine est « *un des plus beaux fleurons de l'industrie française* ».

Concurrence helvétique, commerce mondial

Une ordonnance de 1818 décide de la création de nouveaux poinçons (ces marques relatives au titre en or ou en argent de la montre), dans l'espoir d'annihiler la fraude. Mais hélas, cette politique prohibitionniste lèse gravement les intérêts de l'hor-

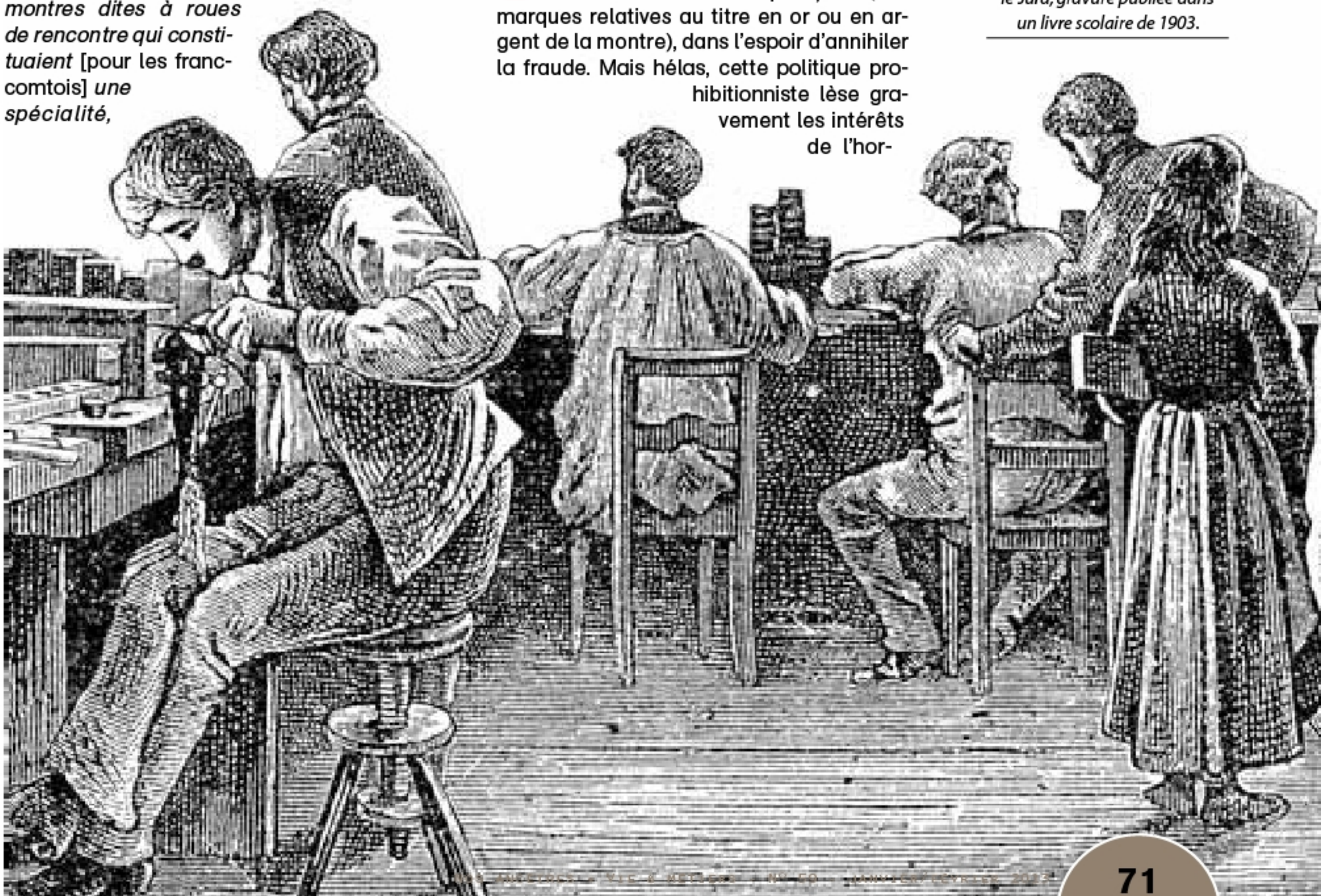

Un atelier d'horlogerie dans le Jura, gravure publiée dans un livre scolaire de 1903.

© Archives Daniel Boucard

L'école d'horlogerie de Cluses

Le maire de la vile de Cluses, en Haute-Savoie, détruite par un incendie en 1844, a l'idée, pour la renaissance de sa ville, d'y installer une école d'horlogerie. Elle doit profiter du voisinage de Genève qui a la sienne depuis 1831. Créée par décret en mars 1848, ouverte en 1849, avec vingt-quatre élèves (12 garçons et 12 filles), l'École royale d'horlogerie a pour premier directeur l'horloger parisien Achille Benoit. Elle a pour but « *de former de bons ouvriers des deux sexes, de leur permettre de se perfectionner dans les différentes parties de leur métier et d'acquérir l'instruction nécessaire pour devenir chefs ou directeurs d'ateliers* ». Sa vocation est de diffuser les innovations techniques. Rapidement, sa réputation dépasse les frontières de la Haute-Savoie. L'organisation, modifiée à plusieurs reprises, prévoit deux classes d'élèves. Tous doivent être nés dans les États sardes et âgés de 14 à 16 ans. L'établissement propose deux options : la possibilité de suivre tout le cursus théorique et pratique, ou de n'apprendre qu'une seule branche. Les filles sont dirigées vers les spécialités qui se concilient le mieux avec les soins du ménage. Les élèves paient une rétribution annuelle variant entre 3 et 10 francs. Les cours se donnent de huit heures à midi et d'une heure et demie à six heures en hiver. Le règlement de 1863 prévoit des cours pratiques de quatre à sept heures, et d'une heure et demie à quatre pour la théorie. Les travaux de l'École sont admirés au cours des expositions qui jalonnent la seconde moitié du 19e siècle : Exposition nationale de Turin (1850), Londres (1851), Paris (1855), Turin à nouveau en 1858. En 1863, l'école prend le titre d'École Impériale d'horlogerie et son enseignement théorique et pratique doit « *s'appliquer* [...] *à tous les jeunes gens français qui se destinaient soit à la fabrication, soit au commerce de l'horlogerie.* » Il est gratuit et sa durée normale fixée à deux ans (trois à partir de 1890, parce que viennent s'ajouter l'électricité et la mécanique). En 1884, l'école qui comptait 42 élèves vingt ans plus tôt, en compte désormais 82. Il y en aura 140 à l'aube du 20e siècle. Grâce à sa notoriété, elle continue à participer à toutes les expositions du dernier quart du 19e siècle : Londres en 1862 où elle obtient la médaille d'honneur de 1re classe, Paris en 1867, Lyon en 1872 (médaille d'or), Vienne l'année suivante, puis à nouveau Paris en 1878 avec la médaille d'or, Anvers en 1885 (médaille d'or pour la 3e fois), et encore Paris en 1889. En 1960, l'établissement devient lycée professionnel.

Source : *L'Horlogerie savoisienne et l'École nationale d'horlogerie de Cluses*, de Narcisse Perrin, éd. Cheminements, 2004. ■

Le bâtiment de l'ancienne école d'horlogerie de Cluses abrite désormais le lycée Charles Poncet.

© Cluses Images Numériques pour la ville de Cluses

logerie bisontine ainsi que les finances publiques. Car les entraves à l'importation de montres étrangères font exploser la contrebande. Cette dernière n'est enrayée que par l'ordonnance de juin 1834, qui relève les droits de douane à respectivement 6 % sur la valeur des montres en or et 10 % sur celles en argent ainsi que sur les mouvements. La loi du 2 juillet 1836 remplaçait l'ancien système par des droits d'entrée perçus sur chaque objet. La concurrence déloyale et la contrebande sont grandement freinées.

Reste que la fabrique bisontine est en danger à plusieurs reprises. En 1817, puis en 1820, la Société de secours et de Prévoyance, fondée en 1814, reçoit du Trésor 1 500 francs. Cette somme doit être répartie entre les ouvriers nécessiteux. Conséquence : l'émigration, si néfaste, est provisoirement stoppée. L'Exposition de Paris de 1819 redonne un bref coup de fouet à l'industrie horlogère comtoise, portant la production à des sommets. De 1823 à 1826, selon les chiffres d'E. Lebon, la fabrication de montres atteint des sommets : 60 000, pour des prix variant de 15 francs à 500 francs la pièce. En 1827, devant l'envahissement du marché par les montres suisses, la situation se dégrade à nouveau. La Révolution de 1830 porte un coup sévère à la production : seulement 6 484 boîtes d'or et 31 528 d'argent sortent des ateliers.

À la veille de la Monarchie de Juillet, la population horlogère bisontine compte environ 2 000 personnes, travaillant toutes à domicile avec les membres de leur famille et à la partie de la montre à laquelle ils sont voués. Selon G. Mégnin, les fondeurs, les monteurs de boîtes en or et en argent forment déjà une catégorie distincte d'ouvriers. Le salaire moyen des horlogers est alors de 1,50 à 2,50 francs par jour, tandis que celui des finisseurs varie entre 10 et 15 francs. En 1835, la manufacture de Besançon compte 3 000 personnes, qui en font vivre le double.

Survient alors une crise commerciale qui secoue l'Amérique du Nord et quelques États européens et atteint la manufacture de Besançon, touchée par la perte des marchés américains de l'horlogerie suisse. Il faut attendre 1838 pour que la situation retourne à la normale.

En 1840, la découverte de la galvanoplastie par le chimiste Henri Ruolz-Montchal (†1887) stimule la production de la fabrique. En effet, cette nouvelle technique

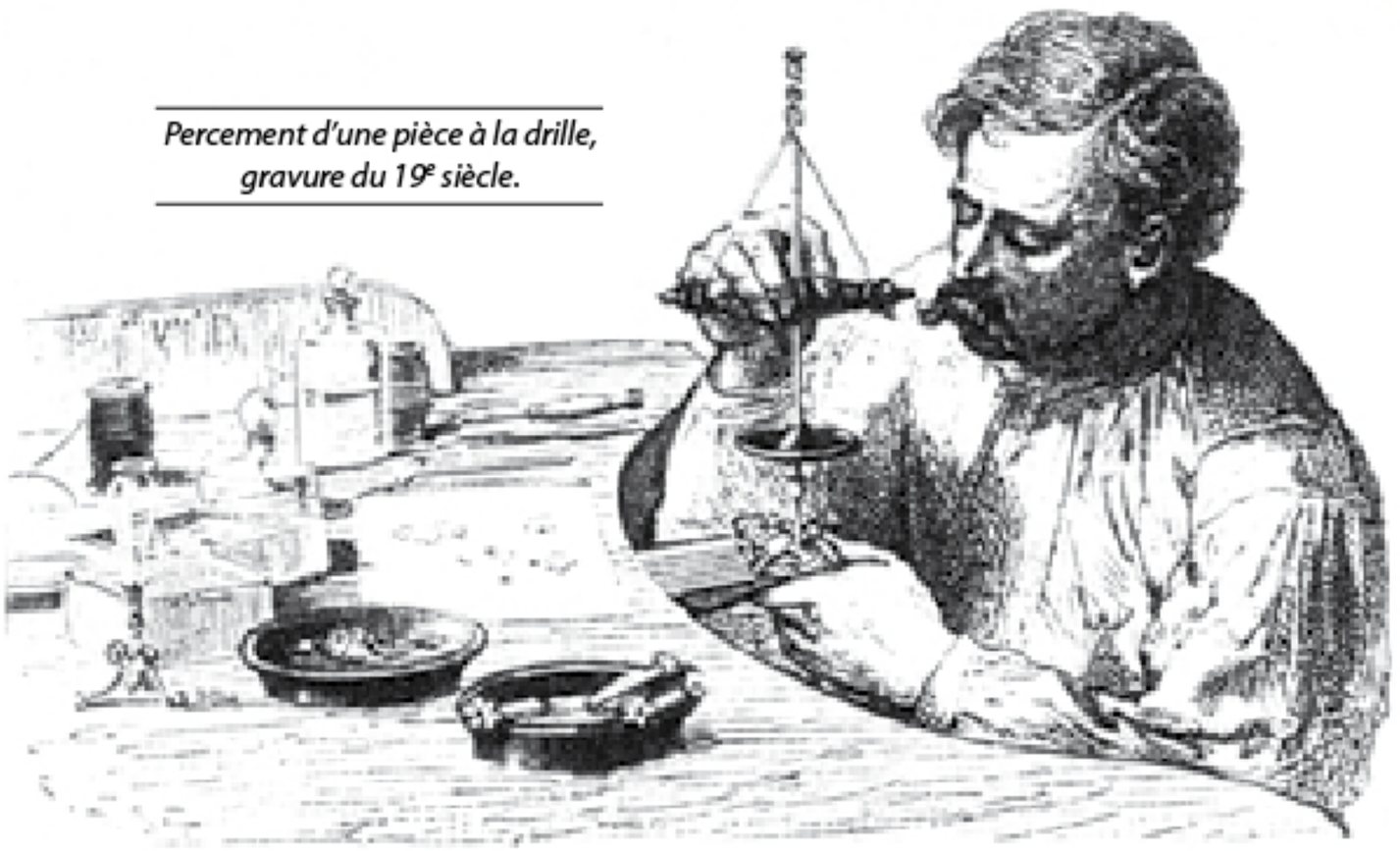

Percement d'une pièce à la drille, gravure du 19e siècle.

© Archives Daniel Boucard

permet de substituer le dorage au mercure, dangereux pour les ouvriers, par celui à la pile. Suivent quatre années d'embellie pour l'horlogerie. Jusqu'à cette date, le métier d'horloger n'était encore pratiqué que par des Suisses travaillant en famille, les horlogers formaient encore une classe à part, écrit Éveline Toillon, qui se distinguait du reste de la population. C'est alors que le prêtre Célestin Faivre (†1841) crée un atelier d'horlogerie qu'il installe dans le couvent des Petits Carmes à Besançon. Ce n'est pas sans étonnement qu'on voit un prêtre catholique dirigeant une branche d'industrie restée un demi-siècle dans les mains de la fabrique protestante. Les demandes d'admission dans son établissement se multiplient : de cinq à l'ouverture, l'école passa à cinquante apprentis deux ans plus tard. Alimentée par la charité publique, cette « *Œuvre de Saint-Joseph* » rencontre assez vite le désaccord de la Chambre de commerce qui, parce qu'elle accueille en son sein des jeunes à problèmes, met en garde « *contre des entreprises analogues à celles de couvents et des pénitenciers, et qui par le vil prix de la main-d'œuvre, ruinerait le travail des ouvriers libres.* » C'est la Révolution de 1848 qui met l'œuvre de Saint-Joseph à genoux. La chute de Louis-Philippe entraîne la mévente des objets de luxe et Besançon doit également lutter contre la fraude et la contrebande, toujours virulente.

La situation se rétablit dès 1850, année qui voit la production remonter car la poussée du mouvement démocratique tant en Europe qu'en France suscite l'engouement populaire pour le livre. Et devant une production littéraire pléthorique qui risque de mettre en faillite les éditeurs, il est décidé de proposer à tout acheteur de livre des primes consistant en montres ou en pendules ! Une offre qui rencontre un tel succès qu'elle rend nécessaire l'embauche d'un personnel nombreux.

Développement durable

Ce n'est qu'en 1854 que la concurrence étrangère se fait moins forte. La voie est désormais libre pour l'horlogerie bisontine qui fait une fois de plus preuve de sa vitalité lors de l'Exposition universelle de Paris de 1855. Une vitalité qui impose la construction de nouveaux bâtiments, comme un atelier de dégrossissage pour livrer par petites quantités l'or et l'argent aux monteurs de boîtes et également approvisionner les marchés français et étrangers, ou l'extension des anciens. Sept milles personnes, les deux sexes confondus, travaillent alors dans l'horlogerie de Besançon. Un épanouissement qui se poursuit malgré la guerre de Crimée (1854-1857) et celle de Sécession (1861-1864), puisque la production passe à plus de 210 000 montres produites, pour des recettes aux alentours des 300 000 francs. En comparaison, selon G. Mégnin, la production suisse frôle alors les 30 000 unités.

Cependant, l'année 1861 est marquée comme un échec pour l'horlogerie bisontine et comtoise en général. Une pétition est adressée en février aux autorités, demandant la création d'une école d'horlogerie pour contrebalancer celle de Genève (ouverte en 1823). Mais c'est la ville de Cluses, en Savoie, qui est désignée pour devenir le siège de cette institution.

En 1862, l'horlogerie comtoise est à nouveau honorée lors de l'Exposition de Londres. En 1870, 90 % de l'horlogerie française est produite à Besançon et malgré la crise qui secoue le secteur dix ans plus tard, le secteur n'en poursuit pas moins sa croissance. C'est durant cette période que la production horlogère passe à quelques 360 000 montres produites, à la veille de la guerre franco-prussienne.

En 1872, après le marasme consécutif à la guerre de 1870 et alors que la montre à remontoir commence à remplacer celle à clef, la fabrique bisontine fournit 99,63 % de la production nationale. Grâce à ses 180 fabricants et environ 2 000 ouvriers (qui gagnent en moyenne 4 francs par jour, les femmes la moitié).

En 1876 apparaît un nouveau danger : il vient des États-Unis et se présente sous la forme d'une concurrence, cette fois, d'une dimension bien supérieure à celle helvétique. Parce qu'ils sont en mesure de produire, grâce à la mécanisation et la fabrication en série, 300 000 montres par an.

En 1880, 19 fabricants de boîtes de Besançon constituent la « *Société générale*

© Jacques Boyer / Roger-Viollet

Horlogerie de Besançon (Doubs), atelier de ciseleurs, en 1908.

des monteurs de boîtes d'or ». L'année 1883 marque l'apogée de la montre à Besançon. Par contre, les années suivantes furent celles d'une grave crise économique qui frappa fortement l'industrie horlogère. Malgré les réglementations destinées à limiter l'entrée des montres suisses et autres, la concurrence oblige les Bisontins à accélérer la mécanisation, au détriment de l'emploi et de la paix sociale. Claudius Gondy, fabricant d'horlogerie et maire de Besançon de 1898 à 1901, réorganise la profession en 1908. Cela permet de faire remonter la production et croître le nombre de manufactures.
Avec la Première Guerre mondiale, qui ébranle toute l'économie française, l'horlogerie bisontine est prise en étau. D'abord par la concurrence helvétique qui, neutre, peut exporter sans difficulté. Ensuite par la suppression de crédits à l'horlogerie, car dévolus à des activités destinées à la défense du territoire.

L'horlogerie en Savoie et à Bourg-en-Bresse

En Bresse

Au début du 18e siècle, la Bresse une province agricole, désertée par l'industrie, où ne se prospèrent que quelques ateliers de tanneries et de mégisseries. La seconde moitié du 18e siècle la voit prospérer. En 1763, les frères Castel, dont la famille est originaire de Cologne, et installée en Bresse au siècle précédent, projettent d'établir à Bourg une fabrique d'horlogerie destinée à concurrencer Genève en produisant des montres à meilleur prix. L'idée est intéressante d'autant plus qu'en ces années-là, la conjoncture est plutôt favorable : début de révolution industrielle et absence de concurrence nationale du fait de la fermeture, à la fin de la Régence (1723), de la fabrique de Saint-Germain-en-Laye. Grâce à une avance de 55 000 livres de la Province de Bourgogne pour acquérir les outils et une aide de l'administration royale, l'établissement peut lancer sa production, soutenue par une école d'horlogerie contiguë. De ses ateliers sortent des montres dont les boîtiers sont en or ou en argent, souvent gravés, repoussés, émaillés ou enrichis de pierres précieuses et de brillants. Cette excellence fait qu'en 1766 l'établissement devient « *Manufacture Royale* ». Cela signifie pour les ouvriers qu'ils n'ont plus l'obligation de s'acquitter de la taille et qu'ils perçoivent un salaire supérieur à celui des autres ouvriers de la même branche. Rejoignent alors l'établissement des personnalités comme l'horloger Berthoud qui imagine, pour augmenter la productivité et diminuer les coûts, des machines et des outils modernes. Mais la réalité a toujours raison du rêve et malgré le soutien financier de la province, l'affaire périclite à partir de 1770, à cause notamment de l'horlogerie genevoise. Cette dernière pratique en effet une concurrence déloyale par une « sous-enchère salariale » (si l'on peut user de cet anachronisme), puisque « *de nombreuses pièces sont sous-traitées à des agriculteurs faiblement rémunérés qui installent un petit atelier dans leur ferme* ». La Bresse subit aussi la concurrence gessienne, grâce aux relations mondaines du seigneur de Ferney, Voltaire, qui vend ses productions dans toute l'Europe. Bon an mal an, la fabrique bressane tiendra jusqu'en 1776, avant d'être liquidée.

En Savoie, des origines à 1914

Jusqu'à son annexion à la France en 1792, la Savoie appartient au roi de Sardaigne, qui règne également sur le Piémont, dont fait partie la Savoie. Le Faucigny, couloir étroit sillonnée par le cours paresseux de l'Arve, rencontre l'horlogerie vers 1715, par le biais d'un certain Claude-Joseph Ballaloud « *le symbole de la technique et des valeurs de la vallée de l'Arve* » (Pierre Judet). Ballaloud revient d'Allemagne où il s'est familiarisé avec ce métier. C'est donc tout naturellement avec ce pays qu'il tisse ses premières relations d'affaires, avant Genève et Neuchâtel, puis Besançon et enfin le reste de la Suisse.
À Cluses (Savoie), la première mention de la profession d'horloger est à chercher dans le registre de la gabelle de 1758. On trouve alors trente horlogers et cinq apprentis pour 786 âmes. Vingt ans plus tard, ils sont quarante-six, qui ne représentent que 4 % de la population. Alors qu'à la veille de la Révolution, les deux tiers de la population œuvreront dans l'industrie horlogère.

Un système bien « établi »

Jusqu'à Frédéric Japy, l'« *établissage* » consiste à produire des montres par la division du travail en plusieurs unités de fabrication. Il comporte généralement les opérations suivantes : réception, contrôle et stockage des ébauches, des parties réglantes, ainsi que des autres fournitures du mouvement et de l'habillement, remontage, réglage, pose du cadran et des aiguilles, emboîtage, contrôle final avant emballage et expédition. Chaque unité est spécialisée et indépendante. La réunion de l'ensemble des parties fabriquées se fait au dernier moment, pour la finalisation du produit. Ainsi l'entrepreneur conserve toute sa liberté dans l'établissement du cahier des charges et l'ouvrier a la possibilité de se spécialiser. Dans le Jura, où ce mode de production proto-industriel s'est développé, il permet le travail à domicile durant l'hiver ainsi que sa répartition au sein des familles. Un « *établisseur* » vient ensuite recueillir et assembler les pièces.

© Archives Daniel Chatry

Avec Frédéric Japy, les choses évolueront, sans changer radicalement. Il se contente de regrouper ses ouvriers dans une usine pour diminuer les coûts de transfert. Chaque poste de travail est muni d'une machine-outil spécifique capable de produire en série, permettant ainsi d'augmenter les cadences de production et de réduire la main-d'œuvre nécessaire. ■

Pour l'heure, Cluses est encore un centre agricole. **À partir de 1749, l'industrie horlogère essaye de s'organiser** et d'instaurer une maîtrise, ce qui est refusé par les autorités savoyardes. Autre problème : la production, essentiellement de mouvements, dépend trop de Genève qui achète les pièces et « *paye mal* ». C'est pourquoi, en 1777, deux industriels clusiens présentent au roi de Sardaigne un placet lui demandant 30 000 livres pour établir une maison de commerce afin de ne plus dépendre de Genève.

Dès l'introduction de l'horlogerie en Savoie, les ouvriers travaillent dans des ateliers familiaux dans lesquels chacun des membres remplit un rôle en rapport avec son adresse ou sa force. Peu à peu, grâce au perfectionnement de l'outillage et des installations, la production augmente. Mais dans les premiers temps, du fait de la faible production, l'horlogerie fabriquée localement est vendue tous les lundis sur le marché de Cluses, en même temps que les produits fermiers ! Avec les progrès techniques, les usages changent. Des marchands spécialisés se font livrer les pièces destinées à être vendues à Genève. Par la suite, ce sont même eux qui passent commande aux horlogers à un prix fixé d'avance. Ces commerçants d'un genre nouveau prennent le nom d'« *établisseurs* ». À Cluses, par exemple, tout le mouvement des montres se fait par pièces détachées. Assemblées ensuite à Genève, elles reviennent dans le Faucigny pour les finitions et l'emboîtage.

Avec l'annexion de la Savoie, en 1792, l'horlogerie devient un trésor national, car elle procure de l'emploi à 1 200 ouvriers qui gagnent en moyenne, selon Paul Guichonnet, 40 sols par jour pour entretenir leur famille. Cependant, **faute de capitaux pour transformer Cluses et sa région en centre horloger, à l'arrivée de Bonaparte, la vallée s'est enfoncée dans la crise**. Elle a commencé avec la concurrence de Frédéric Japy qui fait produire en série ses ébauches à Beaucourt (actuel Territoire-de-Belfort). Les revenus

des faucignerands chutent : en 1804, une ébauche « faite main » coûte 750 francs, contre 0,75 francs pour celle qui sort des ateliers de Japy. Le commerce de l'horlogerie est très faible, la misère est grande et pour ne rien arranger, l'incendie de 1797 a laissé une bonne partie de ses habitants sans abri. Cependant, l'annexion de Genève par la France, en 1798, a un effet positif : la disparition des droits de douane et la communauté d'intérêts. Mais le revers de la médaille, c'est que l'horlogerie savoyarde passe davantage encore sous tutelle genevoise. Même au niveau salarial, qui voit de 1798 à 1814 les salaires du Faucigny indexés sur ceux de Genève. Qui ont d'ailleurs baissé par rapport à ceux de l'Ancien Régime : un ouvrier genevois gagne, en 1812, de 2 à 4 francs par jour, contre 12 en 1786. L'année suivante (1813), le gain annuel d'un horloger genevois est de 570 francs contre 540 pour ses homologues de Cluses et de Scionzier.

Autre désagrément : la fabrique genevoise connaît une crise sérieuse qui perdure jusqu'en 1803. En cause, l'interdiction depuis 1797 d'importation des montres genevoises, considérées comme produits anglais parce qu'elles contiennent des pièces de provenance britannique. En 1801, les exportations genevoises ont baissé de 54 % passant à 1,6 million de livres contre 3,5 de 1780 à 1786. De 1809 à 1811, nouvelle dégradation : sur les 5 000 horlogers recensés en 1811, quelque 1 000 vivent correctement, 1 600 vivotent, les 2 400 restants sont sans ouvrage.

Pour toutes ces raisons, les fabricants savoyards se mettent en rapport avec les cantons suisses et avec le département du Doubs. Ils peuvent ainsi absorber les commandes qui, jusqu'à l'annexion de 1798, sont passées à Genève. Grâce à cette initiative, on retrouve, en 1807, 1 470 ouvriers horlogers dans la vallée de l'Arve. Au début, écrit N. Perrin, « *chacun fait son mouvement en entier, mais plus tard, pour produire plus rapidement et à meilleur marché, on travaille par pièces détachées.* » **C'est ainsi que Cluses devient le haut lieu de la fabrication des cages de montres, Chatillon de celle des barillets, Saint-Sigismond des fusées et Arâches des ponts. Quant à Genève, elle centralise le montage des boîtes**. Vers 1815, on compte plus de 1 800 ouvriers horlogers au Faucigny, produisant pour plus d'un million de francs.

La restauration sarde porte un rude coup à l'horlogerie savoisienne. Toutefois, un certain nombre de structures perdurent. C'est notamment le cas des horlogers, qui se divisent alors en deux catégories : les horlogers-paysans qui cultivent simultanément leurs terres, et ceux qui n'exercent que ce métier. Les premiers, profitant de leurs récoltes, reçoivent un faible salaire. Quant aux seconds, par les forts droits de douane qui frappent la région, ils se trouvent désavantagés par rapport à leurs compatriotes et à leurs concurrents étrangers et donc dans une situation délicate. Le résultat de cette politique est une vaste expatriation, tandis que les moins courageux cherchent désespérément à acquérir un lopin de terre leur permettant de survivre dignement non seulement comme laboureur, mais également comme horloger… Si toutefois ils parviennent à survivre à la concurrence impitoyable de la Suisse qui fabrique des ébauches sur une vaste échelle, à l'aide de capitaux importants et de machines modernes.

Aussi, pour concurrencer la Suisse voisine, l'horlogerie savoyarde se concentre sur des produits qui paient peu de droits d'entrée : le laiton et la limaille. Fondus, ils doivent servir pour la fabrication de montres, mais la mauvaise qualité du produit en entrave l'écoulement et, bien entendu, la valeur. C'est l'inverse de ce qui est recherché, puisque les bénéfices d'une production de qualité sont restés entre les mains de la concurrence !

C'est alors qu'un certain Corbet invente la fraise à pignon. C'est le départ, vers 1830, de sa fabrication mécanique. Dès 1835, les établissements Vacheron et Constantin lancent des montres extra-plates, plus fonctionnelles. Quatre ans plus tard, la maison genevoise Patek Philippe, qui vient d'être fondée, met au point le remontage à couronne. C'est la fin de la clé de remontoir.

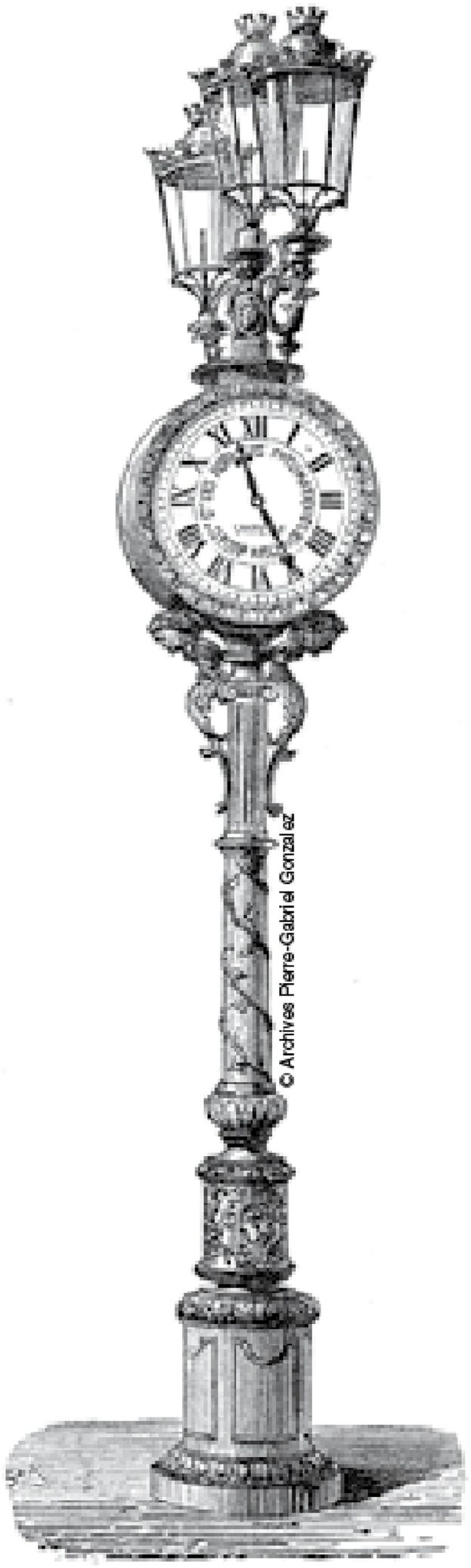
© Archives Pierre-Gabriel Gonzalez

Horloge publique sur réverbère, fin du 19e siècle.

Emmanuel Lipman

Fils d'une famille juive d'horlogers alsaciens, Emmanuel Lipmann (1844-1913) fonde à 23 ans, en 1867, un atelier d'horlogerie à Besançon, avec quinze ouvriers. En 1868, il épouse Caroline Geismar qui lui donnera trois enfants : Ernest, Camille et Jenny. En 1896, il lance le chronomètre Lip. En 1904, avec la collaboration de Pierre et Marie Curie, il crée les premiers cadrans phosphorescents.

Source : www.lip.fr ■

Dossier

18e-19e siècle : évolutions et révolutions

En 1840, la ville de Sallanches est ravagée par un incendie. Pour venir en aide aux habitants, l'administration municipale décide en 1851 la création d'une école d'horlogerie. Celle-ci entre en fonction dès le début de 1853 et dispense une instruction théorique et pratique. Vingt-huit élèves, âgés de 12 à 14 ans, dont quatorze parmi les familles victimes du sinistre, doivent bénéficier durant trois ans d'un enseignement dispensé par les Frères de la doctrine chrétienne. Un droit d'entrée de trois francs est perçu ainsi qu'une rétribution allant de 20 à 80 francs en fonction de la catégorie à laquelle appartient l'élève. Mais faute d'inscrits, l'école fermera définitivement en mai 1871. À La Roche-sur-Foron, entre 1858 et 1868, est créé l'atelier-école d'horlogerie. Elle n'accueille que des garçons de la commune et l'enseignement n'est que pratique.
Au moment de l'incorporation de la Savoie à la France (1860), la production annuelle de montres s'élève à quelques 1,8 million de francs selon Narcisse Perrin. En 1898, il sera de 4,5 millions. Cette production s'exporte à Genève, en Suisse, à Besançon et en Belgique. Elle est le fruit du travail soit des ouvriers eux-mêmes, soit des « *établisseurs* ». L'ouvrier gagne de 2 à 6 francs selon ce qu'il fabrique et son expérience, le finisseur reçoit 2,50 francs, le repasseur 4 francs, comme le fabricant de barillets. En 1861, douze localités horlogères de Savoie donnent du travail à 1 200 personnes. C'est le double de 1846. En 1873, on compte 2 500 horlogers. 4 000 en 1898.
On le constate, les années 1860-1890 sont les « Trente Glorieuses » de l'horlogerie savoyarde (M. Faïta). Surtout grâce à la révolution technique et aux mutations sociales qui vont bouleverser les anciennes structures. En 1872, à Cluses, une Société de secours mutuel est créée. Les ouvriers gagnent jusqu'à 5 francs par jour, mais cela peut atteindre quinze ou vingt, si leur travail est une spécialité. En 1893, le salaire moyen d'un ouvrier en Haute-Savoie est estimé à 3,50 francs par jour. Une ouvrière ne gagne que 2,10 francs. En 1904, un homme gagne 3 francs par jour, une femme 2,25 et un enfant 1 franc. En 1907, ce sera un peu plus de 4 francs pour les hommes, tandis que le salaire des femmes n'aura pas augmenté.
En 1865 apparaît une montre qui va révolutionner le marché : la montre Roskopf. Elle ne coûte que 20 francs et c'est la première riposte à l'invasion des montres américaines produites en grande série. Cette montre est la création de Georges Frédéric Roskopf (†1889), horloger à La Chaux-de-Fonds et entrepreneur « idéaliste ». Il souhaite en effet offrir la possibilité aux revenus modestes d'acquérir une montre solide et fiable.
Alors que, depuis la seconde moitié du 19e siècle, le rapport au temps des sociétés industrielles a évolué vers des liens de plus en plus étroits avec l'argent, nécessitant de devenir plus précis, l'horlogerie faucigne-rande accuse un retard certain. La crise économique de 1908 révèle les difficultés de l'horlogerie dans la vallée de l'Arve. Comme l'écrit Pierre Judet, « *c'est la Première Guerre mondiale qui crée une situation inédite par l'importance de la demande en besoins militaires fabriqués par l'industrie métallurgique qui permet d'entrevoir un nouvel espace économique. Une opportunité que vont saisir les horlogers savoyards pour changer d'orientation et se reconvertir vers le décolletage, cette industrie qui fabrique des pièces métalliques tournées.* »

Sources iconographiques

© Archives Daniel Boucard
- revue *Le Monde illustré*, divers numéros (1831).
- revue *Le Magasin Pittoresque*, divers numéros (1858-1882).
- *Mœurs, usages et coutumes au Moyen Âge et à l'époque de la Renaissance*, de Paul Lacroix, 1877.
- *Les Arts et Métiers illustrés*, d'Adolphe Bitard, 1885.
- *Le Petit Français illustré*, 1895.
- *Le Tour de France par deux enfants*, 1906.
- *Les Grands ouvriers français*, de C. Desfontaines, 1928.

© Archives Daniel Chatry
- revue *Le Magasin Pittoresque*, divers numéros.
- *Les Artisans illustres*, d'Édouard Foucaux, 1841.
- *Les Arts et Métiers au Moyen Âge et à l'époque de la Renaissance*, de Paul Lacroix, 1869.
- *Les Arts et Métiers par un Professeur*, 1874.
- *Les Arts et Métiers illustrés*, d'Adolphe Bitard, 1885.
- *À travers les Métiers*, d'Alexis Lemaitre, 1898.

© Archives Pierre-Gabriel Gonzalez
- revue *La Science et la Vie*, divers numéros (1895-1904).
- revue *La Nature*, divers numéros (1895-1910).
- revue *L'Illustration*, divers numéros (1895-1910).
- revue *Lectures pour Tous*, divers numéros (1900-1905).
- *Les Merveilles de la Science*, de Louis Figuier, 1887.
- Catalogues Manufrance (1895-1910).
- Catalogue Kirby Beard & Co, 1906.

« Chacun consulte sa montre… et personne n'est d'accord ! » Ce qui ne sera bien sûr plus le cas avec les montres vantées par cette publicité vers 1900, qui donnent l'heure « exacte » et sont vendues… à crédit !

© Archives Daniel Chatry

La situation de l'horlogerie française de la Révolution à 1914

À la fin du 18e siècle, écrit Daniel Roche, « *toutes les innovations ont été assimilées : le temps est quantifiable. Il est devenu propriété de l'homme et non plus de Dieu, bien que l'Église n'en soit que plus sensible à sa maîtrise.* » Il précise que cette mutation « *n'a été possible que par l'action conjuguée du marché et de l'organisation économique.* » Et ce malgré le fait que l'homme du 18e siècle n'a pas encore totalement rompu avec les vieilles habitudes en matière de mesure du temps (chronosophie), et « *continuent de regarder leur cadran solaire et de retourner leurs sabliers.* »

Les horlogers de France, de Hollande, d'Angleterre, de Suisse, sont désormais fils du capitalisme international. En 1812, le chiffre d'affaires de l'horlogerie s'élève à 30 000 000 de francs, les deux tiers étant réalisés rien que par Paris, la capitale détenant pourtant seulement 38 entreprises et 800 ouvriers. Pour le reste du pays, la production, concentrée dans 96 établissements, emploie au total 8 835 ouvriers. Genève, avec 20 % du produit de l'Empire, arrive en deuxième place. Le reste se répartit entre le Jura, Mons et Cologne.

Le bijoutier Louis Cartier invente la montre-bracelet en 1904 pour le franco-brésilien Santos-Dumont, pionnier de l'aviation, qui veut savoir le temps qu'il passe en l'air tout en gardant ses mains rivées aux commandes. Au tournant du 20e siècle, quelques manufactures osent parier sur la montre portée au poignet. Cette initiative est prématurée. Il faudra attendre la guerre de 1914-1918 qui vit, dans une première phase, le développement de la montre-bracelet, avant que celle-ci ne supplante définitivement dans les années 1930 la montre de gousset. L'émancipation féminine et le développement de la pratique sportive feront le reste : la montre et l'horloge sont enfin devenues des possessions de Monsieur-tout-le-monde. La dernière révolution horlogère est très récente, avec l'arrivée du quartz, en 1967, qui tourne la page de l'horlogerie mécanique. ■

À la bonne heure !

L'heure telle que nous la connaissons de nos jours n'est pas si « ancienne ». Il n'y a par exemple qu'un peu plus de cent ans que l'heure est la même partout en France ! C'est le 14 mars 1891, en effet, que le gouvernement décide d'instaurer une heure « légale », nationale, fixée sur celle de Paris. Imaginez le casse-tête qu'étaient auparavant les horaires de train par exemple : l'heure de chaque ville était calée sur l'heure solaire, or les cadrans solaires installés en Bretagne et dans les Alpes affichent près de cinquante minutes d'écart. Allez savoir dans ces conditions à quelle heure le train va arriver ! Et ce n'est qu'en 1914 que la France rejoint officiellement le système des fuseaux horaires, imaginé par l'ingénieur canadien Fleming en 1879 : le Parlement français adopte le fuseau du méridien de Greenwich. ■

Une innovation parmi d'autres : l'horloge parlante, qui permet de garantir la même heure pour tous.

© Archives Daniel Chatry

Pour aller plus loin

Au fil des pages

■ Ouvrages généralistes

L'Ancienne France au quotidien, vie et choses de la vie sous l'Ancien Régime, collectif sous la direction de Michel Figeac, éd. Armand Colin, 2007, 600 p. : 37,60 €. Une description minutieuse de la France d'Ancien Régime, qui permet de retrouver et surtout de comprendre un univers disparu grâce à plus de 200 entrées : cadre de vie des Français urbains ou ruraux, objets familiers, habitudes vestimentaires, hygiéniques, alimentaires, religieuses ou artistiques… Un ouvrage de référence.

Dictionnaire de l'Ancien Régime, collectif dir. Louis Bély, éd. P.U.F., 1998, rééd. 2010, 1408 p. : 29 €. Une référence indispensable pour appréhender la vie quotidienne de nos ancêtres sous un éclairage légal.

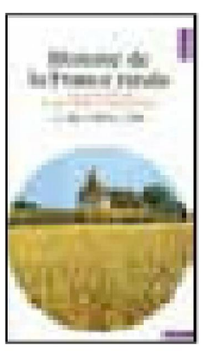

Histoire de la France rurale, collectif sous la direction de Georges Duby et Armand Wallon, éd. du Seuil 1975, rééd. 1992, 4 tomes : 11 € / tome.

Histoire de la France urbaine, collectif, éd. du Seuil, 1980, 5 tomes. Ouvrages collectifs écrits avant le dernier quart du 20e siècle, pourvus d'une longue liste bibliographique, renvoyant vers des études antérieures régionales ou nationales.

Histoire économique et sociale de la France, de Fernand Braudel et Ernest Labrousse, 5 volumes, éd. PUF, 1993. Braudel a su imposer une lecture historique transversale prenant en compte les longues durées.

Histoire et dictionnaire de Paris, d'Alfred Fierro, éd. Robert-Laffont, coll. « Bouquins », 1580 p., 1999. Synthèse thématique de milliers d'ouvrages et d'articles publiés sur la capitale : histoire politique, économique, sociale, religieuse et intellectuelle ainsi que la chronologie des événements qui s'y sont déroulés depuis deux mille ans.

Histoire de la vie privée collectif sous la direction de Philippe Ariès et Georges Duby, éd. du Seuil, 1985, rééd. 1999, 5 tomes (voir notamment tome 3 « De la Renaissance aux Lumières », 635 p.) : 9 € / tome.

■ Sur l'histoire de l'horlogerie

La Conquête du temps, histoire de l'horlogerie des origines à nos jours : découvertes, inventions, progrès, de Dominique Fléchon, éd. Flammarion, coll. « Styles et design », 455 p., 2011 : 76 €.

Abraham-Louis Breguet : l'horlogerie à la conquête du monde, d'Emmanuel Breguet et Nicole Minder, éd. Somogy, Paris, 272 p., 2011 : 39,90 €.

50 montres qui ont fait l'histoire, de Constantin Parvulesco, éd. ETAI, 160 p., 2010 : 42,60 €. Les montres les plus significatives, soit en lien avec une célébrité, soit pour le rôle qu'elles ont joué dans l'histoire du monde ou de l'horlogerie, présentées en détails et illustrées de nombreux documents.

La Mesure du temps à travers les âges, son art, sa technique, de Richard Chavigny et Michel Perissas, éd. de l'Ixcea, 2009 : 40,56 €.

Une Histoire illustrée de la mesure du temps : de la course du Soleil aux horloges atomiques, de Jean Jandaly, éd. Vuibert, 224 p., 2009 : 21 €.

L'Horlogerie et la mécanique de l'allégorie chez Jean Froissart, de Julie Singer, 2005. Texte intégral disponible gratuitement par Internet : http://medievales.revues.org/1254

Horlogerie et horlogers du Faucigny (1849-1934), de Pierre Judet, thèse de doctorat en histoire 2000, éd. P.U.G., coll. « La Pierre et l'Écrit », 488 p., 2004 : 35,50 €. Étude érudite de la vallée de l'Arve, aux portes de la Suisse, devenue très tôt un pôle majeur de l'industrie horlogère européenne.

L'Histoire de l'heure : l'horlogerie et l'organisation moderne du temps, de Gerhard Dohrn van Rossum, éd. Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 464 p., 1997 : 38,11 €. Un récit historiographique concret, passionnant, fondé sur de nombreux documents, qui éclaire, en la plaçant sous des perspectives étonnantes, la conscience du temps dans les villes et les monastères, depuis le Bas Moyen Age jusqu'au passage à l'ère industrielle et à l'ère moderne.

Sortir à Morteau (Doubs)

Une collection exceptionnelle d'horloges, de montres et de machines très rares, tout cela présenté dans un château de la Renaissance : voilà le magnifique programme d'une visite au musée de l'horlogerie de Morteau. Avec sept salles réparties sur deux niveaux, le lieu recèle de vrais trésors, comme une horloge en bois de 1680, la reproduction à l'échelle 10 d'une montre automatique, des pendules mystérieuses de 1900, un marégraphe, des horloges de clocher fonctionnelles, une grande collection de boîtes décorées et ciselées, des montres oignons, des montres chinoises entièrement ciselées main… ou encore le plus petit mouvement d'horlogerie mécanique du monde, créé en 1929 par Jaeger-Lecoultre et qui, avec ses 98 pièces, pèse moins d'un gramme. Un atelier familial fidèlement reconstitué nous fait traverser le temps, nous plongeant dans le cadre des artisans horlogers. Le musée expose ainsi de très nombreuses montres et horloges, comtoises et autres, une collection très riche de pendules et pendulettes murales et de bureau. Il expose les premières montres mécaniques, dont certaines datent des 17e et 18e siècles, mais aussi des montres bracelets, des montres électriques et des montres à quartz. Écrin du musée, le château Pertusier, bâti en 1576, impressionne à lui seul avec ses plafonds à la française, son escalier à vis emblématique de l'époque Renaissance et ses cheminées monumentales.

***Musée de l'Horlogerie de Morteau*, 17 rue de la Glapiney, 25500 Morteau.**
Renseignements : 03.81.67.40.88.
Internet : www.musee-horlogerie.com ■

Sortir à Lorris (Loiret)

Le musée horloger de Lorris présente le cadre de travail d'un artisan horloger en milieu rural au début du 20e siècle. Loin de tout fournisseur, soumis aux aléas agricoles, l'artisan se devait d'être polyvalent ! Il fabriquait, il réparait beaucoup, il vendait du matériel d'optique ou de photographie… Le lieu présente une belle collection de montres, d'horloges, et d'outils, dont quelques machines du 19e siècle. Mais autant que cet aspect technique, c'est toute la vie rurale autrefois qui se dévoile ici.

***Musée Horloger Georges Lemoine*, 4 rue des Marchés, 45260 Lorris.**
Renseignements : 02.38.94.85.75. Internet : www.musee-horloger-lorris.fr

La France industrielle, XVIe, XVIIe, XVIIIe siècle, de Paul Delsalle, éd. Ophrys, coll. « Synthèse et Histoire », Paris, 1993. Tous les éléments que nous croyons typiques de la « révolution industrielle » sont en place sous l'Ancien Régime (populations ouvrières, villes industrielles, division du travail, concentration de la main-d'œuvre et des ateliers, maladies professionnelles, grèves, machines, travail des enfants, misère ouvrière, pollution...). La France paysanne de 1789 serait-elle un mythe ?

La France des Lumières, de Daniel Roche, éd. Fayard, Paris, 1993.

L'Heure qu'il est : les horloges, la mesure du temps et la formation du monde moderne, de David Landes, éd. Gallimard, coll. « Bibliothèque illustrée », 1987 : 60,50 €.

■ Pour les chercheurs (ouvrages anciens ou épuisés)

Temps et société : les horlogers parisiens (1750-1850), de Marie-Agnès Dequidt, thèse de doctorat d'histoire moderne, 2010.

Les Maîtres horlogers de Blois, de Thibaud Fourrier, éd. La Garmonière, Mosnes, 128 p., 2005.

L'Horlogerie savoisienne et l'École nationale d'horlogerie de Cluses, de Narcisse Perrin, Le Coudray-Macouard, 2004.

Besançon, ville horlogère, d'Eveline Toillon, Tours, 2000.

La Montre française du XVIe siècle jusqu'à 1900, d'Adolphe Chapiro, éd. de l'Amateur, Paris, 483 p., 1991 rééd. 1996.

Les Horlogers lyonnais de 1650 à 1800, de Luc Baudry, éd. Association française des amateurs d'horlogerie ancienne, 1995.

L'Horlogerie des bourgeois conquérants, histoire des établissements bourgeois de Damprichard, Doubs : 1780-1939, de Natalie Petiteau, éd. P.U. franc-comtoises, Besançon, 224 p., 1994.

Besançon horloger, 1793-1914, de Jean-Luc Mayaud, éd. Musée du Temps, Besançon, 1994.

Histoire de Blois et de sa région, collectif sous la dir. d'Yves Denis, Toulouse, rééd. Privat, 1993.

La Montre : méthodes et outillages de fabrication du XVIe au XIXe siècle, de Henry-Louis Belmont, éd. Cetre, Besançon, 1992.

Joseph, François, Marie-Péronne, horlogers savoyards, de Mino Faïta, éd. L'Albaron, Thonon-les-Bains, 219 p., 1990.

Jean-Antoine Lépine (1720-1784), d'Adolphe Chapiro, Paris, 1988.

La Montre des origines au XIXe siècle, de Catherine Cardinal, Fribourg, éd. Vilo, 1985.

La Mesure du temps, de Gil Baillod, éd. Mondo, Vevey (Suisse), 1979.

Dictionnaire des horlogers français, collectif sous la dir. de Tardy, Paris, 1971.

Le Grand livre des montres, de Philippe Rouillé, éd. Solar, 1960.

L'Industrie horlogère dans la région de Besançon, de Viviane Isambert-Jamati, éd. P.U.F., Paris, 116 p., 1955.

Le Métier d'horloger en Franche-Comté, d'Henri Gaillot, thèse de doctorat, 1954.

L'Horlogerie macabre et les montres « tête de mort », d'Alfred Chapuis et Eugène Jacquet, Journal suisse de l'horlogerie, No 5-6, 1947.

Petite histoire de l'horlogerie, de Léopold Reverchon, in *La France horlogère*, Besançon, 1935.

Les Horlogers lyonnais de 1550 à 1650, d'Eugène Vial, éd. Protat frères, Paris, 1927.

Les Horlogers blésois au XVIe et XVIIe siècle, d'Édouard Develle, éd. Rivière, Paris, 1917.

Naissance, développement et situation actuelle de l'industrie horlogère à Besançon, de Georges Megnin, éd. J. Millot, Besançon, 300 p., 1909.

Les Horloges et les maîtres horlogeurs à Besançon : du XVe siècle à la Révolution française, de Charles Sandoz, Besançon, 88 p., 1905.

Besançon et ses environs, d'Auguste Castan, Besançon, 1901. Accessible gratuitement par Internet : http://archive.org/details/besanonetsesen00castuoft/

Sortir à Saint-Nicolas d'Aliermont (Seine-Maritime)

C'est un vaste espace de 350 m² qui s'offre au visiteur du musée de l'horlogerie de Saint-Nicolas d'Aliermont. Rassemblées à partir de 1978, les collections du lieu ne cessent de s'accroître, illustrant l'horlogerie domestique (horloges de parquet, réveils, pendulettes de voyage), l'horlogerie de précision (chronomètres de marine, régulateurs) mais aussi la gestion du temps (horodateurs, pointeuses). De très nombreuses machines, des outils, des plans, des dessins de prototypes, et des photos complètent le tableau pour nous faire revivre la quête de précision menée par les horlogers au fil du temps. Il faut dire que la localité est un haut-lieu de cette histoire depuis le début du 18e siècle, lorsque Charles-Antoine Croutte vint s'y installer. Le début d'une épopée qui s'est poursuivie pendant deux siècles, et se prolonge aujourd'hui encore à travers la microtechnique et la mécanique de précision, dignes héritières des manufactures horlogères de jadis.

***Musée de l'Horlogerie de Saint-Nicolas d'Aliermont*, 48 rue Edouard Cannevel, 76510 Saint-Nicolas d'Aliermont. Renseignements : 02.35.04.53.98.**
Internet : www.musee-horlogerie-aliermont.fr

Sortir à Cluses (Haute-Savoie)

Magnifique témoignage de l'évolution de la mesure du temps, la collection unique du musée de l'horlogerie et du décolletage de Cluses impressionne. Elle raconte l'histoire de la vallée de l'Arve, aux portes de la Suisse, où la tradition horlogère est implantée depuis bientôt trois siècles. Anneaux et cadrans solaires, horloge à huile, montres de la Renaissance qu'on suspendait au cou, horloge de clocher… La collection d'échappements, ces systèmes de régulation, est reconnue comme la plus importante au monde. Bravant l'apparente complexité des rouages, le musée fait la part belle à la pédagogie, montrant des mécanismes agrandis et en mouvement. Un très large panel de l'outillage horloger et des planches de dessins rappellent quels étaient les techniques et les conditions de travail des hommes et femmes de l'art horloger hier et aujourd'hui. Car l'histoire se poursuit jusqu'à nos jours, avec l'industrie du décolletage, dont Cluses est la capitale mondiale, et d'étonnants objets de haute technologie côtoient ici les témoins du passé.

***Musée de l'Horlogerie et du Décolletage*, Espace Carpano et Pons, 100 place du 11 novembre, 74300 Cluses.**
Renseignements : 04.50.96.43.00.
Internet : www.musee-cluses.fr ■

La Vie privée d'autrefois : arts et métiers, modes, mœurs, usages des Parisiens, du XII^e au XVIII^e siècle d'après des documents originaux ou inédits, d'Alfred Franklin, Paris, 1887-1902, tome La Mesure du temps, 1888. Accessible gratuitement par Internet : http://archive.org/details/s2lavieprivedaut01franuoft

Études historiques, morales et statistiques sur l'horlogerie en Franche-Comté, du Dr Eugène Lebon, éd. A. Bulle, Besançon, 347 p., 1860.

Histoire de l'horlogerie en Franche-Comté, du Dr Charles-François-Alexandre Perron, Besançon, 140 p., 1860.

Histoire de l'horlogerie, de Pierre Dubois, Paris, 1849. Accessible gratuitement sur Internet : http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1157771

À portée de clic

★★★ **www.horlogerie-suisse.com**
Articles sur l'histoire et les grands noms de l'horlogerie, documents techniques sur les montres et horloges, index des marques, cours d'horlogerie gratuits, forums… Ce site regorge de bonnes choses à destination des passionnés de la mesure du temps.

★★ **www.patrimoine-horloge.fr**
Dédié aux horloges monumentales et astronomiques et œuvre d'un restaurateur passionné et militant, ce site en répertorie et raconte leur histoire.

★★ **www.worldtempus.com**
Établi en lien avec diverses marques, ce site propose une section « Encyclopédie » assez fournie et intéressante, avec un dictionnaire, un index d'horlogers, et quelques articles sur l'histoire.

★★ **www.campano.be**
Le site de l'Association Campanaire Wallonne, bien construit, rassemble de nombreuses informations autour des cloches, horloges monumentales et carillons.

★★ **www.lip.fr/fr/histoire/**
Agréablement présentée, la section « Histoire » du site de la société LIP situe l'entreprise dans le cadre global de la création horlogère.

Sortir à Entraigues s/ Sorgue (Vaucluse)

Il faut féliciter tous les membres passionnés (et passionnants !) de l'association qui ont créé et entretiennent le bel atelier et musée d'horlogerie mécanique. Convaincus que l'intérêt de ces constructions réside avant tout dans leurs rouages, c'est « à cœurs ouverts » que sont présentés de très nombreux modèles anciens. L'occasion de découvrir la finesse d'exécution et d'apprécier l'évolution des techniques au fil du temps. Un petit espace de projection est à la disposition des visiteurs, où sont projetés divers documents ayant pour thème l'horlogerie : le travail des femmes dans une usine de réveil, les pubs de montre de 1930 à 1950… Une petite boutique permet également à chacun d'acquérir cartes postales livres et quelques objets liés à l'horlogerie ancienne. Ce musée est un lieu unique, qui fait revivre les créateurs de montres et horloges des siècles passés.

Atelier et Musée d'Horlogerie Mécanique, Moulin de Valobre, Avenue de Valobre, 84320 Entraigues-sur-la-Sorgue.
***Renseignements : 04.90.82.99.11. Internet :* musee.horlogerie-ancienne.com** ■

★★★★ **Site de référence, incontournable**
★★★ **Vaut le détour**
★★ **Pertinent**
★ **Quelques informations intéressantes**

Bibliographie établie par Lionel Marquis et Hugues Hovasse, page coordonnée par Hugues Hovasse.

MUSEE DE L'HORLOGERIE ET DU DÉCOLLETAGE

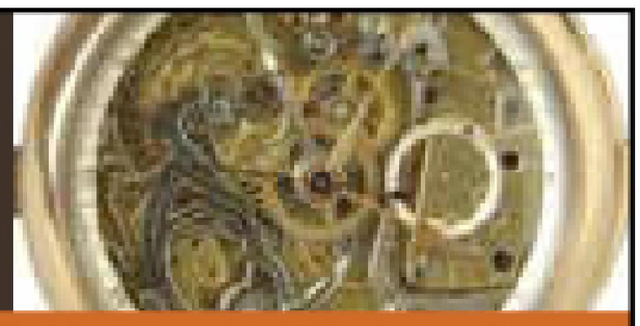

Découvrez le musée de l'horlogerie et du décolletage, véritable garde-temps de l'histoire industrielle et sociale de la vallée de l'Arve. Suivez l'évolution du savoir-faire des paysans horlogers du XVIII[e] siècle à l'émergence du décolletage pendant la Révolution industrielle. Plongez-vous dans la vie des ateliers de décolletage de1930.

Automobile, téléphone portable, fraise de dentiste... Un ancêtre commun : les roues et les pignons des mouvements horlogers ! Découvrez la fabrication de pièces de haute précision.

photos : Clases Image Numériques

ESPACE CARPANO & PONS
100, place du 11 novembre
74300 Cluses
Rens. 04 50 96 43 00 / musee@cluses.fr
Horaires et tarifs sur www.musee-cluses.fr

CLUSES
Haute - Savoie

L'Artisan du Temps

L'ATELIER ET MUSÉE DE L'HORLOGERIE

Médaille de bronze du Tourisme 2000
Trophée du Tourisme d'Ille-et-Vilaine 2000

Hélène et Alain LE FLOCH

– 35300 FOUGÈRES
mail : a-le-floch@wanadoo.fr

LE MUSÉE
Des mécanismes les plus anciens aux plus sophistiqués, c'est 400 ans d'histoire de l'horlogerie qui est exposé. C'est surtout la passion d'un couple pour un magnifique métier d'art et pour les pièces exceptionnelles crées par nos illustres ancêtres.

L'ATELIER
Tenu par Monsieur Alain LE FLOCH, diplômé du Technicum Neuchâtelois (le Locle, Suisse), est spécialisé dans la restauration et l'entretien de montres, pendules et horloges anciennes et modernes.

Rendez-vous sur LA BOUTIQUE

www.rfgenealogie.com

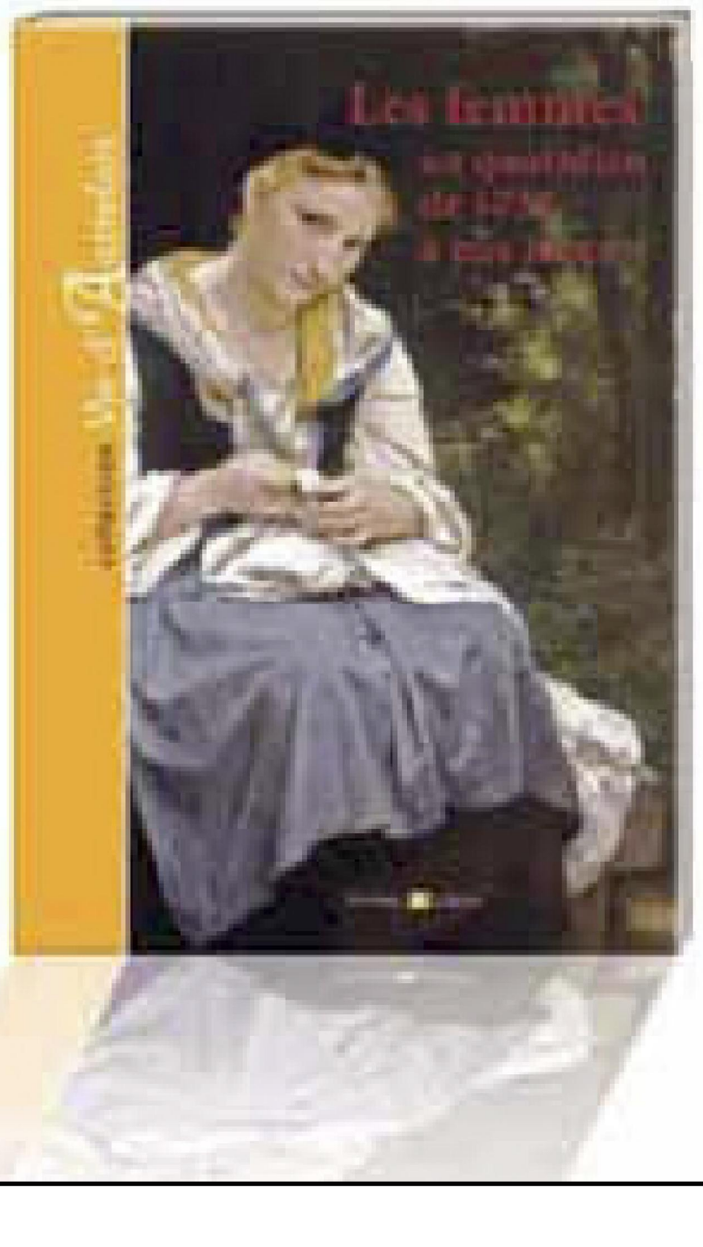

Musée Terre et Temps à Sisteron

Exposition permanente d'instruments mystérieux et d'objets rares permettant de comprendre la notion abstraite qu'est le temps

On peut admirer un pendule de Foucault qui bat la mesure au rythme du mouvement de la terre, mais aussi des calendriers, cadrans solaires, sabliers, montres, horloges à feu, atomiques ou parlantes dont le sisteronais Ernest ESCLANGON est l'inventeur.

GRANDE EXPOSITION TEMPORAIRE
« L'HEURE C'EST L'HEURE ! »

DU 1 ER AVRIL AU 11 MAI 2013

De nombreux panneaux explicatifs sur les différentes notions du temps
Horloges, montres et réveils...
Animations et manipulations pour petits et grands

Le Musée Terre et Temps est référencé dans les Plus Beaux Détours de France, plébiscité par le Guide du Routard, le Guide Michelin et recommandé par le Petit Futé 2012.

MUSÉE TERRE ET TEMPS
8 place du général de Gaulle - 04200 SISTERON
04 92 61 61 30
musee.terre.temps@sisteron.fr

www.sisteron.fr

Volant d'horloge

EXPLOREZ L'UNIVERS QUOTIDIEN ET LES ACTIVITÉS DES FRANÇAIS AUTREFOIS

Tous les deux mois, *Nos Ancêtres, Vie & Métiers* vous propose une masse d'informations, surprenantes à plus d'un titre, sur le mode de vie et les mentalités de nos aïeux, vus au travers de leurs activités professionnelles.

Avec une documentation très fouillée et abondamment illustrée, vous « visitez » l'ensemble des arts, techniques et activités humaines, du XV^e^ au XIX^e^ siècle.

PROCHAIN NUMÉRO :

Le n°60 (parution le 29 février 2013) sera consacré à la vie de nos ancêtres paysans : logement, vie au village, société rurale, foires et marchés, début du machinisme…

6€ frais d'envoi gratuits

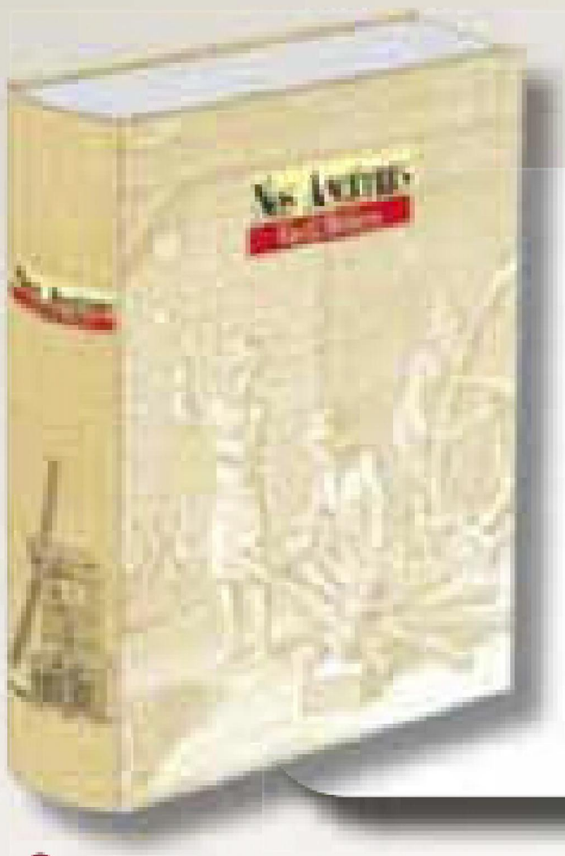

METTEZ EN VALEUR VOTRE COLLECTION

- 1 reliure : 18 €
- 2 reliures : 32 €

Frais d'envoi gratuits.

Cette élégante reliure vous permet de ranger et valoriser votre collection *Nos Ancêtres, Vie & Métiers*.

Elle est conçue pour recevoir 12 numéros, soit 2 ans de parution.

BON DE COMMANDE

À découper ou photocopier

à renvoyer à : **Nos Ancêtres - Service Commandes – 10, avenue Victor-Hugo 55800 REVIGNY** – Tél. **N° Indigo 0 825 82 63 63** – Fax 03 29 70 56 74

Code ANAV0006

Nom / Prénom .....

Adresse .....

.....

Code postal |_|_|_|_|_|

Ville .....

E-mail .....

* Tarif France métropolitaine. Autres destinations, consultez www.rigenealogie.com

OUI, je désire réserver :

❑ le n° 60 de *Nos Ancêtres* « Ancêtres paysans » 6 €*

OUI, je désire recevoir :

Frais d'envoi GRATUITS

❑ 1 reliure Nos Ancêtres à 18 €*

❑ 1 lot de 2 reliures Nos Ancêtres à 32 €*

RÈGLEMENT

❑ par chèque joint, à l'ordre de NOS ANCÊTRES

❑ par carte bancaire n° :

|_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|

Signature *(uniquement pour CB)*

Date d'expiration : |_|_| |_|_|

Code CVC |_|_|_| Code vérification client (trois derniers chiffres du n° figurant au verso de votre carte)